

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 JUILLET 2020**

LE SEIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 juillet 2020**

Secrétaire de séance : Michel ANDRIEUX

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Didier BOISSIER-DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Jean-François DAURE, Serges DAVID, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Laurent BENETEAU

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Roland VEAUX, Martine PINVILLE à Raphaël MANZANAS, Fabrice VERGNIER à Françoise COUTANT

Suppléant(s) :

Catherine BREARD par Laurent BENETEAU

Excusé(s) :

Jean-Claude COURARI, Martine PINVILLE, Fabrice VERGNIER

Délibération
n° 2020.07.151

**Comptes
administratifs
2019
GrandAngoulême**

FINANCES

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 GRANDANGOULEME

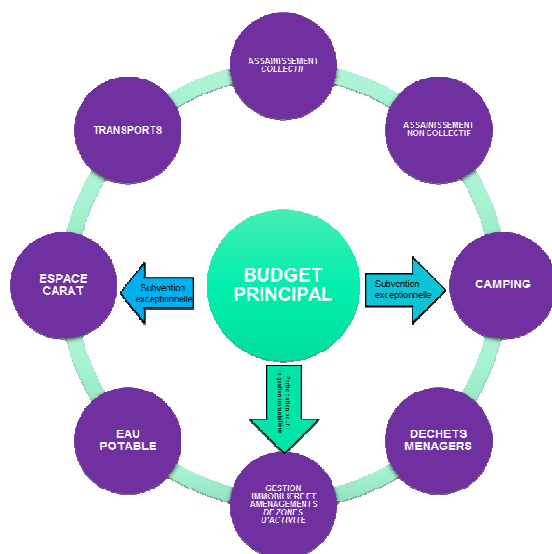
Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le président de l'assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1 (échéance reportée au 31/07/2020 pour le CA 2019 compte tenu de l'état de crise sanitaire).

Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

GrandAngoulême dispose **de 9 budgets** :



- **un budget principal** qui comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de l'établissement qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe et qui permet notamment de gérer toutes les activités relevant de services publics administratifs.

- **8 budgets annexes** qui retracent les opérations budgétaires :

- o de certains services publics locaux industriels et commerciaux (SPIC) qui doivent s'équilibrer par

les ressources liées à l'exploitation de l'activité comme le service de l'assainissement, de l'eau potable, de l'espace CARAT et du Camping. Pour ces deux derniers budgets annexes, compte tenu des exigences de service public et des investissements importants réalisés qui nécessiteraient une hausse excessive des tarifs, le budget principal verse une subvention exceptionnelle chaque année pour assurer leur équilibre.

- o de service public dont l'équilibre est lié à la perception d'une taxe ou redevance spéciale (déchets ménagers, transports)
- o des opérations d'aménagement de zones d'activités (aménagement de zones) et la gestion immobilière des locaux économiques (qui reçoit une participation du budget principal).

PRESENTATION CONSOLIDEE

Synthèse de l'exécution budgétaire 2019 – mouvements réels et d'ordre

Opérations réelles = opérations ayant donné lieu à mouvement de trésorerie

Opérations d'ordre = opérations ne donnant pas lieu à flux financiers et équilibrées entre elles

Dépenses totales de l'exercice 2019	257 M€
Dont fonctionnement	145 M€
Dont investissement	112 M€
Recettes totales de l'exercice 2019	254,8 M€
Dont fonctionnement	158,8 M€
Dont investissement	96 M€
Résultat de l'exercice 2019	- 2,2 M€
Reprise des résultats antérieurs	19,8 M€
Dont fonctionnement	37,5 M€
Dont investissement	- 17,7 M€
Résultat de clôture	17,6 M€

Au total, tous budgets confondus, la collectivité présente un résultat de clôture de 17 530 K€, un taux d'épargne brute de 17,7 % et un taux d'épargne nette de 12,4 %, pour un encours de dette global d'un peu plus de 97 M€, soit une capacité de désendettement de 3,8 années.

Les principaux agrégats, indicateurs et ratios

1	Dépenses réelles de fonctionnement	115,6 M€
2	Recettes réelles de fonctionnement	141 M€
3	Epargne brute (2 -1)	25,4 M€
4	Remboursement du capital de la dette	7,5 M€
5	Epargne nette (3 - 4)	17,9 M€
6	Dépenses d'équipement	83,5 M€
7	Encours de dette au 31/12	97 M€
8	Capacité de désendettement (7/3)	3,8 années

LE BUDGET PRINCIPAL**La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	87 246	87 825	73 277	
Dépenses réelles	72 793	73 446	69 006	94%
Dépenses ordre	14 453	14 380	4 270	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	77 707	78 287	77 650	
Recettes réelles	77 097	77 677	77 206	99,4%
Recettes d'ordre	610	610	444	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			4 374	
D - Reprise des résultats antérieurs			9 538	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			13 912	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	34 775	31 969	21 429	
Dépenses réelles	33 365	30 559	20 638	67,5%
Dépenses ordre	1 410	1 410	791	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	44 654	41 848	23 500	
Recettes réelles	29 401	26 668	18 883	70,8%
Recettes d'ordre	15 253	15 180	4 617	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			2 071	
I - Reprise des résultats antérieurs			- 9 879	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			- 7 808	
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			6 104	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 94% qui s'établissent à 69 M€ en progression de 0,6% par rapport au CA 2018
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à 99,4% qui s'élèvent à 77,2 M€ en progression de 0,3% par rapport au CA 2018
- Une épargne brute de 8,2 M€ en baisse de 180 K€ par rapport au CA 2018 et qui représentent 10,6% des recettes réelles de fonctionnement
- Des intérêts de la dette de 747 K€ en baisse de 8,6% par rapport à 2018
- Une épargne nette de 4,4 M€ en progression de 25% par rapport à 2018 en raison d'une baisse du remboursement en capital (pas de remboursement anticipé en 2019).

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 67,5% qui s'établissent à 20,6 M€
 - o Une baisse du remboursement en capital de 23,3 % en raison de l'absence de remboursements anticipés liés à la gestion active de la dette : 4,1 M€
 - o Des dépenses d'équipement de 16 519 K€ en 2019 réalisées à 63% contre 17 894 K€ en 2018, soit une diminution de 1 375 K€ et de 7,7 %.
 - Dont 10 M€ pour les opérations incluses dans la PPI avec des opérations majeures comme l'aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare d'Angoulême, la passerelle ou encore la contribution à la RN141.
 - Dont 6,4 M€ de dotations d'investissement qui correspondent essentiellement à des dépenses de grosses réparations sur le patrimoine de l'agglomération, ou à des subventions d'équipement versées dans le cadre de contributions statutaire

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Pour 2 185 K€ par des ressources propres, dont 1 909 K€ de FCTVA,
- Pour 3 326 K€ par des subventions,
- Pour 6 000 K€ par recours à l'emprunt
- Pour 4 419 K€ par l'épargne nette

Le résultat de clôture est un excédent de 6 104 K€.

L'endettement

Compte tenu d'un recours à l'emprunt de 6 M€ et d'un remboursement en capital d'un peu moins de 4 M€, l'encours de dette s'établit à fin 2019 à 52,1 M€ au budget principal.

En terme de capacité de désendettement (ratio qui permet d'estimer en combien d'années la collectivité pourrait rembourser la totalité du capital de sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute), celui-ci s'établit à 6,4 années à fin 2019, contre 6,1 années à fin 2017, soit une relative stabilité malgré une progression de l'encours.

LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT

La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 – mouvements réels et d'ordre

En milliers d'€	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	43 665	44 792	26 120	
Dépenses réelles	28 403	29 615	24 366	82,3%
Dépenses ordre	15 262	15 177	1 754	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	27 869	28 995	27 859	
Recettes réelles	27 799	28 925	27 794	96,1%
Recettes d'ordre	70	70	65	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			1 739	
D - Reprise des résultats antérieurs			15 796	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			17 535	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	58 936	59 604	51 928	
Dépenses réelles	58 709	59 377	51 789	87,2%
<i>dont opérations liées à la MO déléguée</i>	<i>27 120</i>	<i>27 120</i>	<i>23 850</i>	<i>87,9%</i>
Dépenses ordre	227	227	139	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	53 481	66 533	39 265	
Recettes réelles	38 062	51 199	37 438	73,1%
<i>dont opérations liées à la MO déléguée</i>	<i>27 120</i>	<i>27 120</i>	<i>24 130</i>	<i>89,0%</i>
Recettes d'ordre	15 419	15 334	1 827	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			-12 663	
I - Reprise des résultats antérieurs			-6 929	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-19 592	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			-2 057	
Dépenses reportées - a			1 103	
Recettes reportées - b			4 628	
Résultat définitif global = K - a + b			1 468	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 82 % qui s'établissent à 24,3 M€ en progression de 1,5 % par rapport au CA 2018 :
 - o A noter une augmentation importante du chapitre 67 en raison des indemnités au titre des travaux du BHNS pour 1 134 K€
 - o Un versement de 1,5 M€ de fonds de concours pour le tunnel de la Gâtine
 - o 18,8 M€ au titre du contrat d'obligation de service public confié à la SPL STGA
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à 96 % qui s'élèvent à 27,8 M€ en baisse de 4% par rapport au CA 2018
 - o Des recettes reversées par la STGA pour 3,7 M€
 - o Un produit du VT de 20,7 M€
- Une épargne brute de 3,4 M€ en baisse 272 K€ par rapport au CA 2018 et qui représente 12,3% des recettes réelles de fonctionnement
- Des intérêts de la dette de 344 K€ pour la première fois en 2019 au BA transport
- Une épargne nette de 2,7 M€ en baisse en raison du remboursement en capital de 675 K€ pour la première fois sur ce budget.

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 87 % qui s'établissent à 51 789 M€ en progression de 50 % par rapport à 2018 en raison des travaux du BHNS
 - o A noter un montant de 23 850 K€ en lien avec la délégation de maîtrise d'ouvrage à la SPL GAMA, qui est compensé par une recette
 - o Des travaux BHNS pour 26 398 K€, dont 5,5 M€ pour des acquisitions de véhicules
 - o du remboursement du capital de la dette pour 675 K€

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Pour 761 K€ par des subventions,
- Pour 12 500 K€ par recours à l'emprunt
- Pour 1 754 K€ par l'épargne nette

Le résultat de clôture est un déficit de 2 057 K€.

L'endettement

Compte tenu d'un recours à l'emprunt de 12 500 K€ et d'un remboursement en capital de 675 K€, l'encours de dette s'établit à fin 2019 à 23,825 M€ au budget annexe Transports. En termes de capacité de désendettement, celui-ci s'établit à 7 années à fin 2019.

LE BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS**La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	22 570	22 597	16 739	
Dépenses réelles	16 313	16 340	15 438	94,5%
Dépenses ordre	6 257	6 257	1 301	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 766	17 793	18 972	
Recettes réelles	17 644	17 671	18 832	106,6%
Recettes d'ordre	122	122	140	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			2 233	
D - Reprise des résultats antérieurs			4 805	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			7 038	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 861 439	11 209	5 644	
Dépenses réelles	8 430	10 777	5 438	50,5%
Dépenses ordre	432	432	206	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 981	11 981	6 441	
Recettes réelles	5 414	5 414	5 074	93,7%
Recettes d'ordre	6 567	6 567	1 367	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			797	
I - Reprise des résultats antérieurs			-772	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			25	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			7 063	
Dépenses reportées - a			1 630	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			5 433	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 94 % qui s'établissent à 15,4 M€ en progression de 4,8 % par rapport au CA 2018 :
 - o A noter une légère baisse des charges à caractère général (3,3 M€ contre 3,6 M€ en 2018)
 - o Des charges de personnel en progression de 16 % à 8 M€, en lien avec la phase transitoire devant aboutir à une optimisation des tournées et à la fin de l'opération de distribution des bacs jaunes
- Des charges de gestion courante en progression de 15,5 % en lien avec la participation à Calitom et le renchérissement du coût de traitement des OMR
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à près de 107 % qui s'élèvent à 18,8 M€ en progression de 5 % par rapport au CA 2018
 - o Une hausse du produit de la redevance spéciale de 6,6 % à 1 428 K€
 - o Le produit de la TEOM qui s'établit pour 2019 à 16 542 K€, soit une hausse de 1,5 %
- Une épargne brute de 3,4 M€, identique à 2018 et qui représente 18 % des recettes réelles de fonctionnement
- Une épargne nette de 3,1 M€ en hausse de 3 % en raison de la fin du remboursement des emprunts.

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 50 % (61 % hors provision) qui s'établissent à 5 438 K€ en progression de 24 % par rapport à 2018
 - o 2 146 K€ consacré à la déchetterie de Brébonzat, soit près de 40 % des dépenses d'investissement
 - o Des acquisitions de bennes à ordures ménagères pour 1 902 K€
 - o La fin du remboursement du capital de la dette pour 283 K€

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Pour 3 120 K€ par l'excédent antérieur capitalisé,
- Pour 1 367 K€ par l'épargne nette
- Pour 1 114 K€ par des ressources propres (FCTVA)
- Pour 822 K€ par une subvention du Département pour la déchetterie de Brébonzat

Le résultat de clôture est un excédent de 7 063 K€.

L'endettement

A fin 2019, il n'y a plus d'encours de dette sur le budget annexe Déchets ménagers.

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 881	15 972	12 191	
Dépenses réelles	6 812	6 812	6 052	88,8%
Dépenses ordre	9 069	9 160	6 139	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 896	12 987	13 910	
Recettes réelles	9 600	9 691	10 678	110,2%
Recettes d'ordre	3 296	3 296	3 232	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			1 719	
D - Reprise des résultats antérieurs			2 985	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			4 704	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 472	16 446	13 495	
Dépenses réelles	11 926	12 900	10 261	79,5%
Dépenses ordre	3 546	3 546	3 234	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 015	15 461	10 084	
Recettes réelles	5 696	6 051	3 943	65,2%
Recettes d'ordre	9 319	9 410	6 141	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			-3 411	
I - Reprise des résultats antérieurs			985	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-2 426	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			2 278	
Dépenses reportées - a			459	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			1 819	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 89 % qui s'établissent à 6 052 K€ en diminution de 0,6 % par rapport au CA 2018 :
 - o A noter une baisse des charges financières grâce à une gestion active de la dette et le remboursement en 2018 d'emprunts à taux élevés
 - o Des charges de personnel en progression de 2 % à 2,6 M€,
 - o Des charges à caractère général qui progressent de 4,3 % avec le renchérissement du coût de l'enlèvement des boues
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à plus de 110 % qui s'élèvent à 10 678 K€ en progression de 2,2 % par rapport au CA 2018
 - o Une hausse du produit de la redevance d'assainissement de 2,4 % à 8 686 K€
 - o Le produit des taxes de raccordement qui progressent de 15 % à 937 K€,5 %
 - o Une diminution des primes épuratoires de l'Agence de l'Eau
- Une épargne brute de 4,6 M€, légèrement supérieure à 2018 et qui représente 43 % des recettes réelles de fonctionnement
- Une épargne nette de 3,1 M€ en hausse de 74 %

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 80 % qui s'établissent à 10 261 K€ en diminution de 83 K€ et de 0,8 % par rapport à 2018
 - o A noter un montant de 4 055 K€ consacrés aux travaux de délestage de la station du Gond Pontouvre et son raccordement à Frégeneuil, soit près de 40 % des dépenses d'investissement
 - o Des programmes de renouvellement des canalisations toujours soutenus avec 2,6 M€ de réalisation
 - o L'avancement des travaux de la STEP de Marsac avec près de 787 K€ de crédits
 - o L'avancement du schéma directeur d'assainissement avec 184 K€ et l'identification de d'études complémentaires à réaliser

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Pour 6,1 M€ par l'épargne nette
- Pour 938 K€ par des subventions de l'Agence de l'Eau (STEP Gond et extensions réseaux secteurs Marsac et Roulet)
- Pour 3 M€ par un emprunt réalisé auprès de la Société générale (taux fixe 1,06 % sur 25 ans)

L'endettement

A fin 2019, l'encours de dette est de 18,42 M€ sur le budget annexe Assainissement collectif et la capacité de désendettement est de 4 années.

Le résultat de clôture est un excédent de 2 278 K€.

La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 – mouvements réels et d'ordre

En milliers d'€	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 758	8 805	2 217	
Dépenses réelles	1 210	1 491	755	50,6%
Dépenses ordre	7 548	7 314	1 462	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 923	4 970	5 462	
Recettes réelles	4 593	4 640	5 136	110,7%
Recettes d'ordre	330	330	326	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			3 245	
D - Reprise des résultats antérieurs			3 835	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			7 080	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 036	9 033	4 801	
Dépenses réelles	8 585	8 582	4 469	52,1%
Dépenses ordre	451	451	332	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 802	7 590	3 592	
Recettes réelles	133	155	2 124	1370,3%
Recettes d'ordre	7 669	7 435	1468	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			-1 209	
I - Reprise des résultats antérieurs			1 443	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			234	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			7 314	
Dépenses reportées - a			32	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			7 282	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 51 % qui s'établissent à 755 K€ en diminution de 117 K€ et de 13 % par rapport au CA 2018 :
 - o Des charges de personnel en diminution de 54 K€ et de près de 20 %,
 - o Des charges à caractère général également en diminution de 9 K€ et de 2 %
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à plus de 110 % qui s'élèvent à 5 136 K€ en progression de près de 86 % par rapport au CA 2018
 - o Le versement exceptionnel de dividendes par la SEMEA pour 1 998 K€, au titre de la contribution au financement des travaux de l'usine du Pontil
 - o Le produit de la surtaxe reversée pour 2 994 K€
- Une épargne brute de 4,4 M€, en très forte hausse par rapport à 2018 sous l'effet du versement exceptionnel de dividendes et qui représente 85 % des recettes réelles de fonctionnement
 - Une épargne nette de 4,3 M€, disponible pour le financement de l'investissement.

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 52 % qui s'établissent à 4 469 K€ et qui ont triplé par rapport à 2018
 - o A noter un montant de 3 500 K€ consacré aux travaux de l'usine du Pontil qui représente 78 % des dépenses d'investissement
 - o Des programmes de renouvellement des canalisations de 645 K€
 - o Le lancement d'un schéma directeur sur l'eau potable

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Pour 1 462 M€ par l'autofinancement
- Pour 2 0591 K€ par des subventions d'investissement, dont 2 011 K€ pour l'usine du Pontil (1 742 K€ de l'Agence de l'eau)
- Pour 64 K€ par une avance remboursable de l'Agence de l'Eau

Le solde est financé par le fonds de roulement.

Le résultat de clôture est un excédent de 7 314 K€.

L'endettement

A fin 2019, l'encours de dette est de 740,9 M€ sur le budget annexe Eau et la capacité de désendettement est de 0,2 année.

LE BUDGET ANNEXE GESTION IMMOBILIERE / AMENAGEMENT DE ZONES**La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 – mouvements réels et d'ordre
Aménagement de zones**

En milliers d'€	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 038	11 048	10 016	
Dépenses réelles	406	416	76	18,3%
Dépenses ordre	10 632	10 632	9 940	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 038	11 048	9 945	
Recettes réelles	0	0	26	
Recettes d'ordre	11 038	11 048	9 919	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			-71	
D - Reprise des résultats antérieurs			0	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			-71	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 038	11 048	9 919	
Dépenses réelles	0	0	0	
Dépenses ordre	11 038	11 048	9 919	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 632	10 632	9 940	
Recettes réelles	0	0	0	
Recettes d'ordre	10 632	10 632	9 940	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			21	
I - Reprise des résultats antérieurs			-3 758	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-3 737	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			-3 808	
Dépenses reportées - a				
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			-3 808	

Ce budget retrace la gestion des zones d'activité en cours d'aménagement. Il s'agit des zones Euratlantique, Bel Air, Les Molines sud, l'extension de la ZI n°3, la ZE des Rentes, la ZA de Dignac et la ZE des Carrières (PESA), dont la valeur en stock d'entrée en début d'exercice était de 9 940 K€.

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 18 % qui s'établissent à 76 K€, en hausse par rapport au CA 2018, avec les études préalables à l'aménagement de la tranche 3 du parc Euratlantique et des frais annexes sur le PESA pour l'implantation de la future base Intermarché.
- Des recettes réelles de fonctionnement de 26 K€ correspondant au produit des cessions de terrains aménagés réalisées. A noter que le produit des ventes majeures réalisées en 2019 se retrouvera sur l'exercice 2020.

La valeur du stock en fin d'exercice 2019 s'établit à 9 919 K€.

L'investissement

On n'y retrouve que les écritures d'ordre relatives à la comptabilisation des valeurs des stocks d'entrée et de sortie.

Le déficit global de clôture de 3 808 K€ doit se résorber avec le produit des ventes de terrains aménagés.

Gestion Immobilière

En milliers d'€	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 810	3 020	2 093	
Dépenses réelles	1 085	1 444	1 116	77,3%
Dépenses ordre	1 725	1 576	977	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 810	3 018	2 550	
Recettes réelles	2 555	2 763	2 322	84,0%
Recettes d'ordre	255	255	228	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			457	
D - Reprise des résultats antérieurs			0	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			457	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 072	7 475	4 228	
Dépenses réelles	4 417	5 820	3 995	68,6%
Dépenses ordre	1 655	1 655	233	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 288	11 649	2 480	
Recettes réelles	7 163	8 674	1 498	17,3%
Recettes d'ordre	3 125	2 975	982	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			-1 748	
I - Reprise des résultats antérieurs			0	
J - BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-1 748	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			-1 291	
Dépenses reportées - a			123	
Recettes reportées - b			256	
Résultat définitif global = K - a + b			-1 158	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 77 % qui s'établissent à 1 116 K€, en hausse de 21 % par rapport au CA 2018 :
 - o Un montant important de créances éteintes, en lien avec la liquidation de First Labo et le non recouvrement de créances des années 2010 à 2013
 - o Une hausse des taxes foncières de 30 K€, en lien avec la revalorisation de la valeur locative des locaux professionnels (RVLLP) en 2017 et le lissage de l'impact sur 10 ans
 - o Une diminution des intérêts d'emprunt (baisse du capital et taux variables toujours très bas)
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à 84 % qui s'établissent à 2 322 K€, en baisse de 24 K€ et de 1 % par rapport à 2018 :
 - o Le revenu des immeubles qui s'établit à 735 K€, les locations de la pépinière du Grand Girac à 27 K€ et l'hôtel d'entreprises à 103 K€
 - o La prise en charge du déficit par le budget principal à hauteur de 830 K€, contre 880 K€ en 2018, soit une baisse de 50 K€ sous l'effet de la diminution de l'annuité d'emprunt.

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 69 % qui s'établissent à 3 995 K€, en hausse de 1 342 K€ et de 50 % par rapport à 2018 :
 - o Les travaux du Technoparc se sont poursuivis à un rythme soutenu avec 2,3 M€ de dépenses, soit près de 58 % des dépenses d'investissement
 - o La pile à hydrogène avec 233,5 K€
 - o Le remboursement du capital de la dette pour 1 215 K€

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Par des subventions d'investissement pour 964 K€, dont 240 K€ de TEPCV et 716 K€ de FNDAT pour la pile à hydrogène
- Par des excédents de fonctionnement capitalisés pour 495 K€
- Par de l'épargne nette pour 977 K€

Le solde est financé par le fonds de roulement.

Le résultat de clôture est un déficit de 1 291 K€.

L'endettement

A fin 2019, l'encours de dette est de 2,74 M€ sur le budget annexe Gestion immobilière / Aménagement de zones et la capacité de désendettement est de 2,4 années.

LE BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT**La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 100	2 116	1 763	
Dépenses réelles	1 372	1 388	1 193	86,0%
Dépenses ordre	728	728	570	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 100	2 116	1 763	
Recettes réelles	1 720	1 736	1 385	79,8%
Recettes d'ordre	380	380	378	
C - RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			0	
D - Reprise des résultats antérieurs			0	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			0	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 283	1 400	559	
Dépenses réelles	901	1 018	181	17,8%
Dépenses ordre	382	382	378	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	733	733	570	
Recettes réelles	3	3	0	0,0%
Recettes d'ordre	730	730	570	
H - RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			11	
I - Reprise des résultats antérieurs			667	
J - BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H + I)			678	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			678	
Dépenses reportées - a			219	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			459	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 86 % qui s'établissent à 1 193 K€, en hausse de 19 K€ et de 1,6 % par rapport au CA 2018 :
 - o Une maîtrise des charges de gestion, avec des charges à caractère général et des dépenses de personnel stables
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à 80 % qui s'établissent à 1 385 K€, en hausse de 25 K€ et de 1,8 % par rapport à 2018 :
 - o Des produits du service en hausse de 150 K€ et de 17 %, dont 137 K€ pour les recettes de spectacles et manifestations et 13 K€ pour les recettes du bar
 - o Une recette exceptionnelle de 155 K€ correspondant à la soulte versée par Reden solar au titre du bail emphytéotique de mise à disposition des volumes de parking pour l'installation d'ombrières photovoltaïques
 - o Une participation du budget principal de 108 K€, en baisse de 338 K€ par rapport à 2018.

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 18 % (37 % hors provision) qui s'établissent à 181 K€, en baisse de 33 K€ et de 15 % par rapport à 2018 :
 - o Travaux sur le bâtiment pour 80 K€ (portes et blocs de sécurité, remplacement automate,...) »
 - o Poursuite de l'étude sur la modulation spatiale de l'équipement pour 18 K€

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé par l'épargne.

Le résultat de clôture est un excédent de 678K€.

La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 – mouvements réels et d'ordre

En milliers d'€	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	463	487	404	
Dépenses réelles	303	327	249	76,1%
Dépenses ordre	160	160	155	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	463	487	404	
Recettes réelles	418	442	361	81,7%
Recettes d'ordre	45	45	43	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			0	
D - Reprise des résultats antérieurs			0	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			0	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	699	715	74	
Dépenses réelles	639	655	31	4,7%
Dépenses ordre	60	60	43	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	176	176	155	
Recettes réelles	1	1	0	0,0%
Recettes d'ordre	175	175	155	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			81	
I - Reprise des résultats antérieurs			539	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			620	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			620	
Dépenses reportées - a			64	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			556	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 76 % qui s'établissent à 249 K€, en hausse de 23 K€ et de 10 % par rapport au CA 2018 :
 - o Une maîtrise des charges de gestion, avec une diminution de 11 % pour atteindre 98 K€
 - o Une hausse des dépenses de personnel de 14 K€ pour atteindre 126 K€
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à 82 % qui s'établissent à 361 K€, en hausse de 24 K€ et de 7 % par rapport à 2018 :
 - o Des produits du service de 260 K€, en hausse de 26 K€ et de 11 %,
 - o Une participation du budget principal de 63 K€, en diminution de 40 K€ et de 39 % par rapport à 2018.

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 5 % (12 % hors provision) qui s'établissent à 31 K€, en baisse de 47 K€ et de 60 % par rapport à 2018 :
 - o Travaux et matériels pour 26 K€
 - o Etude de réaménagement paysager (5 K€) pour accroître l'attractivité de l'équipement.

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé par l'épargne.

Le résultat de clôture est un excédent de 620 K€.

Après cette présentation des comptes administratifs et des réalisations du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes, de l'exercice considéré,

Monsieur Jean-François DAURE, Président de GrandAngoulême en 2019 ayant exécuté le présent compte administratif, ne prend pas part au vote et quitte la séance,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

A L'UNANIMITE,

Lui **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer selon les tableaux ci-dessus.

CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes : (gestion immobilière / aménagement de zones, camping, espace carat, transports en commun, déchets ménagers, assainissement collectif, assainissement non collectif et eau potable) les identités de valeurs, avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et en annexe.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES(4 ABSTENTIONS),
Jean-François DAURE et Corinne DUROUEIX ne prennent pas part au vote.
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**FAIT ET DELIBERE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LEDIT JOUR SEIZE JUILLET
DEUX MILLE VINGT.**

RAPPORT FINANCIER 2019

Analyse de l'exécution budgétaire 2019
Rétrospective sur la période 2017 – 2019
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES



Table des matières

<u>Comptes administratifs consolidés</u>	5
<u>Section de fonctionnement</u>	6
<u>Les dépenses d'équipement</u>	8
<u>Le plan pluriannuel d'investissement</u>	10
<u>La dette (par agrégation des comptes)</u>	11
BUDGET PRINCIPAL	13
<u>Section de fonctionnement</u>	13
<u>Section d'investissement :</u>	20
<u>Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :</u>	23
<u>CA2019 – DEPENSES AU TITRE DE LA MOBILITE (Budget principal)</u>	27
<u>CA 2019 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS</u>	29
<u>Section de fonctionnement</u>	29
<u>Section d'investissement</u>	32
<u>CA 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES AU TOURISME</u>	35
<u>Au titre de la politique générale Touristique</u>	35
<u>CA 2019 - BUDGET ANNEXE CAMPING</u>	38
<u>Section d'exploitation</u>	38
<u>Section d'investissement</u>	40
<u>CA 2019 – BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT</u>	42
<u>Section d'exploitation</u>	42
<u>Section d'investissement</u>	44
<u>CA 2019 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS</u>	46
I – <u>La section de fonctionnement</u>	46
II – <u>La section d'investissement</u>	48
<u>CA 2019 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE ET GESTION IMMOBILIERE</u>	50
1. <u>Aménagement de zones d'activités</u>	51
2. <u>Gestion Immobilière</u>	52
<u>Section de fonctionnement</u>	52
<u>Section d'investissement</u>	53
<u>CA 2019 - REALISATIONS RELATIVES A LA GESTION DE L'EAU</u>	56
<u>Eaux pluviales (Budget principal)</u>	56
<u>GEMAPI (Budget principal)</u>	58
<u>CA 2019 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE</u>	60
1. <u>Section de fonctionnement</u>	60
2. <u>Section d'investissement</u>	62

<u>CA 2019 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u>	65
<u>Section de fonctionnement</u>	65
<u>Section d'investissement</u>	67
<u>CA 2019 - BUDGET ANNEXE Assainissement non collectif (SPANC)</u>	70
<u>Section de fonctionnement</u>	70
<u>Section d'investissement</u>	72
<u>CA 2019 – Annexe fiches équipements</u>	73

L'année 2019 est la troisième année d'exercice de la nouvelle communauté d'agglomération GrandAngoulême. Le compte administratif 2019, qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'exercice 2019, permet d'avoir désormais une vision plus précise de la situation financière de la collectivité et de comparer celle-ci avec la clôture des deux exercices précédents.

Approche budgétaire

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les montants mandatés (dépenses) ou titrés (recettes) par budget, par section (fonctionnement ou investissement) et par chapitre, en distinguant les opérations réelles, c'est à dire celles ayant donné lieu à mouvement de trésorerie, des opérations d'ordre.

La synthèse de l'exécution budgétaire est la suivante :

Sections	Sens	Mouvements	BUDGET PRINCIPAL	BA TRANSPORTS	BA GEST IMMO - AMGT ZONES	BA CAMPING	BA ESPACE CARAT	BA DECHETS MENAGERS	BA ASSAINISSEMENT	BA ASST NON COLLECTIF	BA EAU POTABLE	Total général
Fonctionnement	Recettes	Réelles	77 206 365	27 793 994	2 347 709	360 796	1 385 114	18 831 598	10 678 025	288 791	5 135 550	144 027 942
		Ordre	443 759	65 164	10 146 999	43 014	377 759	140 402	3 232 369	805	325 548	14 775 818
		S/Total	77 650 123	27 859 158	12 494 708	403 809	1 762 873	18 972 000	13 910 394	289 596	5 461 098	158 803 760
	Dépenses	Réelles	69 006 266	24 366 087	1 191 765	249 299	1 193 296	15 437 325	6 051 691	229 252	754 905	118 479 885
		Ordre	4 270 291	1 753 572	10 916 833	154 644	569 577	1 301 414	6 139 190	3 553	1 462 367	26 571 440
S/Total		73 276 557	26 119 658	12 108 599	403 942	1 762 873	16 738 739	12 190 881	232 805	2 217 272	145 051 326	
	Résultat de fonctionnement		4 373 567	1 739 499	386 109	-133	0	2 233 262	1 719 513	56 791	3 243 826	13 752 434
	Résultat de fonctionnement reporté		9 538 539	15 796 016	0	133	0	4 804 907	2 985 351	559 414	3 835 283	37 519 642
	Résultat de fonctionnement total		13 912 106	17 535 515	386 109	0	0	7 038 168	4 704 864	616 205	7 079 109	51 272 077
Investissement	Recettes	Réelles	18 882 502	37 437 712	1 497 896	0	0	5 074 247	3 943 973	0	2 123 738	68 960 068
		Ordre	4 617 446	1 827 394	10 922 101	154 644	569 577	1 367 237	6 140 630	3 553	1 468 338	27 070 919
		S/Total	23 499 949	39 265 105	12 419 997	154 644	569 577	6 441 483	10 084 603	3 553	3 592 076	96 030 987
	Dépenses	Réelles	20 638 472	51 789 197	3 994 841	31 019	181 155	5 437 795	10 261 265	16 761	4 469 125	96 819 631
		Ordre	790 914	138 986	10 152 267	43 014	377 759	206 225	3 233 809	805	331 518	15 275 297
S/Total		21 429 386	51 928 183	14 147 108	74 033	558 915	5 644 019	13 495 074	17 566	4 800 644	112 094 928	
	Résultat d'investissement		2 070 563	-12 663 077	-1 727 111	80 611	10 662	797 464	-3 410 471	-14 013	-1 208 568	-16 063 941
	Résultat investissement reporté		-9 879 085	-6 929 151	-3 758 249	539 425	667 287	-772 425	984 507	27 244	1 442 794	-17 677 655
	Résultat investissement total		-7 808 523	-19 592 228	-5 485 360	620 035	677 949	25 039	-2 425 964	13 230	234 226	-33 741 596
	Résultat de clôture		6 103 583	-2 056 713	-5 099 250	620 035	677 949	7 063 207	2 278 900	629 435	7 313 335	17 530 481
	Épargne brute (hors cessions)		8 164 855	3 407 907	1 114 343	111 497	191 818	3 367 245	4 625 151	59 539	4 380 645	25 423 000
	Taux épargne brute		10,6%	12,3%	48,3%	30,9%	13,8%	17,9%	43,3%	20,6%	85,3%	17,7%
	Épargne nette (yc RA et PPP)		4 419 280	2 732 907	-100 457	111 497	191 818	3 084 368	3 139 356	59 539	4 274 417	17 912 725
	Taux épargne nette		5,7%	9,8%	-4,4%	30,9%	13,8%	16,4%	29,4%	20,6%	83,2%	12,4%
	Encours de dette au 31/12		51 365 506	23 825 000	2 740 010	0	0	0	18 420 025	0	740 912	97 091 453
	Capacité de désendettement		6,3	7,0	2,5	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	0,2	3,8

Au total, tous budgets confondus, la collectivité présente un résultat de clôture de 17 530 K€, un taux d'épargne brute de 17,7 % et un taux d'épargne nette de 12,4 %, pour un encours de dette global d'un peu plus de 97 M€, soit une capacité de désendettement de 3,8 années.

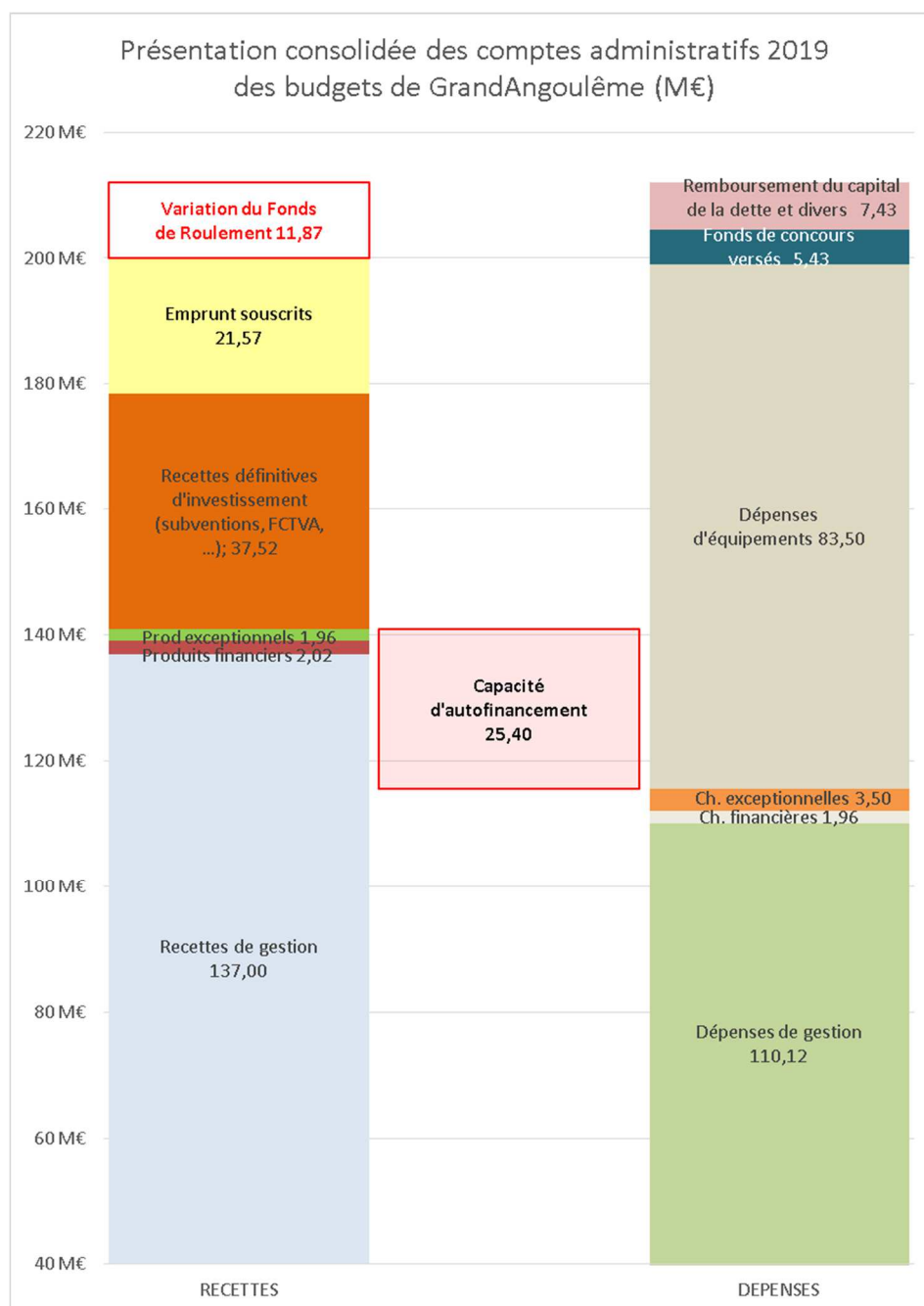
La situation générale est donc tout à fait correcte, mais elle est plus contrastée si on l'examine budget par budget. Si les budgets annexes présentent globalement des situations satisfaisantes, la situation financière du budget principal demeure plus contrainte et nécessitera un suivi précis et renforcé compte tenu des impacts financiers de la crise sanitaire attendus pour 2020 mais également pour les prochaines années.

Par ailleurs, la seule lecture budgétaire ne permet pas de rendre compte précisément de la situation financière. C'est pourquoi il est proposé ci-après de procéder en parallèle à une approche financière de la situation à fin 2019.

Une première approche de la situation consolidée de l'ensemble des budgets vous est proposée, suivie par une analyse plus détaillée de chacun des budgets, au sein de l'ensemble des crédits consacrés à leur compétence de rattachement.

Comptes administratifs consolidés

La présentation consolidée¹ des comptes de l'agglomération fait apparaître des recettes de fonctionnement à hauteur de 140,98 M€ pour 115,58 M€ de dépenses. Le surplus de recettes permet de dégager une capacité d'autofinancement de 25,40 M€ nécessaire au remboursement du capital de la dette pour 7,43 M€. L'autofinancement restant, soit 17,97 M€, est consacré au financement de la section d'investissement et vient réduire le recours à l'emprunt.

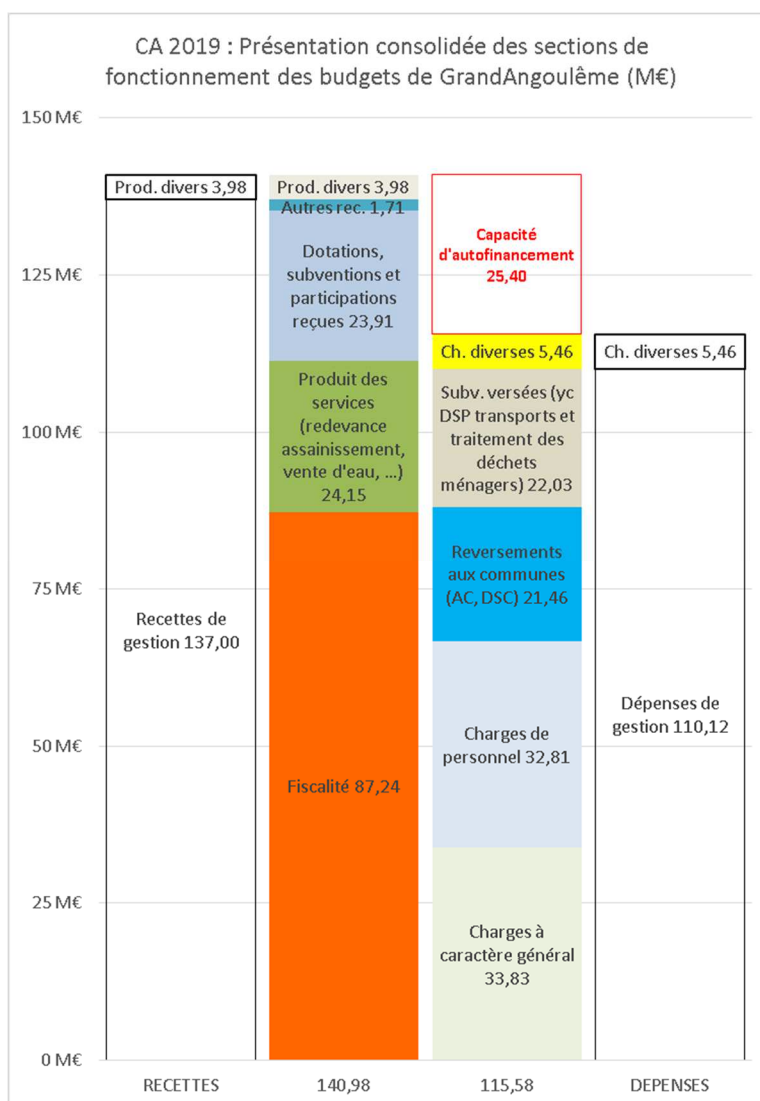


¹ les flux croisés entre budgets ont été neutralisés et ne sont pas pris en compte dans les recettes et les dépenses

Section de fonctionnement

Les **recettes de fonctionnement** de GrandAngoulême (140,98 M€) sont constituées à plus de 60 % de recettes fiscales soit 87,24 M€ (cf. ci-après). Les 40 % restants sont répartis, à part quasi équivalente, entre les produits des services (24,15 M€) et les dotations, subventions et participations reçues (23,91 M€). Les produits des services concernent par exemple les recettes de redevances (assainissement collectif, collecte et traitement des déchets des professionnels, ...) ainsi que les recettes des équipements communautaires (camping, espace Carat, conservatoire Gabriel Fauré, Nautilus, ...). Enfin, le poste dotations et subventions comptabilise notamment la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (15,23 M€), la participation des éco-organismes pour l'exercice de la compétence déchets ménagers, certaines compensations fiscales de l'Etat ainsi que des participations de partenaires (emplois d'avenir, subventions culturelles, ...).

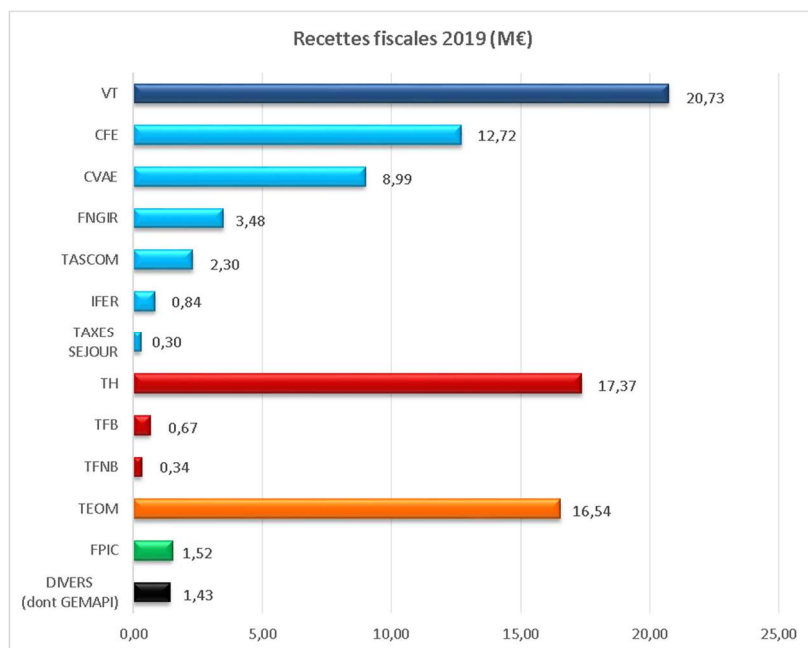
Les **dépenses de fonctionnement** réalisées en 2019 se sont élevées à 115,58 M€. Cette somme comprend notamment les attributions de compensations versées aux communes membres pour 21,46 M€, les charges à caractère général pour 33,83 M€ (dont 18,99 M€ consacrés au fonctionnement du service public de transports), les charges de personnel pour 32,81 M€ ainsi que l'ensemble des subventions versées aux associations.



Les recettes fiscales

Les recettes fiscales de l'agglomération sont de 87,23 M€ et se répartissent sur trois budgets :

- 49,96 M€ au budget principal dont 28,63 M€ de fiscalité économique (CFE², CVAE³, TASCOM⁴, IFER⁵, taxe de séjour, FNGIR⁶) et 18,38 M€ de fiscalité ménages (taxe d'habitation et taxes foncières)
- 16,54 M€ de recettes de TEOM⁷ au budget annexe déchets ménagers
- 20,73 M€ de versement transport au budget annexe transports



Rétrospective des dépenses de fonctionnement (2017 – 2020)

Sur la période, il convient de préciser que le contrat de délégation de service public conclue avec la Société de Transport de GrandAngoulême (STGA) a pris fin en 2017 au profit d'un contrat d'obligation de service public à compter de 2018. Cela a modifié significativement les montants de dépenses et de recettes du budget annexe transports en commun de l'agglomération en passant d'une logique de contraction des dépenses et recettes à l'inscription de l'ensemble des dépenses et des recettes.

Aussi, après trois ans d'existence, et en neutralisant l'impact du budget annexe transports en commun, on observe une croissance moyenne annuelle des dépenses de +1,0% et une évolution nulle des recettes.

² Cotisation foncière des entreprises

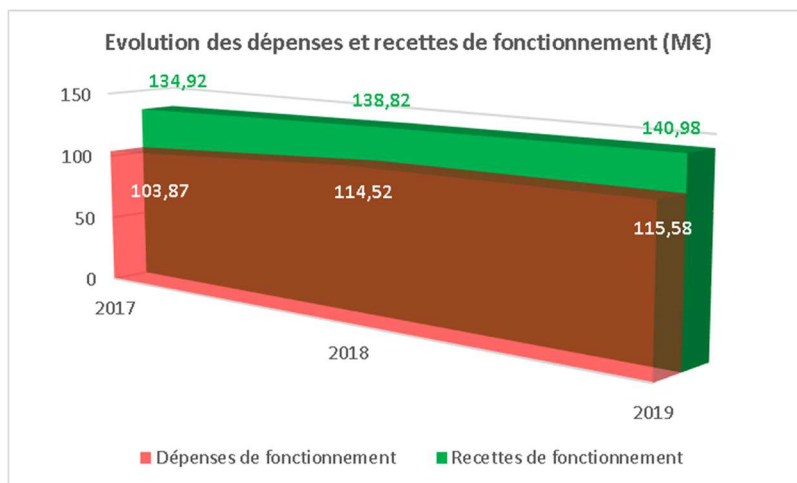
³ Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

⁴ Taxe sur les surfaces commerciales

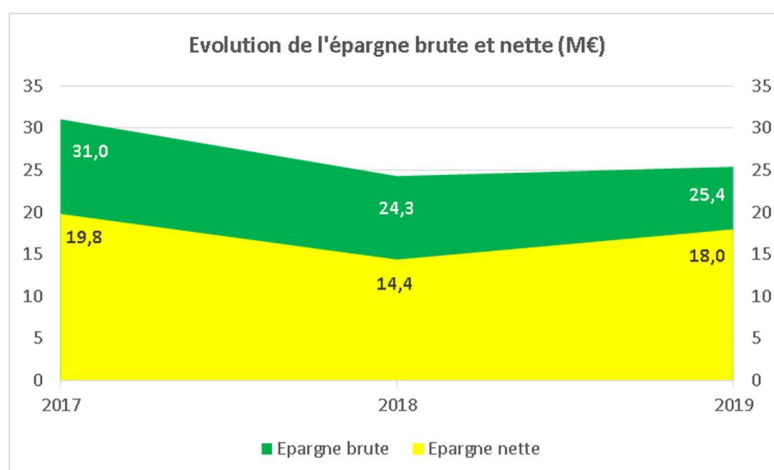
⁵ Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

⁶ Fonds national de garantie individuelle des ressources

⁷ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères



En trois ans, la capacité d'autofinancement (ou épargne brute) dégagée par la section de fonctionnement est passée de 31 M€ en 2017 à 25,4 M€ en 2019. Le remboursement du capital de la dette en diminution sur la période a toutefois soutenu l'épargne nette qui s'établit à 18 M€ en 2019, en hausse de 25% par rapport à 2018.



Les dépenses d'équipement

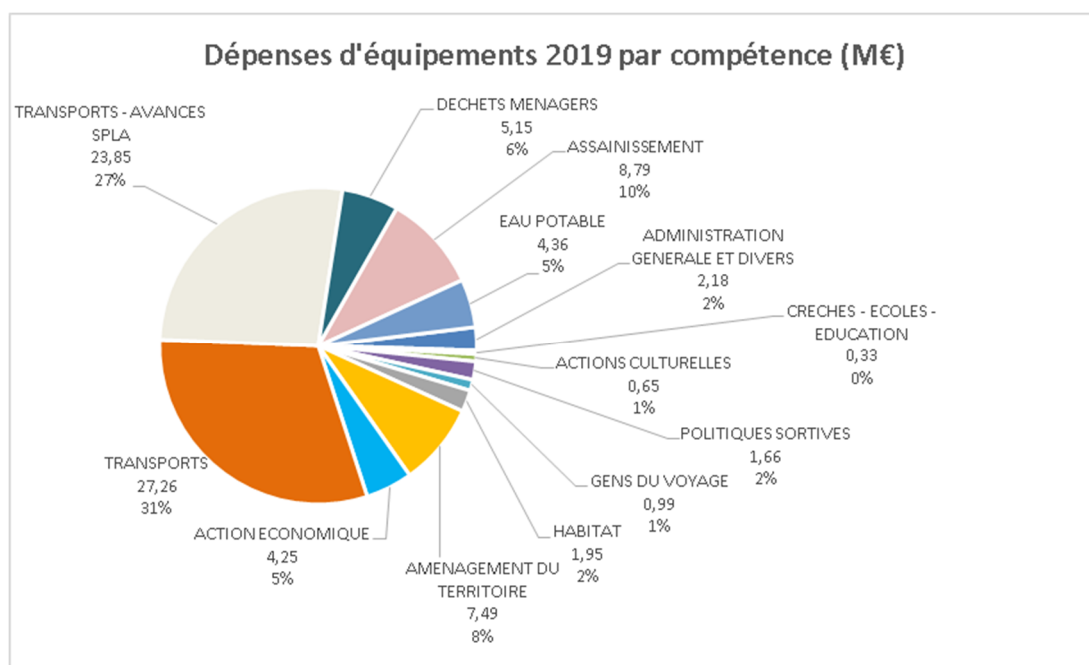
GrandAngoulême a réalisé 88,94 M€ de dépenses d'équipement en 2019 : 52,34 M€ sur autorisations de programmes liées aux grands projets de l'agglomération et 36,60 M€ de dotations annuelles et autres opérations pour permettre le renouvellement et l'amélioration du patrimoine de la collectivité.

La présentation des dépenses d'équipement par compétence permet d'illustrer les champs d'intervention de l'agglomération. On peut notamment relever les postes suivants :

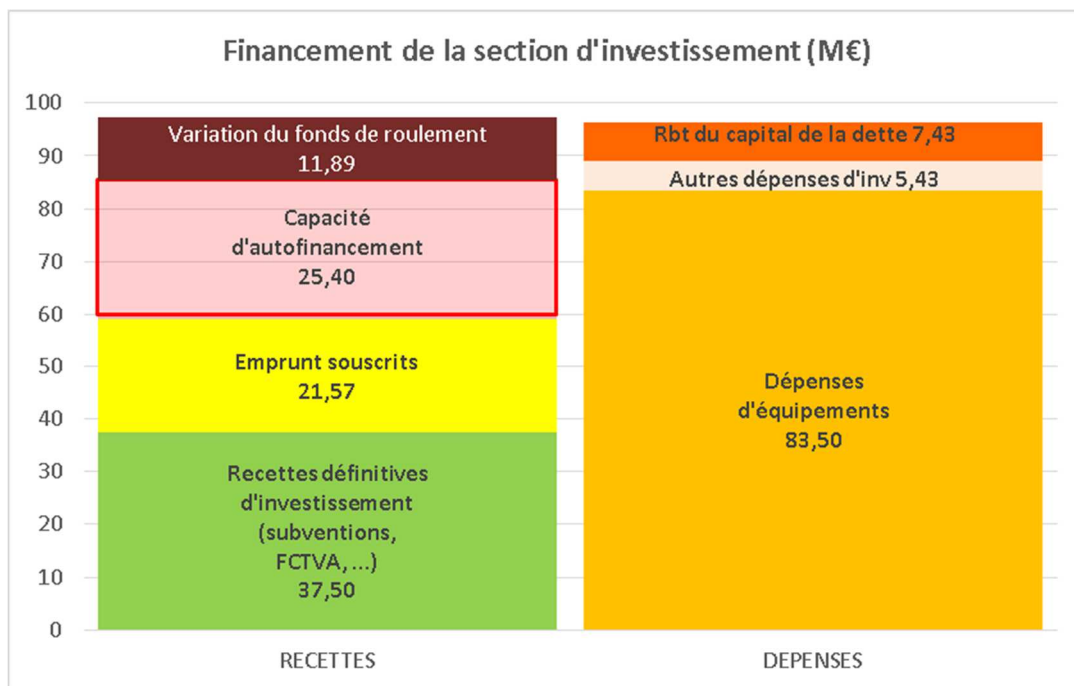
- Transports 51,11 M€. Il s'agit principalement des dépenses consacrées à la restructuration du réseau et du BHNS (26,95 M€). A noter que 23,85 M€ ont été mobilisés au profit de la SPLA

Gama au titre d'avances remboursables. Ces avances, comptabilisées en dépenses et en recettes, viennent ainsi augmenter artificiellement les masses budgétaires.

- Aménagement du territoire 7,79 M€. Ce poste regroupe par exemple, les dépenses du secteur gare, du parvis du pôle d'échange multimodal, de la passerelle de la gare, la participation de GrandAngoulême à l'aménagement de la RN141 ou encore les travaux d'eaux pluviales.
- Assainissement 8,79 M€ (travaux sur réseaux, station d'épuration de Marsac et de Gond Pontouvre, ...)
- Déchets ménagers 5,15 M€ (acquisitions de bennes, acquisitions de bacs pour la collecte sélective, aménagement de la déchetterie de Brébonzat, mise en place de colonnes enterrées, ...)
- Economie 4,25 M€ (fonds de concours versés, Technoparc de Girac, pile à hydrogène, ...)
- A noter le poste administration générale pour 2,18 M€. Il s'agit notamment des dépenses consacrées aux grosses réparations sur bâtiments, aux équipements informatiques (réseau, matériel, licences) ainsi qu'au renouvellement du parc de véhicules.



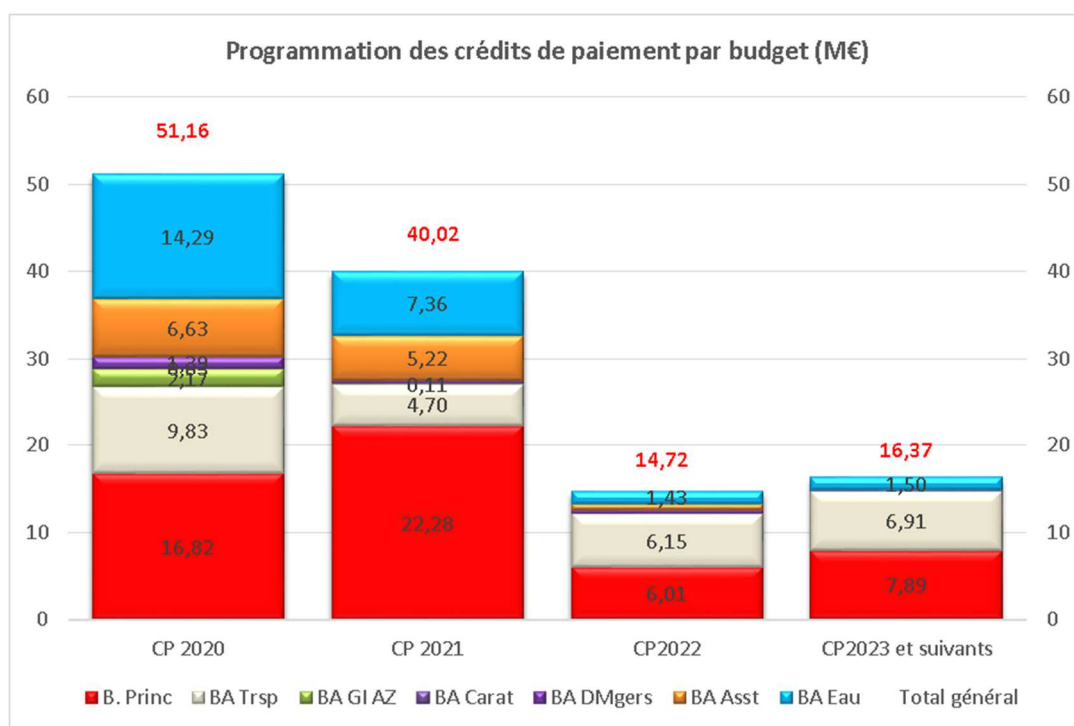
Le financement de ces investissements est assuré par les subventions perçues, le fonds de compensation à la TVA et l'épargne nette qui équivaut au surplus de recettes dégagé de la section de fonctionnement, une fois remboursé le capital de la dette. Le solde à financer est assuré par emprunt ainsi que par un prélèvement sur les excédents antérieurs exprimé par la variation du fonds de roulement.



Le plan pluriannuel d'investissement

Les dépenses d'investissement qui se réalisent sur plusieurs années font l'objet d'autorisations de programme pour leurs montants totaux, auxquelles sont associées des prévisions de dépenses annuelles.

A fin 2019, GrandAngoulême totalise 306,90 M€ d'autorisations de programme dont 40% restent à réaliser soit 122,29 M€ avec une programmation de dépenses concentrée sur les années 2020 et 2021.

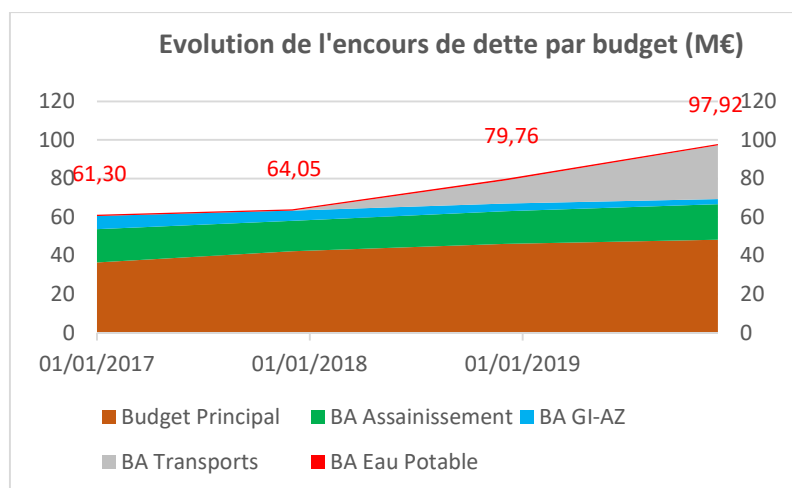


Parmi les principaux crédits de paiement restant à réaliser, on peut citer la restructuration du réseau de transports et le BHNS (21,31 M€), l'usine de production d'eau potable de Touvre (22,00 M€), la réhabilitation de la station d'épuration de Saint-Yrieix (3,00 M€), le secteur gare (4,26 M€), le Technoparc (2,11 M€), ou encore les travaux de Nautilus (3,48 M€).

La dette (par agrégation des comptes)

97,92 M€ d'encours de dette

L'encours de dette global de GrandAngoulême s'établit à 97,92 M€ au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 36,62 M€ depuis le 1er janvier 2017. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, l'augmentation de l'encours provient principalement du budget annexe transport qui présente un encours de dette de 23,82 M€ à fin 2019 qui a permis le financement de l'opération BHNS.



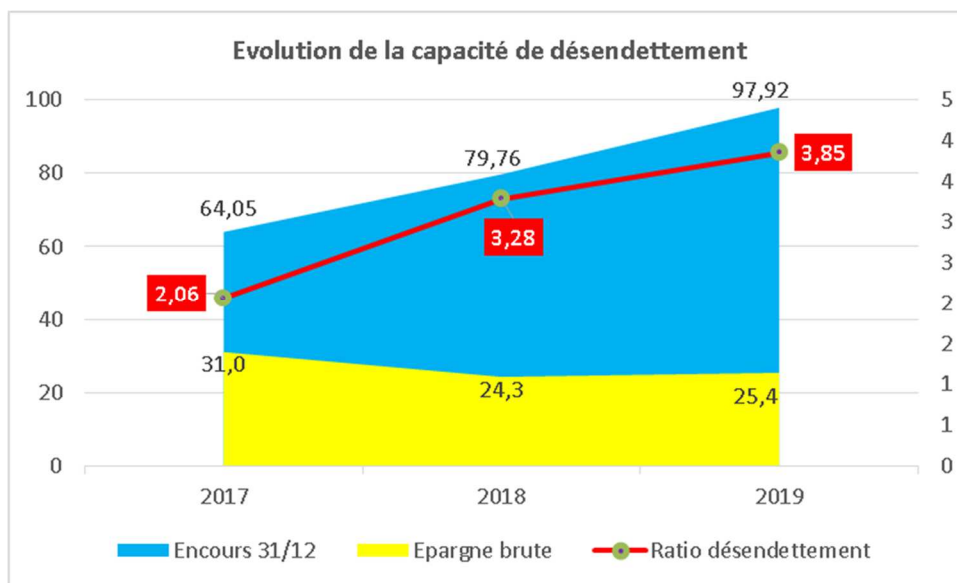
Cinq budgets présentent un encours de dette. Il est à préciser qu'au budget principal, le montant d'encours de 48,2 M€ s'entend hors Partenariat Public Privé. L'encours de ce dernier est de 3,17 M€ au 31 décembre 2019. Par ailleurs, un emprunt de 4 M€ a été souscrit au budget annexe Transports pour le BHNS mais n'est pas encore mobilisé au 31/12/2019.

21,56 M€ d'emprunts réalisés en 2019

21,56 M€ d'emprunts ont été souscrits en 2019, dont 6 M€ au budget principal (crédit reporté de 2018), 12,5 M€ (+ 4 M€ souscrits non mobilisés au 31/12/2019) au budget annexe transports, 3 M€ au budget annexe assainissement et 0,64 M€ au budget annexe eau potable.

Une capacité de désendettement inférieure à 4 ans

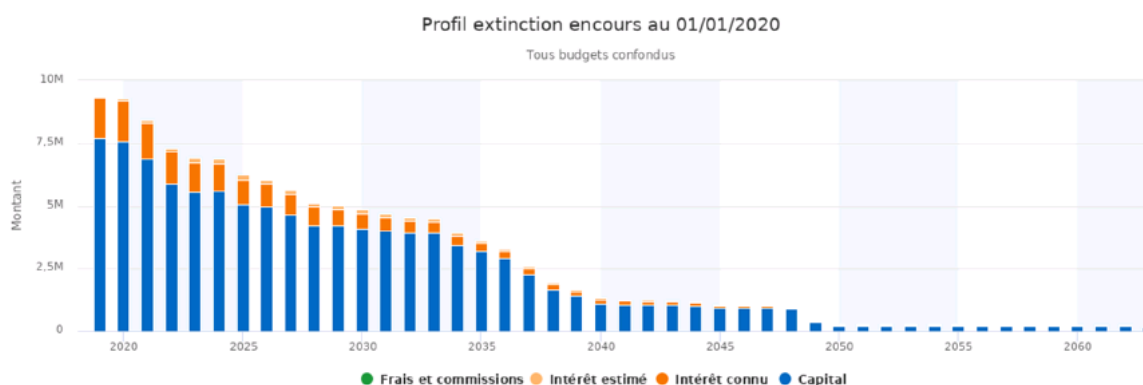
La capacité de désendettement de l'agglomération, calculée chaque année par le rapport entre l'encours de dette au 31 décembre et le montant d'épargne brute dégagé, est de 3,85 ans en 2019.



Analyse de la dette

L'encours de dette de GrandAngoulême est composé de 93 contrats de prêts dont 99,3% sont classifiés 1A selon la charte Gissler (risque minimal). La répartition par index est de 84 % de l'encours à taux fixe, 15 % à taux variable (Euribor 3 M, Livret A et LEP) et 1% à taux structuré. Enfin, le taux moyen de la dette s'établit au 31 décembre 2019 à 1,99 %.

Le profil d'amortissement de la dette de GrandAngoulême est essentiellement trimestriel à capital constant. L'évolution de l'encours global sur années à venir est présentée dans le graphique suivant :



A noter que ces prévisions d'évolution, tant de l'encours que de l'annuité, n'intègrent pas les éventuels nouveaux prêts auxquels la collectivité devra recourir pour le financement de son programme de travaux, sauf les prêts déjà contractés et bénéficiant de phases de mobilisation assez longues. Ainsi, le graphique n'intègre pas les emprunts nécessaires au financement des investissements 2020 du budget principal, ou de l'Aqua prêt de 6 M€ auprès de la Caisse des dépôts et de l'avance remboursable de l'Agence de l'Eau pour le financement des travaux de l'usine du Pontil.

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

En section de fonctionnement, les **produits de fonctionnement s'établissent à 77 171 K€ contre 76 969 K€ à fin 2018**, soit une progression de 202 K€ et de 0,3 % entre 2018 et 2019.

K€	2017	2018	2019	Δ	%
Produits fct courant stricts	74 830	76 597	76 762	165	0,2%
Impôts et taxes	47 148	48 145	49 960	1 815	3,8%
Contributions directes	41 849	42 369	43 663	1 293	3,1%
Impôts ménages	17 308	17 601	18 155	553	3,1%
TP/CFE	12 403	12 721	12 718	-3	0,0%
Ajustement produit fiscal (périmètre)	-29	-38	-2	36	-96,0%
CVAE	8 215	8 678	8 986	308	3,5%
IFER	746	754	841	87	11,6%
TA FNB	225	221	233	11	5,2%
TASCOM	2 754	2 137	2 299	161	7,6%
Rôles supplémentaires	227	294	433	139	47,1%
Attribution de compensation reçue	72	80	89	8	10,2%
Versement transport	0	0	639	639	NS
Reversement FNGIR	3 485	3 482	3 484	3	0,1%
Attribution FPIC	1 594	1 379	1 522	143	10,4%
Solde impôts et taxes	147	835	563	-272	-32,6%
Dotations et participations	21 025	21 639	20 687	-953	-4,4%
DGF	15 765	15 506	15 229	-278	-1,8%
Fonds de péréquation divers	0	0	0	0	NS
Compensations fiscales	1 089	1 118	1 463	345	30,8%
Compensations pertes bases	0	0	0	0	NS
DCRTP	2 533	2 533	2 501	-33	-1,3%
Solde participations diverses	1 638	2 481	1 494	-987	-39,8%
Autres produits fct courant	6 657	6 812	6 115	-697	-10,2%
Produits des services	6 552	6 658	6 035	-623	-9,4%
Produits de gestion	105	151	80	-70	-46,8%
Produits divers d'exploitation	0	4	0	-4	-100,0%
Atténuations de charges	298	258	200	-58	-22,5%
PROD. FCT COURANT	75 128	76 855	76 962	107	0,1%
Produits exceptionnels larges *	600	114	209	95	83,4%
PROD. DE FONCTIONNEMENT	75 728	76 969	77 171	202	0,3%

* y compris les produits financiers divers (76 - 762)

Cette évolution est portée par les impôts et taxes, pour 1 815 K€ et notamment par la fiscalité ménages, en lien avec la seule progression des bases, les taux de fiscalité étant restés inchangés par rapport à 2018. A noter sur la fiscalité économique la relative atonie de la cotisation foncière des entreprises (CFE) liée à l'exonération de CFE des entreprises réalisant moins de 5 000 € de chiffre d'affaires et que l'on retrouve désormais dans les compensations fiscales. Enfin la Cotisation à la valeur ajoutée des entreprises reste dynamique avec une progression de 3,5 % et de + 308 K€ par rapport à 2018.

Le produit des impôts ménages, constitué essentiellement par la taxe d'habitation, évolue de 553 K€ et de 3,1 %, sous le seul effet de l'évolution des bases, les taux étant restés inchangés depuis 2017. Pour mémoire, le coefficient forfaitaire de revalorisation des valeurs locatives des propriétés non bâties, des locaux industriels et de l'ensemble des autres propriétés bâties était de 2,2 % en 2019. L'évolution physique des bases est donc de 0,9 %, légèrement supérieur à l'année précédente (0,5 %).

K€	2017	2018	Δ	% évolution
Produits fct courant stricts	74 830	76 597	1 766	2,4%
Impôts et taxes	47 148	48 145	997	2,1%
Contributions directes	41 849	42 369	520	1,2%
Impôts ménages	17 308	17 601	294	1,7%
TP/CFE	12 374	12 722	347	2,8%
CVAE	8 215	8 678	463	5,6%
IFER	746	754	7	1,0%
TA FNB	225	221	-3	-1,5%
TASCOM	2 754	2 137	-616	-22,4%
Rôles supplémentaires	227	256	29	12,7%
Attribution de compensation reçue	72	80	8	11,0%
Versement transport	0	0	0	
Reversement FNGIR	3 485	3 482	-4	-0,1%
Attribution FPIC	1 594	1 379	-215	-13,5%
Solde impôts et taxes	147	835	688	469,0%
Dotations et participations	21 025	21 639	614	2,9%
DGF	15 765	15 506	-259	-1,6%
Fonds de péréquation divers	0	0	0	
Compensations fiscales	1 089	1 118	30	2,7%
Compensations pertes bases	0	0	0	
DCRTP	2 533	2 533	0	0,0%
FCTVA fct	0	0	0	
Solde participations diverses	1 638	2 481	844	51,5%
Autres produits fct courant	6 657	6 812	155	2,3%
Produits des services	6 552	6 658	105	1,6%
Produits de gestion	105	151	46	44,0%
Produits divers d'exploitation	0	4	4	
Atténuations de charges	298	258	-40	-13,4%
PROD. FCT COURANT	75 128	76 855	1 727	2,3%
Produits exceptionnels larges *	600	114	-486	-81,0%
PROD. DE FONCTIONNEMENT	75 728	76 969	1 241	1,6%

* y compris les produits financiers divers (76 - 762)

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) apparaît dynamique avec une évolution du produit de 162 K€ et de 7,6 % pour s'établir à près de 2 300 K€.

Le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) est en augmentation de 143 K€, sous l'effet d'un coefficient d'intégration fiscale (CIF) de 0,401 qui reflète désormais le réel degré d'intégration de la collectivité. Pour mémoire, il faut deux années de recul pour pouvoir calculer le CIF.

Les dotations et participations évoluent de – 953 K€ et – 4,4 %, passant de 21 639 K€ à 20 687 K€. Au sein de cette rubrique, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est en baisse de 278 K€ et de – 1,8 %, subissant un lent effritement de la dotation de compensation. La part des dotations de compensation apparaît en hausse de 345 K€, en lien avec la compensation de l'exonération de CFE indiquée supra. Les autres participations et subventions diverses sont en baisse, soit du fait d'un calendrier de perception irrégulier (FIPHFP : - 220 K€), soit d'une baisse de cofinancement (CAF pour contrat Enfance jeunesse des ex Communautés de communes : - 282 K€).

Les produits des services diminuent de 9,4 %, passant de 6 658 K€ à 6 035 K€. Toutefois, cette rubrique recouvre à la fois les produits et redevances d'utilisation des différents équipements et services pour un montant de 2 007 K€ mais également des refacturations de frais pour 4 027 K€ (participations croisées, refacturations de frais de carburant, vêtements de travail et produits d'entretien), vers la ville d'Angoulême (carburants), vers les communes adhérentes à des services communs ou, dans une moindre mesure, vers le Syndicat mixte d'aménagement du plan d'eau (SMAPE). Ce sont ces refacturation qui ont diminué de 389 K€, en lien avec la refacturation des services communs avec la ville d'Angoulême qui sont depuis 2019 désormais directement déduites des attributions de compensation (408 226 € en 2019).

Les redevances encaissées pour les participations des usagers aux frais des différents équipements s'élèvent à 2 007 K€ en 2019. apparaissent en retrait par rapport à 2018.

Produits des services	2017	2018	2019	Δ	%
Ss/total 706xx	2 099 097 €	2 107 082 €	2 007 340 €	-99 742 €	-4,7%
<i>dont Nautilus</i>	1 320 607 €	1 306 959 €	1 218 925 €	-88 034 €	-6,7%
<i>dont Conservatoire</i>	286 918 €	269 490 €	287 626 €	18 136 €	6,7%
<i>dont Ecole Arts</i>	96 857 €	94 391 €	101 230 €	6 839 €	7,2%
<i>dont Crèche</i>	244 443 €	213 148 €	206 433 €	-6 715 €	-3,2%
<i>dont ALSH Dirac</i>	72 073 €	76 500 €	85 403 €	8 903 €	11,6%
<i>dont Pays Art et Histoire</i>	0 €	12 929 €	33 590 €	20 661 €	159,8%
<i>dont Centre sportif</i>	55 174 €	53 709 €	56 298 €	2 589 €	4,8%
<i>dont Autres</i>	23 025 €	79 956 €	17 835 €	-62 121 €	-77,7%

Cette baisse est essentiellement liée aux recettes du centre nautique. La météo de l'été 2019 n'a pas été favorable et se traduit directement par une baisse des recettes d'exploitation. Par ailleurs, le centre a accueilli plus de compétitions sportives en 2019 que l'année précédente, réduisant la recette d'exploitation sur 9 journées complètes au lieu de 3,5 journées en 2018.

Les recettes Autres sont également en baisse, en lien avec des décalages temporels comme celui de la redevance DSP Solstice notamment).

La progression des recettes de la régie du service du pays d'art et d'histoire est à relativiser car l'année 2018 n'avait enregistré que 6 mois de recettes, le service ayant été intégré à GrandAngoulême en cours d'année seulement.

Enfin, la baisse des recettes de la Crèche est la conséquence de la réduction du nombre de berceaux pendant la période d'accueil provisoire en bâtiments préfabriqués, conséquence de la fermeture administrative du bâtiment historique.

Les charges de fonctionnement évoluent de 381 K€ et de +0,6% entre 2018 et 2019 (+448 K€ et + 0,7 % entre 2017 et 2018), passant de 68 626 K€ à 69 006 K€. Cette évolution globale masque cependant des disparités.

Les charges de fonctionnement courant évoluent de 408 K€ et de 0,9 % pour atteindre 46 091 K€.

K€	2017	2018	2019	Δ	%
Charges fct courant strictes	44 162	45 683	46 091	408	0,9%
Charges à caractère général	8 506	8 755	8 662	-93	-1,1%
Charges de personnel	19 887	20 331	20 841	510	2,5%
Autres charges de gest° courante (yc groupes d'élus)	15 769	16 596	16 587	-9	-0,1%
Atténuations de produits	21 132	21 161	21 306	144	0,7%
Charges fct courant	65 294	66 844	67 397	552	0,8%
Charges exceptionnelles larges *	1 955	965	863	-102	-10,5%
Charges fct hs intérêts	67 249	67 809	68 260	451	0,7%
Intérêts	929	817	747	-70	-8,6%
Charges de fonctionnement	68 178	68 626	69 006	381	0,6%

* y compris frais financiers hors intérêts (66 - 6611)

Au sein de ce bloc, ce sont les charges de personnel qui progressent le plus, avec +510 K€ et +2,5% pour atteindre 20 841 K€. A noter toutefois qu'il s'agit là de charges brutes, dont il conviendrait de déduire les cofinancements perçus par un certain nombre de postes pour apprécier l'évolution réelle.

Les autres charges de gestion courantes, qui recouvrent à la fois les subventions de fonctionnement versées ainsi que les indemnités des élus sont à quasi stabilité, malgré la progression continue de certaines participations :

- l'évolution de la contribution au SDIS (+ 127,7 K€ et +1,6 %) pour atteindre 7 965 K€
- la progression de la participation à OMEGA de 101 K€ pour atteindre désormais 351 K€ suite à l'élargissement de ses missions et de son périmètre
- la dernière année d'augmentation de la participation à l'Ecole Européenne supérieure de l'image (EESI) à +70 K€ pour atteindre 210 K€
- l'augmentation de 23 719 € de la contribution au SMAPE, qui atteint désormais près de 500 K€ en fonctionnement
- l'augmentation de la participation au Festival du film francophone (+19 K€ et 65 K€), à l'Etrier charentais (+17 454 € à 137 381 €), aux Soirs Bleus (+ 9 K€ à 46,7 K€), ...

A l'inverse, certaines participations sont à la baisse :

- en lien avec la redéfinition et la restitution de certaines compétences facultatives au 31/12/2018 mais avec versement d'attribution de compensation en lieu et place (glissement du chapitre 65 au chapitre 014 de fiscalité transférée)
- en lien avec le montant de la participation au budget annexe Gestion Immobilière/ Aménagement de zones, qui a diminué de près de 50 K€ par rapport à 2018 pour s'établir à 830,3K€:

Enfin, certaines augmentations sont compensées par des recettes équivalentes :

- c'est le cas notamment des contributions aux syndicats de rivières dans le cadre de l'instauration de la taxe GEMAPI, dont le produit couvre exactement les contributions versées (259,8 K€)

Le chapitre des charges à caractère général est en diminution de 93 K€ et de 1,1 %, en partie sous l'effet des restitutions de compétences opérées au 1^{er} janvier 2019 pour un certain nombre de compétences facultatives

Les postes en augmentation sont essentiellement :

- celui des locations immobilières, qui passe de 74 à 259 K€ avec la location de bâtiments en remplacement de ceux de la crèche des Poussins, dont l'occupation n'est plus possible au regard des contraintes des normes de sécurité. Des bâtiments modulaires sont ainsi loués depuis l'été 2019 et des locaux sont loués rue de l'Entrait à Champniers pour y relocaliser une partie des berceaux.

- celui de l'entretien des voiries qui passe de 74 à 260 K€, avec plus de 200 K€ pour l'entretien des voiries des zones d'activité, dont le balayage

-le poste des carburants est en augmentation, passant de 1201 K€ en 2018 à 1 302 K€ en 2019. A noter toutefois que ce poste fait l'objet de refacturations au réel des prises de carburant vers les budgets annexes Déchets ménagers et Assainissement pour le carburant relatif aux bennes à ordures et aux hydrocureuses, ainsi que vers la ville d'Angoulême avec laquelle la station carburant est mutualisée.

Les principaux postes en diminution concernent :

- l'énergie-électricité, passant de 1 116 K€ à 864 K€ mais une reddition des comptes plus précoce fin 2019 a sans doute altéré la qualité de la régularisation des comptes d'attente et des rattachements opérés et ce poste nécessitera sans doute des réajustements en 2020

- les vêtements de travail, passant de 311 K€ en 2018 à 189 K€ en 2019. La dotation en nouveaux vêtements des services techniques étant achevée et le renouvellement s'effectuant désormais en fonction de la vétusté. A noter également que ce poste fait l'objet d'une refacturation vers les budgets annexes, essentiellement Déchets ménagers et Assainissement, principaux utilisateurs de vêtements de travail techniques.

Le poste Etudes et recherches, qui passe de 277 K€ en 2018 à 176 K€ en 2019. Ce poste de dépenses était particulièrement important dans les années post fusion avec les frais d'étude sur les transferts et restitutions de compétence ou la réalisation de l'inventaire consolidé de l'ensemble des structures fusionnées.

- les remboursements de frais aux communes avec notamment la restitution des bâtiments scolaires des écoles des communes de l'ex CdC Charente Boëme Charraud fin 2018. Mais cette diminution constatée au chapitre 011 se traduit dans les faits par une augmentation au moins équivalente au chapitre 014 qui porte les attributions de compensation

- l'assurance multirisques de la collectivité, qui passe de 172 K€ en 2018 à 87 K€ en 2019.

Les charges de personnel évoluent de 510 K€ et de 2,5 %, pour atteindre 20 841 K€ sous l'effet de facteurs endogènes (création de postes essentiellement) et exogènes (glissement vieillesse technicité (GVT), évolution grilles indiciaires, modification taux de cotisation, ...).

La progression du GVT peut être évaluée à 1,2 % avec une incidence d'environ 240 K€. Les diverses mesures gouvernementales représentent elles une augmentation d'environ 133 K€. Le solde de l'augmentation est lié d'une part à l'effet des recrutements opérés en 2018 et 2019 ainsi qu'aux

départs d'agents et aux absences médicales et autres. A noter toutefois qu'un certain nombre de postes font l'objet de refacturations ou de cofinancements qui viennent ainsi en atténuation du coût net des charges de personnel. Si certaines de ces recettes sont facilement identifiables, d'autres font l'objet d'une valorisation globale au sein de financements apportés par des partenaires englobant d'autres postes de dépenses, rendant difficiles la lecture et l'analyse. A noter également l'incidence de la disparition des emplois aidés et des financements afférents, à l'origine du renchérissement du coût d'un certain nombre de postes.

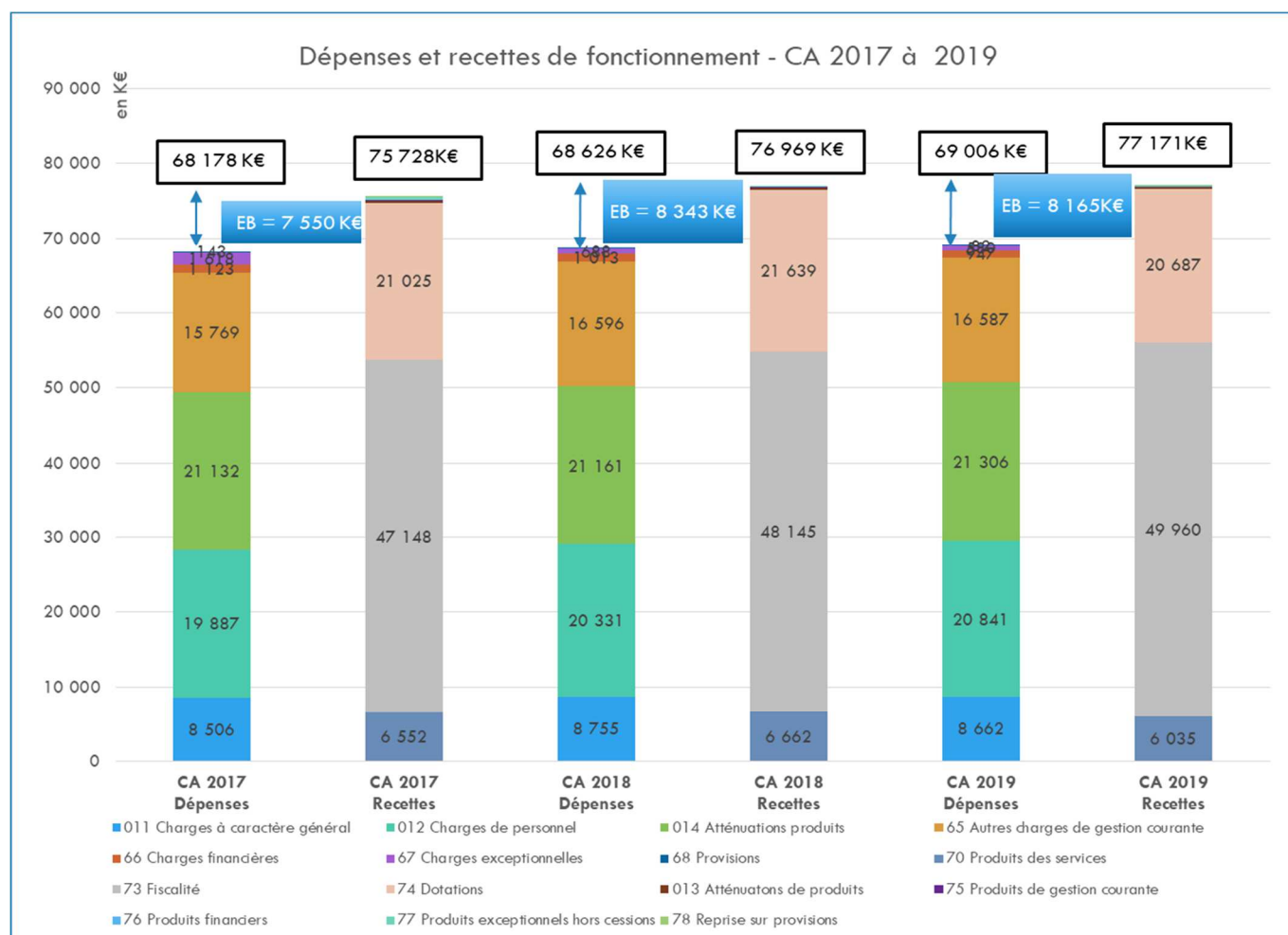
Ainsi, 934 584 € ont fait l'objet de remboursements par les communes (service commun des ADS) ou par le SMAPE.

A noter également 198 871 € de remboursement de charges de personnel pour arrêt de travail ou encore de remboursement de personnel mis à disposition du CAS.

Les intérêts de la dette (hors PPP stade d'athlétisme), sont en diminution de 70 K€, passant de 817 à 747 K€, et ce malgré une augmentation de l'encours de dette. Cette diminution est à mettre en lien avec la fin du remboursement d'emprunts anciens à taux relativement élevé et au maintien de taux d'intérêt très bas sur la dette plus récente.

Les charges exceptionnelles apparaissent en diminution, essentiellement en lien avec la diminution des subventions versées aux budgets annexes Camping et Espace Carat, dont les résultats se sont améliorés par rapport à 2018.

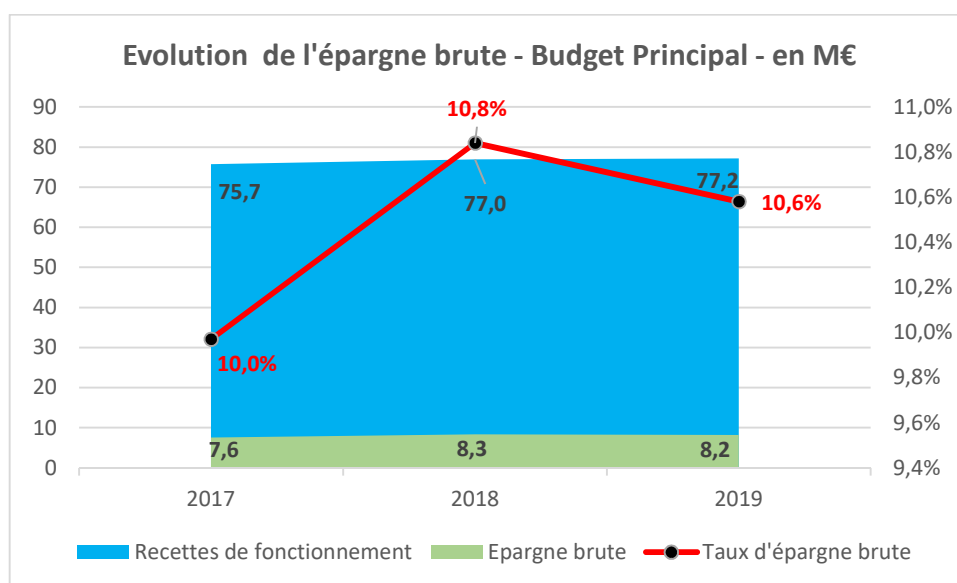
Ainsi, au global, les charges de fonctionnement n'évoluent que de 381 K€ et 0,6 %.



La limitation du poids des intérêts de la dette et l'amélioration des soldes des budgets annexes faisant l'objet de compléments de financement depuis le budget principal permettent de limiter la baisse de l'excédent brut courant qui diminue de 446 K€ et de 4,5 % de 2018 à 2019.

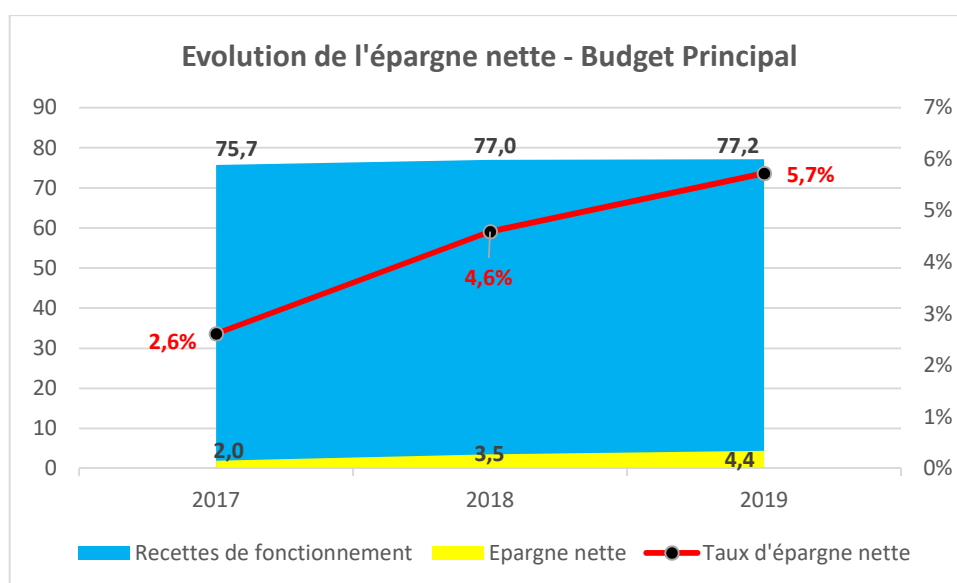
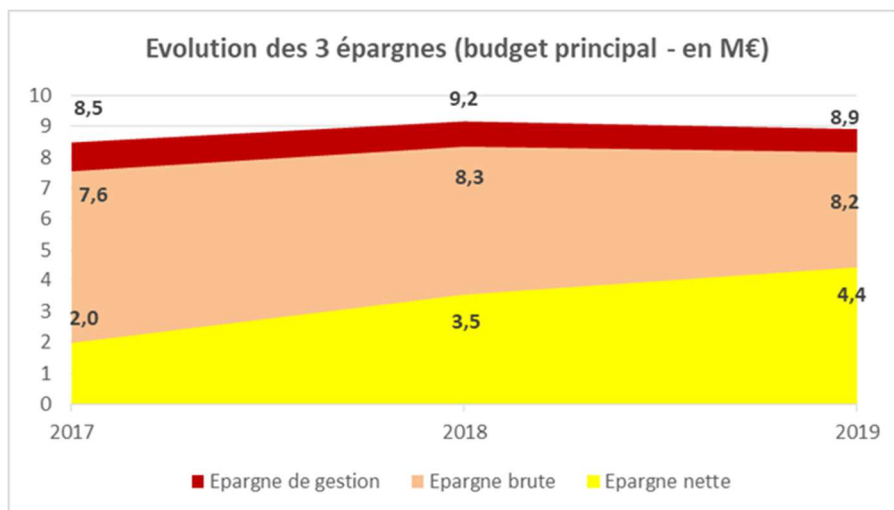
K€	2017	2018	2019	Δ	%
Produits de fct. courant	75 128	76 855	76 962	107	0,1%
- Charges de fct. courant	65 294	66 844	67 397	552	0,8%
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	9 835	10 011	9 565	-446	-4,5%
+ Solde exceptionnel large	-1 355	-850	-654	197	-23,1%
= Produits exceptionnels larges*	600	114	209	95	83,4%
- Charges exceptionnelles larges*	1 955	965	863	-102	-10,5%
= EPARGNE DE GESTION (EG)	8 479	9 160	8 912	-249	-2,7%
- Intérêts	929	817	747	-70	-8,6%
= EPARGNE BRUTE (EB)	7 550	8 343	8 165	-179	-2,1%
- Capital	5 570	4 805	3 746	-1 059	-22,0%
= EPARGNE NETTE (EN)	1 980	3 539	4 419	881	24,9%

L'épargne brute ainsi dégagée en 2019 s'élève à 8 165 K€ contre 8 343 K€ en 2018, en diminution de 178 K€. En termes de ratio, le taux d'épargne brute représente 10,6 % des recettes de fonctionnement.



L'épargne nette, obtenue après déduction du remboursement du capital des emprunts, s'élève à 4 419 K€ contre 3 539 K€ en 2018, en progression de 881 K€ et de plus de 24,9 %. Elle ne représente pour autant que 5,7 % des recettes de fonctionnement, en augmentation par rapport à 2018 mais néanmoins toujours en deçà de l'objectif de 7 %.

Soit la représentation graphique suivante :



Si l'objectif fixé pour la progression du taux et du montant d'épargne nette peut être considéré comme atteint, il est à noter que celui-ci ne couvre toutefois pas totalement le montant des dotations en investissement. L'amélioration ainsi constatée de l'épargne nette, obtenue grâce aux effets conjugués des efforts de gestion des services d'une part, mais également d'un environnement économique relativement favorable et de taux d'intérêt bas, risque malheureusement d'être mis à mal par la crise économique et sociale consécutive à la pandémie de COVID-19 en 2020.

Section d'investissement :

Le remboursement du capital des emprunts s'est élevé à 4 119 K€, contre 5 369 K€ en 2018, soit une diminution de 1 250 K€. A noter toutefois que des remboursements anticipés avaient été réalisés, tant en 2017 qu'en 2018, soit en lien avec des transferts de compétence, soit afin d'optimiser la gestion de la dette et que ce montant comprend également le remboursement en capital du partenariat public privé pour la construction du stade d'athlétisme.

(en €)	2017	2018	2019	variation	Δ 2019/2018
Total remboursement capital	6 192 761	5 368 993	4 119 487	-1 249 506	-23,3%
<i>dont remboursement anticipé</i>	1 658 000	1 132 526	0	-1 132 526	-100,0%
<i>dont remboursement PPP</i>	175 103	174 503	175 104	601	0,3%
<i>dont cautions</i>	891	320	7 499	7 179	NS
soit remboursement capital emprunts courants	4 358 767	4 061 644	3 936 884	-124 760	-3,1%

Retraités de ces montants, le remboursement du capital de la dette est de 3 937 K€ en 2019, contre 4 061 K€ en 2018, en diminution de 124 760 € et de 3,1 %.

A noter qu'une part de dette fait l'objet d'un remboursement annuel de la part du budget annexe des déchets ménagers, ainsi que de Calitom. En effet, la part de financement réalisée par voie d'emprunt pour l'usine d'incinération de la Couronne ainsi que pour les équipements relatifs aux déchets ménagers et portée par le budget principal est remboursé à celui-ci. Le montant de ce remboursement a été de 374 K€ en 2019. Ainsi, **le montant net de remboursement de capital en 2019 est de 3 563 K€**. A noter que la part de remboursement depuis le budget annexe Déchets ménagers est arrivée à échéance fin 2019 : il ne demeurera plus que la part de remboursement par Calitom pendant encore quelques années pour l'usine d'incinération.

Enfin, la restitution de la compétence Bâtiments scolaires aux 8 communes de ex Charente Boème Charraud s'est accompagnée du transfert de la part résiduelle de l'emprunt qui l'accompagnait et que des remboursements interviendront à compter de 2020.

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 16 519 K€ en 2019 contre 17 894 K€ en 2018, soit une diminution de 1 375 K€ et de 7,7 %.

Dépenses invest. hors dette (en K€)	2017	2018	2019	Δ	Evolution 2019/2018
Opérations dans PPI	8 365	11 087	9 911	-1 176	-10,6%
Opérations hors PPI	500	75	178	103	137,6%
Dotations (20,21,23)	3 153	3 718	4 263	545	14,7%
Dotations (204)	655	986	1 691	705	71,5%
<i>dont AC investi.</i>	0	327	817	490	149,8%
Autres dépenses (10,13, 26,27)	400	1 089	150	-939	-86,2%
Opérations comptes tiers (45)	48	939	326	-613	-65,3%
Total	13 121	17 894	16 519	-1 375	-7,7%

Les dépenses incluses dans le programme pluriannuel d'investissement ont diminué mais atteignent près de 10 M€, en lien avec le calendrier de réalisation d'opérations majeures, comme l'aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare d'Angoulême, la passerelle ou encore la contribution à l'RN141. Celles-ci passent de 11 087 K€ en 2018 à 9 911 K€ en 2019, soit une diminution de 1 176 K€ et une diminution de près de 33 %.

Cette baisse concerne pour l'essentiel les opérations directes, en lien direct avec les volumes budgétaires relatifs aux opérations de la passerelle de la gare d'Angoulême ou à la fin de la construction du centre de loisirs de Dirac.

K€	2017	2018	2019
Opérations directes	3 975	7 439	6 143
AP02 : MEDIATHEQUE	835	90	0
AP14 : QUARTIER GARE	1 317	116	504
AP11 : PASSERELLE DU PEM	641	4 804	2 443
AP16 : PARVIS DU PEM	120	168	1 678
AP26 : AMGT VOIRIE MONTAGNES	0	22	18
AP27 : ADAPT ECOLES	0	3	0
AP28 : VAL DE CHARENTE V92	0	4	186
AP29 : PLUI	181	62	165
AP30 : DOC URBA	120	90	114
AP31 : RENOV ENERGQ BAT	347	24	8
AP33 : ALSH	374	1 047	136
AP36 : NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE		43	22
AP37 : NAUTILIS - TOITURE	38	1	0
AP38 : CANALISATIONS PLUVIALES BHNS	2	608	33
AP39 : TROIS CHENE ET SNPE	0	0	45
AP42 : PEM LA COURONNE			3
AP43 : CONSERVATOIRE		15	27
AP45 : DECONSTRUCTION LES FRAUDS		3	2
AP46 : EAUX PLUVIALES GRAND FONT		338	24
AP47 : RLP1		1	68
AP51 : LOCAL STOCKAGE GA			367
AP54 : REHABILITATION SIEGE			6
AP55 : REHABILITATION VOIRIES			295
Opérations indirectes	4 390	3 646	3 768
AP15 : LGV-SEA	469	135	0
AP06 : ORU et Habitat ORU (production logts)	219	484	44
AP20 : Habitat indigne / PLH 2014-2020	313	330	376
AP21 : PCS Prod° logts / PLH 2014-2020	208	190	852
AP22 : Accession propriété / PLH 2014-2020	276	312	311
AP18 : Habitat - publics spé / PLH 2014-2020	0	25	40
AP19 : Interv. parc public existant / PLH 2014-2020	0	133	159
AP23 : PNRU 2	161	73	32
AP24 : RN 141 (CPER 2015-2020)	500	1 360	1 216
AP25 : STADE CHANZY	0	535	535
AP34 : TRES HAUT DEBIT	2 222	0	0
AP35 : LOI PINEL PLUS	22	28	69
AP40 : BAROUILHET		0	0
AP41 : LIAISONS DOUCES		41	41
AP56 : SCHEMA CYCLABLE			8
AP57 : IMMOBILIER D'ENTREPRISE			72
AP58 : RELOCALISATION ESPE			14
Dépenses d'équipement	8 365	11 085	9 911

Du côté des **dépenses incluses dans le PPI**, on peut noter que ce sont essentiellement les dépenses d'opérations directes (opérations réalisées sur le patrimoine de l'agglomération) qui sont en diminution, passant de 7 439 K€ à 6 143 K€ entre 2018 et 2019, essentiellement sous l'effet des travaux de la passerelle, de l'ALSH de Dirac et des travaux relatifs aux opérations d'eaux pluviales.

Les dépenses indirectes, soit les subventions d'équipement et les fonds de concours versés à des tiers sont en très légère progression, passant de 3 646 K€ en 2018 à 3 768 K€ en 2019, les principaux versements concernant le domaine de l'Habitat ou encore le fonds de concours versé à l'Etat dans le cadre du cofinancement des travaux d'aménagement de la RN141 ou le versement du solde du fonds de concours à la ville d'Angoulême pour l'aménagement du stade Chanzy.

Les **opérations d'équipement**, hors PPI, ne représentent que 178 K€ en 2019. Ne sont plus gérés sous cette forme désormais que la pépinière agricole, le Bureau d'information municipal (BIM) pour l'accueil de l'office du tourisme au sein de la mairie d'Angoulême et les travaux de la Crèche pour

l'aménagement de cet équipement sur 2 nouveaux sites. Cette dernière opération représente d'ailleurs l'essentiel des crédits gérés en opération avec 102 K€.

Pour **les dotations d'investissement**, qui correspondent essentiellement à des dépenses de grosses réparations sur le patrimoine de l'agglomération, ou à des subventions d'équipement versées dans le cadre de contributions statutaires, celles-ci sont en diminution, passant de 6 732 K€ en 2018 à 6 430 K€ en 2019. Cette évolution apparente masque toutefois des disparités.

Les dotations correspondant à des dépenses d'équipement s'élèvent ainsi à 4 589 K€ en 2019 contre 4 657 K€ en 2018, soit des dépenses quasiment stables. Ces dépenses sont principalement portées par :

- les travaux de réalisation de l'aire de grand passage (989 K€),
- les travaux en matière d'eaux pluviales (299 K€),
- l'acquisition d'un porte multi outils pour le service espaces verts (237 K€),
- les travaux pour le réaménagement de l'aire e lavage à Frégeneuil (123 K€),
- l'aménagement de l'aire de covoiturage du Berguille (123,6 K€)
- les acquisitions et travaux au Conservatoire (137,6 K€), à l'Ecole d'Arts (54,4 K€), au 3211 (119 K€), à Nautilus (366,6 K€), au centre sportif des Montagnes (28,4 K€), pour les baignades (168,5 K€), la cuisine centrale (76 K€),
- l'acquisition de l'immeuble au 32 Rempart de l'Est à Angoulême pour l'hébergement du service PAH (167 K€)
- des aménagements de voirie (48 K€)
- des études en matière de zones commerciales (24,5 K€)
- la réalisation de travaux pour le compte de SNCF Réseaux sur la passerelle pour la desserte des quais de la gare d'Angoulême, pour 326 K€).

A noter également en 2019 une avance en compte courant d'associé de 100 K€ versée à la SEM Territoire Charentes pour l'opération d'aménagement de la ZAC des Seguins Ribéreaux à Ruelle ainsi que le dernier versement de la participation au fonds de garantie SOFITECH pour 50 K€, montants qui sont venus augmenter les dotations d'investissement.

Du côté des subventions d'équipement, le montant évolue pour passer de 986 K€ en 2018 à 1 691 K€ en 2019. Toutefois, cette augmentation est portée par les attributions de compensation versées en investissement, qui s'élèvent désormais à 817 K€. Retraitées de cette somme, les dotations annuelles sous forme de subventions d'équipement sont de 873 K€, montant en augmentation de 215 K€ par rapport à 2018, dont +30 K€ de participation au SMPI, qui passe de 320 à 350 K€, +104 K€ sur les subventions ADEL TPE, qui passent de 111,5 K€ à 215,8 K€

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- pour 2 185 K€ par des ressources propres, dont 1 909 K€ de FCTVA,
- pour 3 326 K€ par des subventions,

- pour 6 000 K€ par recours à l'emprunt

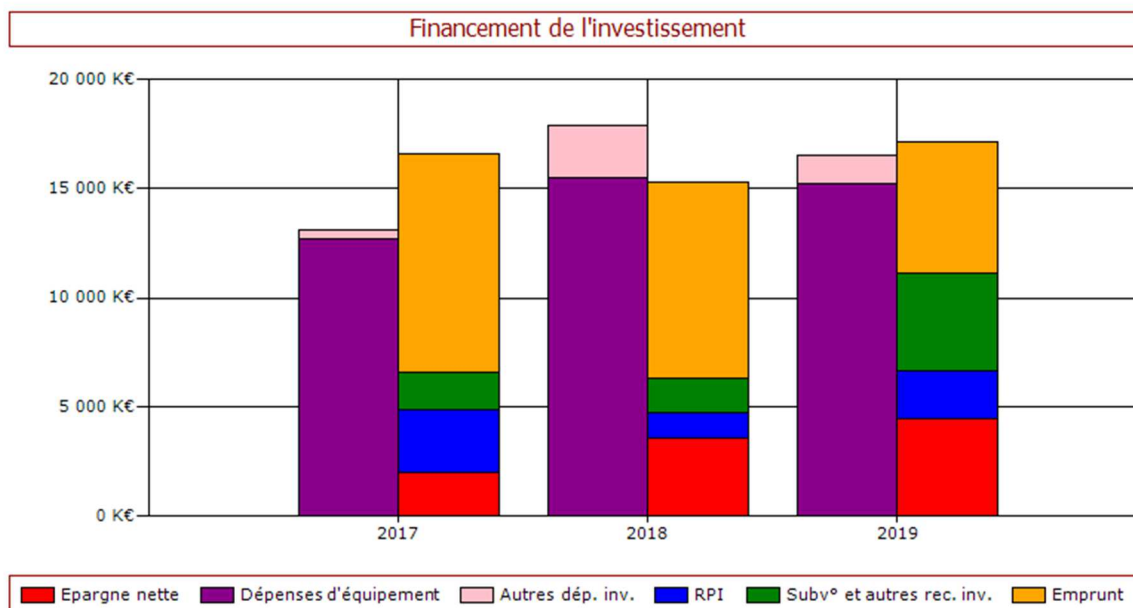
- pour 4 419 K€ par l'épargne nette

Ce qui peut se synthétiser et se représenter de la façon suivante :

K€	2017	2018	2019
Dépenses d'équipement	12 673	15 539	15 225
Dépenses directes d'équipement	7 628	11 229	10 610
Dépenses indirectes (FdC et S.E.)	5 045	4 310	4 615
Opérations pour cpte de tiers (dép)	48	939	326
Dépenses financières d'investissement	400	1 089	150
Remboursement anticipé	0	0	0
Dép d'inv hors annuité en capital	13 121	17 894	16 519
Financement de l'investissement	16 578	15 304	17 147
EPARGNE NETTE	1 980	3 539	4 419
Ressources propres d'inv. (RPI)	2 898	1 151	2 185
FCTVA	1 537	844	1 909
Produits des cessions	1 211	181	35
AC Investissement		107	104
Diverses RPI	150	18	137
Opérations pour cpte de tiers (rec)	48	0	1 123
Fonds affectés (amendes, ...)	0	0	94
Subventions yc DETR / DSIL	1 650	1 614	3 326
Emprunt	10 002	9 000	6 000
Variation de l'excédent global	3 457	-2 590	628
K€	2017	2018	2019
Excédent global de clôture (EGC)	7 853	5 474	6 104

L'excédent global de clôture à fin 2019 est désormais de 6 104 K€.

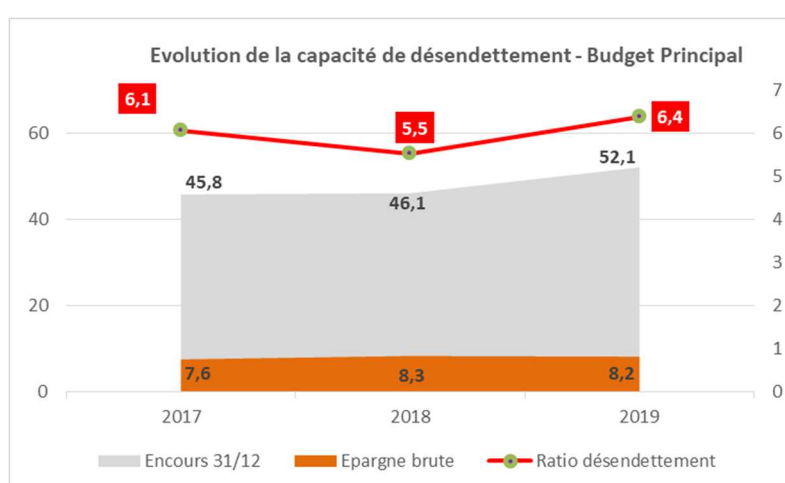
La représentation graphique du mode de financement des investissements est la suivante :



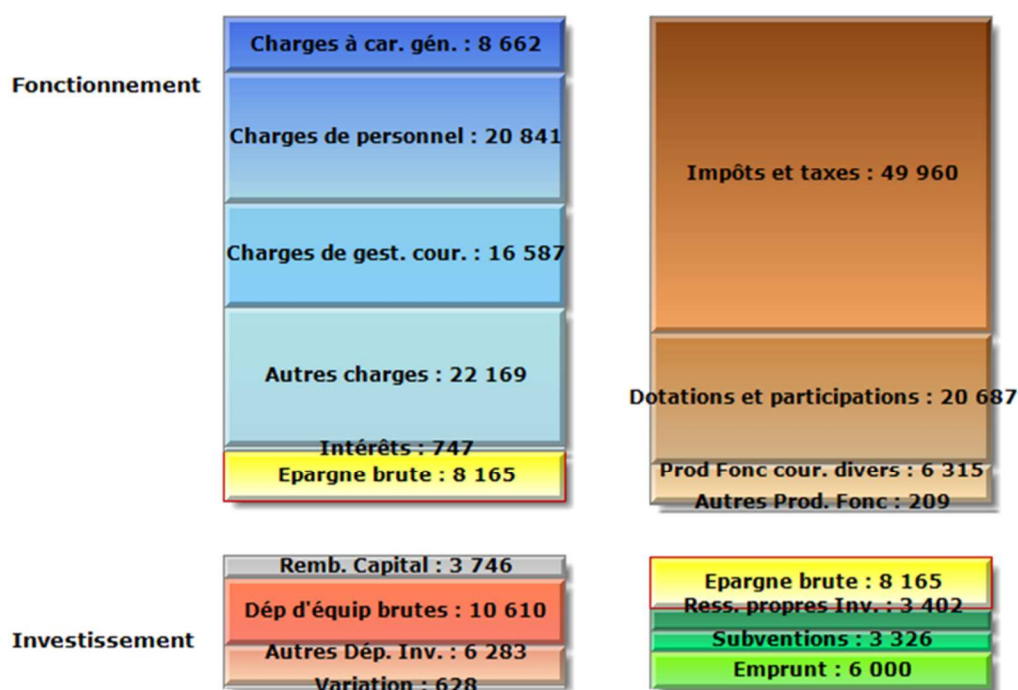
On notera le niveau soutenu des dépenses d'investissement sur ces 2 dernières années, l'évolution de la part d'épargne nette disponible pour le financement des dépenses d'investissement, passant de 1,98 M€ à 4,42 M€, la nette augmentation de la part des subventions venues financer les dépenses d'investissement en 2019, traduisant l'arrivée à maturité des projets d'investissement et les versements sollicités auprès des cofinanceurs.

En matière de dette, compte tenu d'un recours à l'emprunt de 6 M€ (emprunt à taux fixe 1,73 % souscrit auprès de la Société Générale) et d'un remboursement en capital d'un peu moins de 4 M€, l'encours de dette s'établit à fin 2019 à 52,1 M€ au budget principal.

En terme de capacité de désendettement, ratio qui permet d'estimer en combien d'années la collectivité pourrait rembourser la totalité du capital de sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute, celui-ci s'établit à 6,4 années à fin 2019, contre 6,1 années à fin 2017, soit une relative stabilité malgré une progression de l'encours.



Enfin, le schéma d'équilibre général du compte administratif 2019 se présente de la façon suivante :



Le détail des montants réalisés figure en annexe du présent rapport, ainsi que les fiches récapitulant l'exécution budgétaire 2019 de chacun des équipements gérés en régie et inclus dans le budget principal : conservatoire Gabriel Fauré, médiathèque L'Alpha, Ecole d'Arts (tous sites confondus : Les Acacias, Le Labo, l'Epiphyte), crèche Les Poussins, Piscine-patinoire Nautilus, centre sportif des Montagnes, Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Dirac.

CA2019 – DEPENSES AU TITRE DE LA MOBILITE (Budget principal)

Les crédits consacrés en 2019 à la mobilité au sein du budget principal sont de **139 K€ en dépenses directes de fonctionnement, 1 270 K€ en recettes de fonctionnement, 4 578 K€ de dépenses d'investissement et 2 192 K€ de recettes d'investissement.**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 139 032,45 €.

Celles-ci se déclinent de la façon suivante :

- ✓ Accompagnement technique sur le plan de mobilité, études stratégiques sur le covoiturage et sur la mobilité durable avec IRVE (Infrastructure de recharge de véhicules électriques) : 86,3 K€ (article 617)
- ✓ Entretien, nettoyage et énergie du PEM, des voies bus : 29,3 K€
- ✓ Adhésions : au club des villes et territoires cyclables 3,1 K€ et ALTRO (Association Logistique Transports) 3 K€.
- ✓ Frais de communication : 11 K€
- ✓ Mise en place de partenariats pour 2019 (compte 6574/8 242/31) : Cyclofficine (Délibération 2019.06.172) : 5 K€, Vélocité (Délibération 2019.06.172 1 K€) : 1 K€.

Pour rappel : 149 K€ ont été versés à l'AAPHIA (organisme favorisant la mobilité sociale des personnes âgées et handicapées) pour le service Mouvibus dont 111 K€ non financé par le VT sur le budget principal au titre de la **compétence politique de la Ville.**

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 269 554,10 € et se composent de :

- du reversement du versement transport (VT) pour **139 032,45 €** soit l'équivalent exact des dépenses de fonctionnement liées directement à la compétence mobilité.
- du reversement de VT depuis le budget annexe pour **500 000 €** au titre de la fin de l'autofinancement du Pôle d'échange multimodal d'Angoulême par le versement transport.

Cette fonction recense également :

- la refacturation des dépenses de la SPLA GAMA 3 K€ (télésurveillance, fluides...)
- la refacturation du budget annexe Transports au budget principal pour 627 K€, représentant la part de charges indirectes supportées par le budget principal (frais de siège, quote-part de charges des services supports,..)

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 578 K€ et sont quasi exclusivement gérées en AP/CP, à l'exception des dotations annuelles pour 79 K€ :

- ✓ Equipement hors opération : 79 K€ pour des parkings relais (46,4 K€) et fonds de concours hors opération liaisons douces – Gond Pontouvre (32,6 K€)

✓ **Les opérations d'équipement :**

- L'opération pour le compte de SNCF Réseau (compte de tiers 458101) relative à la desserte des quais de la gare d'Angoulême depuis la passerelle (ascenseurs et escaliers) (CP 2019 = 326,3 K€)
- Les autres dépenses figurent dans le plan pluriannuel d'investissement détaillées dans le rapport sur les autorisations de programme.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE après DM4 2019	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 11 - PASSERELLE POLE ECHANGE MULTIMODAL	10201004	10 480 492,00	671 866,80	11 152 358,80	2 442 687,69	9 237 317,46	1 915 041,34	1 243 174,54	671 866,80	0,00		
AP 16 - Parvis du pôle d'échange multimodal	1016	9 296 020,00		9 296 020,00	1 677 904,48	8 117 311,14	1 178 708,86	338 000,00	840 708,86	0,00		
AP 40 - BAROUILHET	10201801	2 000 000,00		2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	50 000,00	150 000,00	1 000 000,00	800 000,00	
AP 41 - LIAISONS DOUCES	10201802	200 000,00		200 000,00	41 421,44	82 842,87	117 157,13	99 760,00	17 397,13	0,00		
AP 42 - PEM LA COURONNE - Passerelle	10201803	2 844 000,00		2 844 000,00	2 808,00	2 808,00	2 841 192,00	230 000,00	2 000 000,00	611 192,00		
AP 42 - PEM LA COURONNE - Parvis	10202008	0,00	3 049 200,00	3 049 200,00			3 049 200,00	150 000,00	2 000 000,00	899 200,00		
AP 56 - SCHEMA CYCLABLE	10201908	1 300 000,00		1 300 000,00	7 793,35	7 793,35	1 292 206,65	220 000,00	270 000,00	270 000,00		262 206,65
TOTAL MOBILITE		26 120 512,00	3 721 066,80	29 841 578,80	4 172 614,96	17 448 072,82	12 393 505,98	2 330 934,54	5 949 972,79	2 780 392,00	1 070 000,00	262 206,65

A noter : deux AP font l'objet d'une revalorisation au BP 2020, pour accompagner les évolutions et avenants de travaux déjà proposés (voir délibération 2019.12.123.B).

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2 150 K€ et sont composées de cofinancement pour :

- L'opération pour compte de tiers 458201 concernant les demandes de remboursement présentés à la SNCF sur le financement des ascenseurs et escaliers de la passerelle pour 1 273,2 K€.
- le versement des subventions pour le PEM, à hauteur de 1 004,8 K€ : soit 525,6 K€ du Département et 479,2 K€ de la Région.
- le versement de primes correspondant à des certificats d'économies d'énergie du programme CEE ALVEOLE pour la mise en place d'abri-vélos : 21,8 K€

CA 2019 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Les réalisations du budget annexe Transports s'élèvent à hauteur de **26 120 K€ en dépenses de la section de fonctionnement** (soit un taux de réalisation d'environ 82,3 % des dépenses réelles) et de **58 857 K€ en dépenses de la section d'investissement** (soit un taux de réalisation d'environ 87,1 % des dépenses d'équipement).

CA 2019 TRANSPORTS							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
AE/CP	0	3 000	1 500	Résultat reporté (002)	8 089	13 550	15 796
Crédits nouveaux	14 482	22 272	22 866	Crédits nouveaux	21 771	28 972	27 794
Sous/total opérations réelles	14 482	25 272	24 366	Sous/total opérations réelles	29 860	42 522	43 590
<i>Virement</i>							
Dotation aux amortissements	1 514	1 499	1 754	Opérations ordre	1	46	65
Sous/total opérations ordre	1 514	1 499	1 754	Sous/total opérations ordre	1	46	65
TOTAL FONCTIONNEMENT	15 995	26 771	26 120	TOTAL FONCTIONNEMENT	29 860	42 567	43 655
INVESTISSEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
Reports				Reports			
Résultat reporté (001)			6 929	Résultat reporté (001)	13 224	4 204	
				Excédents capitalisés (1068)	309	308	
				Réserves réglementées (1064)		7	
APCP	11 311	14 264	26 950	APCP - subventions			289
Opération	133	71	0	Opération			0
Autres dépenses	1 360	4 013	314	Autres	1 962	140	519
Emprunt			675	Emprunt		12 000	12 500
Sous/total opérations réelles	12 804	18 348	34 868	Sous/total opérations réelles	15 495	16 659	13 308
				<i>Virement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Opérations patrimoniales	1 053	2	74	Opérations patrimoniales	1 053	2	74
Opérations ordre	1	46	65	Amortissements	1 514	1 499	1 754
Sous/total opérations ordre	1 054	48	139	Sous/total opérations ordre	2 566	1 501	1 827
Opérations liées à MO déléguée	5 582	16 000	23 850	Opérations liées à MO déléguée	5 582	9 307	24 130
TOTAL INVESTISSEMENT	19 439	34 396	58 857	TOTAL INVESTISSEMENT	23 644	27 467	39 265

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **26 120 K€**, dont 1 754 K€ d'écritures d'ordre et 24 366 K€ d'écritures réelles.

S	Se	Tyl	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
		O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 513 592,99 €	1 499 097,93 €	1 753 571,65 €
			Total O	1 513 592,99 €	1 499 097,93 €	1 753 571,65 €
		R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	732 315,91 €	19 322 800,68 €	19 621 332,34 €
			012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	145 987,91 €	241 960,48 €	358 601,96 €
			014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	76 172,26 €	33 573,85 €	3 344,67 €
			022-DEPENSES IMPREVUES	0,00 €		
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 519 564,88 €	1 276 143,77 €	1 244 650,43 €
			66-CHARGES FINANCIERES			343 622,89 €
			67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 651,88 €	347 049,66 €	1 294 534,30 €
			68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €	1 050 608,00 €	0,00 €
			AE 1-TUNNEL DE LA GATINE	0,00 €	3 000 000,00 €	1 500 000,00 €
			AE 2-OP_AE OPERATION BAROUILHET	0,00 €	0,00 €	
			AE 3-OP_AE LIAISONS DOUCES	0,00 €	0,00 €	
			Total R	14 481 692,84 €	25 272 136,44 €	24 366 086,59 €
			Total D	15 995 285,83 €	26 771 234,37 €	26 119 658,24 €

Les dépenses d'ordre se composent uniquement de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables).

Les dépenses réelles s'élèvent à 24 366 K€.

- Les charges à caractère général, de 19 621K€, sont en augmentation de 299 K€ soit +1,5 %,
 - sous l'effet de l'augmentation conséquente de la prestation versée à la SPL STGA avec +484 K€ (soit une majoration de 2,6% pour un coût total de 18 813 330,48 €)
- Pour rappel au BP 2020 a été prévu la revalorisation du forfait de charges versé à la STGA, pour le fonctionnement de Möbius, qui désormais s'établit à 20 212 K€, en hausse de 3,4% par rapport à 2019, sous le double effet de la réorganisation du réseau, de l'extension des dessertes et des plages horaires ainsi que des révisions de prix prévues au contrat d'obligation de service public (COSP). Un avenant financier ainsi qu'une révision générale du contrat sont à ce titre en cours d'examen et devraient aboutir d'ici quelques mois à un avenant complet au COSP pour tenir compte de l'ensemble des évolutions intervenues.*
- L'autre majoration d'importance connectée au niveau des recettes concerne les remboursements de frais au BP et qui sont majorés de 120 K€.

- Les charges de personnel sont en augmentation à 358,6 K€ soit une augmentation de 48%.

Cette augmentation s'explique en grande partie par le recrutement de 2 agents pour le service Transport scolaire suite au transfert effectif des services de transports scolaires situés à l'intérieur du ressort territorial de GrandAngoulême au 1^{er} janvier 2020. Une compensation de la Région figure en recette pour la prise en compte de ce transfert.

- Le taux de réalisation du chapitre 65 n'est que de 36 % car le transfert des transports scolaires par la Région ne sera effectif qu'en 2020 et les 1 950 K€ prévus n'ont pas été réalisés.

Ont été réalisés les reversements de VT au budget principal pour les actions de la mobilité qu'il mène (voir les 139 K€ de fonctionnement et les 500 K€ d'autofinancement évoqués auparavant).

- Les 197 K€ de subventions versées aux autorités organisatrices de rang 2 (AO2) pour les services de transport scolaire assurés par les communes avec une recette équivalente inscrite en compensation en provenance de la Région.
- Les 326 K€ de contribution au forfait de charges de la DSP avec Citram pour la ligne Réseau vert désormais intégrée au réseau Möbius
- Le versement de 38 400 € à l'AAPHIA pour lui garantir des ressources afin de lui permettre la continuité de son activité Mouvibus au profit des personnes à mobilité réduite.
- Les atténuations de produits au chapitre 014 ont été de 3,3 K€, les reversements de VT étant désormais quasi intégralement gérés par les URSSAF et directement déduits du montant de VT versé.
 - Au titre des dépenses exceptionnelles :
 - L'annulation d'un titre de rattachement relatif aux recettes commerciales 2018 pour 160 K€
 - Au chapitre des charges exceptionnelles, le versement d'indemnisations pour 1 134 K€ sont constatés en 2019 au titre des travaux du BHNS. Une dernière commission d'indemnisation amiable (CIA) de « rattrapage » pour la phase 1 des travaux BHNS devait être organisée en avril 2020 pour compenser les pertes subies par les commerçants avec les travaux du BHNS.
 - Le versement d'une participation d'équipement d'1,5 M€ en 2019 à la Commune d'Angoulême pour le tunnel de la Gâtine le solde, soit 1 250 K€, étant prévu en 2020.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020
AE 1 - TUNNEL DE LA GÂTINE	15201601	5 750 000,00	1 500 000,00	4 500 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 27 859 K€, dont 65 K€ de recettes d'ordre et 27 794 K€ de recettes réelles.

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	800,00 €	45 564,33 €	65 163,70 €
		Total O	800,00 €	45 564,33 €	65 163,70 €
R		002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	8 088 671,83 €	0,00 €	0,00 €
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES			568,56 €
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			0,00 €
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	0,00 €	4 017 754,21 €	3 658 659,57 €
		73-IMPOTS ET TAXES	19 389 610,85 €	20 079 547,30 €	20 733 799,69 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 277 374,00 €	2 549 645,46 €	2 238 454,00 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 270,83 €	2 324 620,00 €	13 865,11 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	102 680,06 €	0,00 €	1 148 646,99 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00 €	0,00 €
		Total R	29 859 607,57 €	28 971 566,97 €	27 793 993,92 €
		Total R	29 860 407,57 €	29 017 131,30 €	27 859 157,62 €

Les recettes d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles pour 2019 sont de 27 794 K€ et se composent :

- du reversement des recettes de la STGA à hauteur de 3 659 K€. La baisse constatée entre 2018 et 2019 résulte entre autre d'un rattachement 2018 supérieur de 160 K€ à ce qui a été constaté au chapitre 70. La moyenne des deux années est de 3,8 M€ par an.

- toutefois un ajustement des charges et des recettes d'exploitation de la SPL STGA pour 2018 (1 052K€) auquel se rajoute l'intéressement à la maîtrise des charges (74 K€) constatés au chapitre 77 vient compléter cette lecture des relations avec la SPL.

- des impôts et taxes, à hauteur de 20 734 K€, composé exclusivement par le Versement transport (VT) avec un taux inchangé à 1,7 % sur le secteur de ex-GrandAngoulême et le taux lié à la deuxième année de lissage, soit 1,2 % en 2019, sur les autres secteurs. Pour mémoire, les bases sont constituées de la masse salariale des entreprises et collectivités employant plus de 11 salariés.

- de la dotation générale de décentralisation, dont le montant est figé maintenant depuis de nombreuses années à 2 238 454 €

- à noter : le transfert du transport scolaire par la Région n'ayant pu se faire en 2019 la prévision de dotation de 2 340 K€ ne s'est pas réalisée.

- Ces recettes annuelles sont complétées par des ventes de véhicules pour 20 000 € et 2 701,60 € de remboursements divers.

A ces recettes de l'année il faut ajouter :

- la reprise du résultat antérieur reporté, à hauteur de 15 796 K€.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement nouvelles s'élèvent à 51 928 K€, dont 139 K€ de dépenses d'ordre et 51 789 K€ de dépenses réelles.

S	Se	Tyl	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
			041-OPERATIONS PATRIMONIALES	6 634 824,87 €	2 160,00 €	73 822,00 €
			Total I	6 634 824,87 €	2 160,00 €	73 822,00 €
			040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	800,00 €	45 564,33 €	65 163,70 €
			Total O	800,00 €	45 564,33 €	65 163,70 €
			001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT			0,00 €
			022-DÉPENSES IMPREVUES	0,00 €		
			16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			675 000,00 €
			20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 062,36 €	0,00 €	720,00 €
			21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	913 321,32 €	3 760 494,80 €	223 571,60 €
			23-IMMOBILISATIONS EN COURS	342 510,93 €	16 252 446,38 €	23 930 636,29 €
			26-PARTICIPATIONS, CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICI.	232 650,00 €	0,00 €	
			27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0,00 €	9 000,00 €
			45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		0,00 €	0,00 €
			AP 1-RESTRUCTURATION DU RESEAU	11 298 267,93 €	14 128 876,54 €	26 397 860,09 €
			AP 2-MAISON DES MOBILITES	12 852,03 €	2 601,19 €	0,00 €
			AP 3-OPERATIONS INDUITES BHNS		132 973,89 €	423 932,32 €
			AP 4-SCHEMA D'ACCESSIBILITE		0,00 €	0,00 €
			AP 5-MODERNISATION RESEAU TRANSPORTS			128 476,73 €
			OP SERVICE NOUVELLES MOBILITES	0,00 €	71 040,61 €	0,00 €
			Total R	12 803 664,57 €	34 348 433,41 €	51 789 197,03 €
			Total D	19 439 289,44 €	34 396 157,74 €	51 928 182,73 €

Les dépenses d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables (65 K€) et par les opérations patrimoniales au sein de la section d'investissement (74 K€) qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Les principales dépenses réelles sont les suivantes :

- 675 K€ de remboursement de capital relatif aux emprunts souscrits en 2018 et 2019 (24,5 M€ empruntés en tout dont 12,5 M€ en 2019).
 - Les dotations d'équipement (hors les avances sur travaux BHNS) se limitent à 313 927,89 € :
 - 720 € de frais de publicité pour l'acquisition d'un logiciel de gestion pour les transports scolaires (chapitre 20)
 - 237 223,70 € d'immobilisations corporelles, dont 215 K€ d'acquisitions de vélos et 3,9 K€ de casques, porte bébé et sacoches (chapitre 21), 3,5 K€ de matériels informatiques et 900 € de publicité pour la pose et dépose d'abris voyageurs. *Rappelons que le nouveau contrat entre GrandAngoulême et la STGA prévoit que GrandAngoulême réalise désormais les acquisitions de matériel.*
 - 80 626,29 € de travaux hors PPI et avances : 47 K€ pour les locaux de la STGA (séparation des réseaux de chauffage et pose d'un ensemble de climatisation) et 33,6 K€ concernent les travaux sur différents arrêts.
 - Les avances de fond versés à la SPL GAMA pour les travaux BHNS s'élèvent à 23 850 K€.
- Le reste des opérations d'investissement est inclus dans la programmation pluriannuelle d'investissements et se présente ainsi :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP 1 - BHNS	1501	88 000 000,00	26 397 860,09	66 685 284,40	21 314 715,60	8 000 000,00	2 000 000,00	5 000 000,00	6 314 715,60
AP 3 - OPERATIONS INDUITES BHNS	15201701	2 550 000,00	423 932,32	556 906,21	1 993 093,79	300 000,00	1 500 000,00	193 093,79	
AP 4 - SCHEMA D'ACCESSIBILITE	15201801	2 665 000,00	0,00	0,00	2 665 000,00	600 000,00	700 000,00	765 000,00	600 000,00
AP 5 - MODERNISATION RESEAU	15201901	1 750 000,00	128 476,73	128 476,73	1 621 523,27	930 000,00	500 000,00	191 523,27	

Pour les AP existantes :

Les travaux de l'opération du Bus à haut niveau de service (BHNS) se poursuivent avec une réalisation des crédits de paiement de 26,4 M€ dont 5,5 M€ d'acquisitions de véhicules. *Rappelons que les dépenses ne sont comptabilisées dans l'AP que lors de la reconstitution de l'avance consentie à la SPL GAMA à laquelle la maîtrise d'ouvrage a été déléguée (cf. ci-dessus).*

Les opérations induites (réalisations de parkings, étude de stationnement, etc...) ont donné lieu à des réalisations pour un montant global de 424 K€.

Le schéma d'accessibilité avec la mise en œuvre des opérations inscrites à l'agenda d'accessibilité programmée (AdAP) n'entrera en phase opérationnelle qu'en 2020 avec une inscription d'un crédit de paiement de 600 K€.

L'AP Modernisation du réseau (hors BHNS), incluant notamment la mise en œuvre d'une navette électrique pour le centre-ville, le renouvellement d'abris et de poteaux ainsi qu'un certain nombre de travaux (ex. pour 2019 : raccordements à l'eau et à l'électricité), a donné lieu à un début d'exécution pour 128,5 K€.

Enfin, à l'ensemble de ces crédits nouveaux il conviendra d'ajouter le montant du déficit antérieur reporté de 6 929 K€.

Les recettes d'investissement s'établissent à 39 265 K€, dont 1 827 K€ d'écritures d'ordre et 37 438 K€ d'écritures réelles.

Se	Tyl	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
☒	R	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	6 634 824,87 €	2 160,00 €	73 822,00 €
		Total I	6 634 824,87 €	2 160,00 €	73 822,00 €
	☒	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 513 592,99 €	1 499 097,93 €	1 753 571,65 €
		Total O	1 513 592,99 €	1 499 097,93 €	1 753 571,65 €
	☒	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	13 223 899,87 €	0,00 €	0,00 €
		10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	309 155,41 €	315 002,72 €	0,00 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	909 618,20 €	139 534,01 €	761 130,17 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	12 000 000,00 €	12 500 000,00 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €		
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €		
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	9 306 843,12 €	24 129 759,67 €
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 052 567,08 €	0,00 €	46 822,00 €
		Total R	15 495 240,56 €	21 761 379,85 €	37 437 711,84 €
		Total R	23 643 658,42 €	23 262 637,78 €	39 265 105,49 €

Les recettes d'ordre correspondent pour 1 754 K€ aux amortissements et pour 74 K€ aux opérations patrimoniales (intégration des frais d'étude aux travaux).

Les recettes réelles s'établissent à 37 437,7 K€ et se décomposent ainsi :

- 471,8 K€ de subventions dont 48,9 K€ de l'ADEME pour la mise en place de la chaufferie bois dans le local STGA et deux actions se sont inscrites dans la charte du territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) : soit la mise en place d'un service de vélos (62,6 K€ perçus en 2019) et 360 K€ pour l'acquisition de bus hybrides.
- 24 129,8 K€ concernent les remboursements d'avance pour la réalisation des travaux BHNS : les travaux du BHNS étant suivis par la SPL GAMA sous forme de maîtrise d'ouvrage déléguée, la retranscription des factures acquittées par GAMA dans la comptabilité de GrandAngoulême étant constatée in fine au sein de l'AP/CP.
- 46 822 € de recettes enregistrées sur le chapitre 27 concernent une récupération de la TVA par le GrandAngoulême pour le compte de la STGA.
- 12 500 K€ d'emprunts ont été souscrits cette année (8,5 M€ auprès d'Arkéa Banque [1,89% en taux fixe sur 30 ans], 4 M€ auprès de la CDC [Taux du Livret A + 0,6 % sur 25 ans]).

L'encours de dette sur ce budget s'établit à fin 2019 à 23,85 M€ et concerne exclusivement le financement des travaux du BHNS. A noter qu'un prêt de 4 M€ souscrit auprès de la Caisse des dépôts mais non encore mobilisé ne figure donc pas encore dans le montant de l'encours.

CA 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES AU TOURISME

Au titre du budget principal

- **Le Syndicat mixte du plan d'eau de Saint-Yrieix (SMAPE)** a un impact direct sur le budget principal avec le versement d'une subvention de fonctionnement pour 498 089 € en 2019 contre 474 370 € en 2018 et une subvention, restée constante, en investissement : 63 175 €. Après des diminutions de la participation de fonctionnement des deux collectivités (Département et GrandAngoulême) en 2015 (-2.05 %), en 2016 (-5%) et en 2017 (-5%) et le maintien de ce niveau en 2018, les résultats antérieurs du syndicat sont parvenus comme souhaité à l'étiage. Un réajustement de la participation a donc été nécessaire en 2019. La participation a été stabilisée en 2020.

- Pour les activités de **la politique du Tourisme** recensées sur la fonction 95 au budget principal, le montant total des réalisations de **dépenses de fonctionnement** au titre de l'exercice 2019 s'élève à **582 628 €** contre 595 315,53 € en 2018 et qui concernent essentiellement :

Au titre de la politique générale Touristique

- **En section de fonctionnement :**
 - Le budget 2019 constate la poursuite de la diminution de la subvention d'équilibre du **camping** qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique commerciale sur un plan à 3-5 ans afin de tendre vers l'équilibre. La stratégie étant de diminuer d'année en année la subvention d'équilibre du budget général et d'affecter toute ou une partie de cette diminution aux actions de développement touristique du territoire ;
 - La subvention au budget annexe du Camping du plan d'eau de Saint Yrieix, a été de 63 025,03 € en 2019 contre 103 388,14 € en 2018. Il sera abordé plus avant dans le cadre du budget annexe ad hoc.

 - A l'issue de l'année 2019 et donc pour 2020 une nouvelle feuille de route sera donnée à l'**OTPA** (Office du Tourisme du Pays de l'Angoumois) qui débouchera sur une nouvelle convention d'objectifs, intégrant les besoins du territoire à 38 communes, la mise en œuvre du programme d'actions validée dans le cadre du dispositif NOTT, une meilleure connexion avec les organisations socio-professionnelles du territoire. A noter, également, le projet de transformation juridique de l'OTPA en Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial qui permettrait une meilleure adéquation aux objectifs de la structure.

- Le financement de l'OTPA : 377 K€ comme en 2018. Toutefois, structurellement il est à signaler que la participation conventionnelle qui était de 365 K€ au BP 2018 a été augmentée de 12 K€ avec une subvention exceptionnelle octroyée en DM1 2018 suite à l'intégration d'un agent de l'ancien office du tourisme de la vallée de l'Echelle. Cette augmentation est désormais pérennisée.

- Des actions portées par GrandAngoulême : 45 688,03 € de charges de fonctionnement et des subventions pour 8 406,93 € complétées par la participation d'agents évalué à 67 K€. Ces dépenses sont notamment intégrées dans le cadre de l'appel à projet « Nouvelle Organisation Touristique Territoriale (**NOTT**) » de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le montant des recettes est de 268 907 € dont 297 530,41 € de taxe de séjour, contre 182 059,63 € en 2018, soit une augmentation 90 000 € (lié à une optimisation de la collecte depuis 2019 et notamment l'intégration de versements des plateformes dont AirBn'B).

- **En section d'investissement :**

Sur les 60 K€ de dépenses réalisés, 58,6 K€ soit près de 98 % concernent l'opération BIM (Bureau d'Information Municipal) dont les derniers crédits sont inscrits en 2020. Les crédits concernent donc une subvention d'équipement à l'OTPA (5 K€), l'achat par GrandAngoulême d'études acoustique et de mobilier qui est mis à disposition. Désormais, depuis le 1^{er} janvier 2019, l'accueil de l'Office de Tourisme se fait dans l'hôtel de Ville d'Angoulême.

Les 1 378,76 € restant concernent l'animation « Fleuve en Fête » avec la création du site internet et les travaux d'un dispositif de branchement d'eau potable.

Au titre de la gestion de Port L'Houmeau, les réalisations comprennent :

- **En section de fonctionnement :**

Les dépenses réalisées en 2019 sont de 21 637,46 € contre 28 239,60 € en 2018.

Les principales dépenses de fonctionnement comprennent la régie du port (soit 9 333,34 €), la redevance versée au Département, concédant, pour 4 030 €, la location de toilettes pour le port (en saison) pour 3 406,93 €, le reste comprenant les dépenses d'énergie et les frais d'entretien et de réparation des bornes et du terrain le long des berges.

Les recettes, à hauteur de 3 008 €, sont exclusivement liées aux redevances d'amarrage des bateaux, activité gérée en régie.

- **En section d'investissement :**

Les crédits d'investissement prévus pour 8 000 € et concernant des travaux d'assainissement sur le port n'ont pas donné lieu à exécution.

Dans ce contexte : la stratégie, en lien avec la coopération Val de Charente Océan, le renouveau du quartier de l'Houmeau et le futur plan guide d'aménagement des berges en lien avec la Ville d'Angoulême, est que la population angoumoisine se réapproprie ce lieu.

C'est dans ce cadre que s'est déroulée la 1^{ère} Fête du Fleuve les 4 et 5 mai 2019, avec comme fil conducteur l'histoire, le patrimoine local et les activités autour du fleuve, avec un travail de coordination des différentes associations locales.

Le lieu s'est attaché à répondre aux attentes des plaisanciers et usagers du port, par l'amélioration des services : toilettes, douche, accueil vélo, répondre aux attentes des habitants en étant un véritable espace de loisirs et d'animations.

L'objectif, en lien avec la Ville et le Département est d'encourager également le développement de l'activité économique d'Avril à Septembre par des animations fluviales et fluvestres.

SECTION	SENS	CHAPITRE	SERVICE	CA 2017	CA 2018	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	BP 2020	REPORTS 2019
F	D	01	COMMUNICATION		5 037,29 €	20 000,00 €	24 588,40 €	23 671,98 €	20 000,00 €	- €
			CONSEIL JURIDIQUE	194,25 €						
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	3 634,68 €	2 772,34 €	14 115,00 €	17 449,00 €	13 019,85 €	29 815,00 €	- €
			FINANCES	173,16 €	284,47 €	300,00 €	300,00 €	292,62 €	300,00 €	- €
			MISSIONS ETUDES							
			POLITIQUE TOURISTIQUE	22 006,19 €	29 793,60 €	99 280,00 €	81 210,60 €	25 982,33 €	76 380,00 €	- €
			RESSOURCES HUMAINES	377,30 €	163,14 €	150,00 €	150,00 €	146,05 €	350,00 €	- €
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE		2 512,98 €	- €	2 465,46 €	2 465,46 €		
			SYSTEMES D INFORMATION		0,00 €	3 500,00 €	1 748,00 €	1 747,20 €	- €	- €
			ESPACES PUBLICS						5 000,00 €	- €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	26 385,58 €	40 563,82 €	137 345,00 €	127 911,46 €	67 325,49 €	131 845,00 €	- €
		01	RESSOURCES HUMAINES	50 790,65 €	56 363,57 €	97 500,00 €	96 400,00 €	66 870,55 €	121 635,00 €	- €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASS	50 790,65 €	56 363,57 €	97 500,00 €	96 400,00 €	66 870,55 €	121 635,00 €	- €
		65	POLITIQUE TOURISTIQUE	338 142,00 €	395 000,00 €	393 800,00 €	388 000,00 €	385 406,93 €	439 000,00 €	- €
			RESSOURCES HUMAINES						860,00 €	- €
			SYSTEMES D INFORMATION			- €	1 800,00 €	0,00 €		
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURAN	338 142,00 €	395 000,00 €	393 800,00 €	389 800,00 €	385 406,93 €	439 860,00 €	- €
		67	FINANCES							
			POLITIQUE TOURISTIQUE	162 108,77 €	103 388,14 €	181 137,00 €	181 137,00 €	63 025,03 €	164 000,00 €	- €
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	162 108,77 €	103 388,14 €	181 137,00 €	181 137,00 €	63 025,03 €	164 000,00 €	- €
		Total D		577 427,00 €	595 315,53 €	809 782,00 €	795 248,46 €	582 628,00 €	857 340,00 €	- €
		R	01	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	146,59 €					
			RESSOURCES HUMAINES	531,18 €	800,99 €	18 750,00 €	18 750,00 €	0,00 €	- €	- €
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	677,77 €	800,99 €	18 750,00 €	18 750,00 €	0,00 €	- €	- €
		70	ATELIER MECANIQUE		3 318,55 €	3 650,00 €	3 650,00 €	117,58 €	107,00 €	- €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	- €	- €	6 887,28 €	800,00 €	- €
			FINANCES							
			POLITIQUE TOURISTIQUE	3 720,56 €	3 843,69 €	4 000,00 €	4 000,00 €	5 653,58 €	3 000,00 €	- €
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE	3 720,56 €	7 162,24 €	7 650,00 €	7 650,00 €	12 658,44 €	3 907,00 €	- €
		73	POLITIQUE TOURISTIQUE	146 697,32 €	182 059,63 €	160 000,00 €	160 000,00 €	297 530,41 €	250 000,00 €	- €
			Total 73-IMPOTS ET TAXES	146 697,32 €	182 059,63 €	160 000,00 €	160 000,00 €	297 530,41 €	250 000,00 €	- €
		74	POLITIQUE TOURISTIQUE						15 000,00 €	- €
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						15 000,00 €	- €
		77	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE			- €	- €	341,10 €		
			FINANCES							
			POLITIQUE TOURISTIQUE			- €	- €	343,12 €		
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS			- €	- €	684,22 €		
		Total R		151 095,65 €	190 022,86 €	186 400,00 €	186 400,00 €	310 873,07 €	268 907,00 €	- €
		I	D	13	POLITIQUE TOURISTIQUE	2 800,00 €				
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REC	2 800,00 €						
			20	POLITIQUE TOURISTIQUE						
			Total 204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES							
		20	COMMUNICATION			- €	- €	658,00 €		
			POLITIQUE TOURISTIQUE	22 200,00 €						
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 200,00 €		- €	- €	658,00 €		
		21	POLITIQUE TOURISTIQUE	0,00 €		- €	16 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €	15 840,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION			- €	7 752,00 €	0,00 €	- €	7 751,40 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €		- €	23 752,00 €	0,00 €	50 000,00 €	23 591,40 €
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	43 000,00 €	18 600,00 €	720,76 €	50 000,00 €	- €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	43 000,00 €	18 600,00 €	18 600,00 €	720,76 €	50 000,00 €	- €
		04	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		1 536,00 €	4 000,00 €	55 858,11 €	53 326,01 €		
			POLITIQUE TOURISTIQUE		6 500,00 €	- €	6 500,00 €	5 268,99 €	3 763,11 €	- €
			Total OP BIM		8 036,00 €	4 000,00 €	62 358,11 €	58 595,00 €	3 763,11 €	- €
		Total D		25 000,00 €	8 036,00 €	47 000,00 €	104 710,11 €	59 973,76 €	103 763,11 €	23 591,40 €
		R	13	POLITIQUE TOURISTIQUE	18 500,00 €		25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	- €
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REC	18 500,00 €		25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	- €
		Total R		18 500,00 €		25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	- €

Récapitulatif des crédits de la politique du Tourisme au Budget principal

CA 2019 - BUDGET ANNEXE CAMPING

En tant que service public industriel et commercial (SPIC), le camping du plan d'eau de Saint Yrieix fait l'objet d'une gestion dans un budget annexe soumis à la nomenclature M4 et en gestion de TVA directe.

En 2019, les réalisations sur ce budget annexe Camping sont de **404 K€ en dépenses de la section d'exploitation** (soit un taux de réalisation d'environ 76 % des dépenses réelles) et de **31 K€ en dépenses de la section d'investissement** (soit un taux de réalisation d'environ 12,4 % des dépenses d'équipement hors provision).

CA 2019 CAMPING							
en K€							
DEPENSES			RECETTES				
FONCTIONNEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
Résultat reporté (002)	3			Résultat reporté (002)			0
				Crédits nouveaux	206	234	298
Crédits nouveaux	259	226	249	Subv Budget principal	164	103	63
Sous/total opérations réelles	262	226	249	Sous/total opérations réelles	370	337	361
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>152</i>	<i>155</i>	<i>155</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>43</i>	<i>44</i>	<i>43</i>
Sous/total opérations ordre	152	155	155	Sous/total opérations ordre	43	44	43
TOTAL FONCTIONNEMENT	413	381	404	TOTAL FONCTIONNEMENT	413	381	404
INVESTISSEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
Reports				Résultat reporté (001)	443	506	539
Autres dépenses	46	78	31	Excédents capitalisés (1068)			
Provision				Autres	1	1	0
Sous/total opérations réelles	46	78	31	Sous/total opérations réelles	443	506	539
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>43</i>	<i>44</i>	<i>43</i>	<i>Amortissements</i>	<i>152</i>	<i>155</i>	<i>155</i>
Sous/total opérations ordre	43	44	43	Sous/total opérations ordre	152	155	155
TOTAL INVESTISSEMENT	89	122	74	TOTAL INVESTISSEMENT	595	661	694

Section d'exploitation

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à **404 K€**, dont 155 K€ d'écritures d'ordre et 249 K€ d'écritures réelles.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F	D	O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €		
			042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	151 638,81 €	155 143,70 €	154 643,53 €
			Total O	151 638,81 €	155 143,70 €	154 643,53 €
		R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 813,00 €	0,00 €	
			011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	123 595,29 €	110 194,32 €	98 281,93 €
			012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	119 178,16 €	112 835,38 €	126 445,69 €
			022-DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	0,00 €	
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	714,28 €	2 669,67 €	422,00 €
			67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	94,30 €	78,72 €	24 149,23 €
			68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	15 243,00 €	0,00 €	
			Total R	261 638,03 €	225 778,09 €	249 298,85 €
			Total D	413 276,84 €	380 921,79 €	403 942,38 €

Les dépenses d'ordre sont constituées par la dotation aux amortissements et restent stables.

Les dépenses réelles d'exploitation sont de 249 298,85 € et comprennent principalement :

Les dépenses de personnel pour 126 445,69 € en 2019 contre 112 835,38 € en 2018, soit une majoration de 12,1% (soit 13,6 K€). Contrebalancée, en 2019, par la diminution d'autres postes.

Ainsi en est-il des charges à caractère général qui diminuent de 10,8% (soit - 11,9 K€) pour s'établir à 98 281,93 €.

Les principaux postes concernent : avec les dépenses de fluides 26,8 K€ (32,3 K€ en 2018), l'achat de marchandises pour 11,5 K€, de l'entretien-maintenance : 25 K€, diverses taxes : 19 K€...

Les autres charges de gestion courante diminuent également de 2,3 K€ entre 2018 et 2019. Seuls 422 € sont réalisés correspondant à des admissions en non-valeur.

Au titre des dépenses exceptionnelles, un contentieux avec le groupement d'entreprises, chargé de la mise en place des garde-corps des passerelles, avait donné lieu à émission de titre en 2015 avec le jugement en première instance. La Cour Administrative l'Appel a confirmé la condamnation de l'entreprise mais a diminué le montant de celle-ci. Le titre émis en 2015 a dû donc être réduit de 24 K€.

Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation de l'exercice s'établissent à **403,8 K€**, dont 43 K€ d'écritures d'ordre et 360,8 K€ d'écritures réelles.

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	43 013,86 €	43 668,35 €	43 013,86 €
		Total O	43 013,86 €	43 668,35 €	43 013,86 €
	R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €		0,00 €
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES	396,72 €	0,00 €	669,99 €
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	198 477,15 €	232 198,30 €	254 373,37 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €		0,00 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 499,94 €	1 800,00 €	5 700,54 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	163 889,17 €	103 388,14 €	75 902,39 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €		24 149,23 €
		Total R	370 262,98 €	337 386,44 €	360 795,52 €
		Total R	413 276,84 €	381 054,79 €	403 809,38 €

Au titre des reprises sur provision, une provision ayant été constitué pour le contentieux évoqué ci-dessus, il a été nécessaire de faire une reprise de 24 K€ pour assurer l'équilibre budgétaire.

Les recettes propres du camping s'élèvent à près de 260 K€ en 2019 contre 234 K€ en 2018, traduisant ainsi la dynamique commerciale entreprise sur cet équipement.

Elles concernent pour l'essentiel les séjours au camping qui sont complétés par les ventes de l'épicerie pour 14,4 K€ et le loyer pour le restaurant soit un montant titré de 5,7 K€.

Ont été réalisés pour 12 K€ de mandats annulés sur exercices précédents et dégrèvement d'impôt.

La subvention du budget principal s'établit en 2019 à 63 K€, contre 103,4 K€ en 2018, et s'inscrit en baisse depuis 2017. Cette subvention correspond pour partie à l'amortissement net dû à l'équipement initial du site. Cela signifie que l'équilibre imposé pour les Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) par l'article L. 2224-2 du CGCT est respecté pour 2019. Cet article comprenant notamment dans son alinéa 2 une dérogation au strict principe de l'équilibre dès lors que le fonctionnement du service

public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'utilisateurs, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

A ce jour, les amortissements des travaux d'investissement réalisés dans le camping ne peuvent pas être répercutés en totalité sur les utilisateurs sans pratiquer des tarifs exorbitants.

Ce budget fait l'objet d'une recherche d'optimisation pour parvenir à un meilleur équilibre. Des actions ciblées et des réorientations stratégiques ont commencé à être mises en place et doivent être poursuivies au cours des 2 prochaines années.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement de l'année s'établissent à **74 032,92 €**, dont 43 013,86 € d'écritures d'ordre de section à section et 31 019,06 € d'écritures réelles.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			Total I	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	43 013,86 €	43 668,35 €	43 013,86 €
			Total O	43 013,86 €	43 668,35 €	43 013,86 €
		R	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	500,00 €	0,00 €
			20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	5 400,00 €
			21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 560,11 €	15 760,16 €	9 728,05 €
			23-IMMOBILISATIONS EN COURS	23 584,54 €	61 887,35 €	15 891,01 €
			OP CAMPING	0,00 €	0,00 €	
			Total R	46 144,65 €	78 147,51 €	31 019,06 €
			Total D	89 158,51 €	121 815,86 €	74 032,92 €

Les opérations d'ordre correspondent pour 43 K€ à la reprise de subventions transférables au compte de résultat.

Sur les 31 K€ réalisés en dépenses réelles, 25% concernent des reports de 2018. A noter que 63,6 K€ de dépenses sont reportées en 2020.

Les dépenses d'équipements concernent :

- Une étude de réaménagement paysagers (5,4 K€) en vue d'accroître l'attractivité du camping, c'est un travail d'optimisation et de nouvelle dynamique commerciale est engagé depuis la saison 2018. Un accompagnement par un cabinet spécialisé est toujours en cours, afin d'accompagner la mutation du site : positionnement du camping, évolution de la gamme d'hébergements, séjours à thèmes, liens avec le plan d'eau et Nautilus, dynamique de promotion via l'OTPA etc., comptabilité analytique, amélioration de la gestion, animations, refonte de la communication et actions à l'attention des habitants du territoire; extension des temps d'ouverture à l'étude, notamment en hiver pour héberger des salariés d'entreprise, etc.
- du matériel pour 9,7 K€ (Lave-linge, parasols, nettoyeur haute pression, extincteurs...)
- et 15,9 K€ de travaux sur bâtiments (une terrasse, support d'antennes, mise aux normes du gaz dans les mobil homes).

A compter de 2020, il est envisagé l'acquisition d'habitations légères de loisirs (HLL), afin de tendre à diminuer la subvention d'équilibre du budget général.

Les recettes d'investissement de l'année s'établissent à 154 643,53 € et ne concernent que les opérations d'ordre qui sont constituées des amortissements.

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Total I	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €		
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	151 638,81 €	155 143,70 €	154 643,53 €
		Total O	151 638,81 €	155 143,70 €	154 643,53 €
R		001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	442 616,36 €	0,00 €	0,00 €
		10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €		
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €		
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500,00 €	500,00 €	0,00 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €		
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €		
		Total R	443 116,36 €	500,00 €	0,00 €
		Total R	594 755,17 €	155 643,70 €	154 643,53 €

Les seules écritures réelles concernent dans la reprise de l'excédent d'investissement antérieur reporté : 620 K€.

CA 2019 – BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT

Le parc des expositions de GrandAngoulême, dénommé espace Carat, en tant que service public industriel et commercial (SPIC), fait l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe géré sous la nomenclature M4.

Au budget principal, la sous-rubrique 90 21 en retrace l'activité.

En 2019, les réalisations sur le budget annexe CARAT sont de **1 763 K€ en dépenses de la section d'exploitation** (soit un taux de réalisation d'environ 86 % des dépenses réelles) et de **559 K€ en dépenses de la section d'investissement** (soit un taux de réalisation d'environ 36,8 % des dépenses d'équipement hors provision).

CA 2019 CARAT							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
EXPLOITATION							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
				Résultat reporté (002)	7		
Réinscriptions crédits 2016	48			Crédits nouveaux	1 071	914	1 277
Crédits nouveaux	1 254	1 174	1 193	Subv Budget principal	515	446	108
Sous/total opérations réelles	1 302	1 174	1 193	Sous/total opérations réelles	1 593	1 360	1 385
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>653</i>	<i>552</i>	<i>570</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>362</i>	<i>366</i>	<i>378</i>
<i>Virement</i>							
Sous/total opérations ordre	653	552	570	Sous/total opérations ordre	362	366	378
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 955	1 726	1 763	TOTAL FONCTIONNEMENT	1 955	1 726	1 763
INVESTISSEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
				Résultat reporté (001)	299	696	667
Provision dépenses				Excédents capitalisés (1068)			
AP 1 Modul spatiale		214	18				
Autres dépenses	66	214	163	Autres	172		0
Sous/total opérations réelles	66	429	181	Sous/total opérations réelles	471	696	667
				<i>Virement</i>			<i>0</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>362</i>	<i>366</i>	<i>378</i>	<i>Amortissements</i>	<i>653</i>	<i>552</i>	<i>570</i>
Sous/total opérations ordre	363	366	378	Sous/total opérations ordre	654	552	570
TOTAL INVESTISSEMENT	429	795	559	TOTAL INVESTISSEMENT	1 125	1 248	1 237

Section d'exploitation

Les dépenses de exploitation s'élèvent à **1 763 K€**, dont 570 K€ d'écritures d'ordre et 1 193 K€ d'écritures réelles.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
☒	F	D	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	653 016,71 €	551 778,81 €	569 576,97 €
			Total O	653 016,71 €	551 778,81 €	569 576,97 €
		R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	776 377,01 €	681 506,25 €	682 727,02 €
			012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	518 087,19 €	487 755,10 €	487 717,07 €
			022-DEPENSES IMPREVUES	0,00 €		
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	19 851,45 €
			67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 427,28 €	4 561,80 €	3 000,84 €
			Total R	1 301 891,48 €	1 173 823,15 €	1 193 296,38 €
			Total D	1 954 908,19 €	1 725 601,96 €	1 762 873,35 €

Les dépenses d'ordre se composent de 569,6 K€ de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables).

Les dépenses réelles s'élèvent à 1 193,3 K€, en augmentation de 2,16 % par rapport au CA 2018.

Entre 2018 et 2019 : grâce à une maîtrise des charges de gestion, les dépenses des chapitres 011 et 012 ont été stables.

Seule une clôture de créance pour insuffisance d'actifs de 19,9 K€ est à constater en plus. Le tiers : « Communication 22 » ayant été déclaré en liquidation judiciaire par décision du Tribunal de commerce 30/05/2019.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 1 762,9 K€, dont 377,8 K€ de recettes d'ordre et 1 385,1 K€ de recettes réelles.

Se	Tyl	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	361 750,00 €	366 039,02 €	377 759,26 €
		Total O	361 750,00 €	366 039,02 €	377 759,26 €
R		002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	6 750,32 €	0,00 €	
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES	6 110,76 €	9 135,75 €	2 723,25 €
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	998 043,50 €	878 292,44 €	1 028 560,59 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	33 973,05 €	16 764,00 €	21 600,00 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			0,08 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	548 280,56 €	455 370,75 €	332 230,17 €
		Total R	1 593 158,19 €	1 359 562,94 €	1 385 114,09 €
		Total R	1 954 908,19 €	1 725 601,96 €	1 762 873,35 €

Les recettes d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles se composent ainsi :

- Les produits du service (chapitre 70) s'élèvent à près de 1 028,6 K€ en 2019 contre 878,3 K€ en 2018. Les recettes de spectacles et manifestations ont augmenté d'environ 137 K€ et les recettes du bar de 13 K€ (soit : 39,5 K€) (la recherche de l'amélioration de cette source de revenus est continuée en 2020 avec l'acquisition d'une licence IV).
- Les subventions versées pour l'organisation du Forum Sport Santé Environnement (21,6 K€)
- Quelques atténuations de charges (2,7 K€)
- d'une recette exceptionnelle de 155 K€ constituée de la soulte versée par l'entreprise Reden Solar, au terme du bail emphytéotique de mise à disposition des volumes des parkings pour l'installation d'ombrières photovoltaïques. Cette soulte sert au financement de la réalisation de travaux générateurs d'économies d'énergie pour le parc des expositions.
- d'une subvention du budget principal qui s'établit en 2019 à 107,9 K€, dont 42,2 K€ au titre de l'organisation du Forum sport santé environnement (FSSE), contre 445,6 K€ en 2018 et 473,3 K€ en 2017.

Le versement de cette subvention du budget principal vers le budget annexe Carat déroge au strict principe de l'équilibre des services publics industriels et commerciaux (SPIC), en raison notamment :

- o des exigences du service public fixées par la collectivité qui impose des contraintes particulières d'exploitation.

(Gratuités accordées par GrandAngoulême pour certains événements annuels (vœux au personnel et aux acteurs économiques, forum Direction Emploi, projection FFA, Arbre de Noël du CAS...)

- o de la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'utilisateurs, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs. A ce jour, les amortissements de travaux d'investissement réalisés à l'espace Carat ne peuvent pas être répercutés sur les utilisateurs sans pratiquer des tarifs exorbitants.

Il apparaît que le poids de l'amortissement net (191 817,35 €) cumulé aux gratuités accordées (82 967,48 €) est bien supérieur à la subvention versée (soit : 107 878,99 € rapportés à 274 785,19 €) pour l'année 2019.

En effet, des recettes exceptionnelles sont intervenues cette année avec la soulte versée par Reden Solar, qui a permis de minorer le recours à la participation du Budget Principal.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 558 914,71 € dont 377,8 K€ de dépenses d'ordre et 181,2 K€ de dépenses réelles.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	720,00 €	0,00 €	0,00 €
			Total I	720,00 €	0,00 €	0,00 €
		O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	361 750,00 €	366 039,02 €	377 759,26 €
			Total O	361 750,00 €	366 039,02 €	377 759,26 €
		R	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 511,20 €	781,00 €	3 903,85 €
			21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 469,33 €	58 180,47 €	15 334,54 €
			23-IMMOBILISATIONS EN COURS	38 258,20 €	155 358,54 €	118 697,06 €
			27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
			AP 1-MODULATION SPATIALE DE L'ESPACE CARAT			18 220,00 €
			Total R	66 238,73 €	214 320,01 €	181 155,45 €
			Total D	428 708,73 €	580 359,03 €	558 914,71 €

Les principales dépenses réelles sont les suivantes :

- 15,3 K€ d'immobilisations corporelles avec 8,5 K€ de dépenses informatiques (serveur) le reste étant constitué pour l'essentiel de modules pour des jeux sportifs enfantins.
- des travaux sur terrains ont été menés en 2019 pour un montant de 38,8 K€ destinés à l'éclairage et aux butées du parking.
- des travaux divers sur le bâtiment pour 79,9 K€ (dont 63,1 K€ pour les différentes portes et blocs de sécurité afin d'assurer la circulation et l'évacuation du site, 9,3 K€ de travaux électriques ou 4,8 K€ de remplacement d'un automate)

Au titre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) un montant de 18 220 € de crédits de paiement relatifs à l'étude de modulation spatiale de l'équipement pour optimiser l'utilisation et la location des salles Rubis et Carat a été réalisé en 2019.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020
AP 1 - MODULATION SPATIALE DE L'ESPACE CARAT	15201901	50 000,00	18 220,00	18 220,00	31 780,00	31 780,00

Les recettes d'investissement s'établissent à 569,6 K€, soit exclusivement des écritures d'ordre correspondant aux amortissements.

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	720,00 €	0,00 €	0,00 €
Total I			720,00 €	0,00 €	0,00 €
	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	653 016,71 €	551 778,81 €	569 576,97 €
Total O			653 016,71 €	551 778,81 €	569 576,97 €
	R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	299 278,42 €	0,00 €	0,00 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	171 560,42 €	0,00 €	
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total R			470 838,84 €	0,00 €	0,00 €
Total R			1 124 575,55 €	551 778,81 €	569 576,97 €

A cela il convient d'ajouter l'excédent d'investissement reporté d'un montant de 667 286,60 € en 2019.

CA 2019 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

La compétence des Déchets Ménagers qui comprend les activités de collecte, de traitement et de prévention, est obligatoire (Article L2224-13 du CGCT), depuis la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

La partie traitement de cette compétence fait l'objet d'une délégation à CALITOM dans un accord-cadre (délibération 2017.02.109) hors dépollution du site de l'UIOM mis à disposition gratuitement à CALITOM.

L'harmonisation de la fiscalité déchets ménagers a fait l'objet d'une délibération 2017.09.504 et a abouti à l'instauration d'une Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères unique sur tout le territoire en 2020. Le taux cible pour 2019 était de 10,30 % et le taux moyen pondéré de 10,50 %.

Pour 2019, le budget annexe des déchets ménagers comprend 23 155 K€ de dépenses dont 16 739 K€ au titre de la section de fonctionnement (soit un taux de réalisation de 94,5 % des dépenses réelles par rapport au budget total voté) et 6 416 K€ au titre de la section d'investissement (soit un taux de réalisation de 50,5 % des dépenses réelles par rapport au budget total voté hors résultat reporté).

CA 2019 DECHETS MENAGERS									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019		
				Résultat reporté (002)	1 344	5 693	4 805		
011	6 071	3 593	3 337	013	40	119	172		
012	6 363	6 889	8 003	70	3 978	1 339	1 428		
014	19	93	112	73	14 879	16 300	16 542		
65	1 931	3 423	3 955	74	1 260	104	590		
66	78	28	11	75 et 76	0	0	0		
67	16	186	18	77	26	74	86		
68	0	258	0	78		13	14		
Sous/total opérations réelles	14 478	14 469	15 437	Sous/total opérations réelles (hors résultat antérieur)	21 528	17 948	18 832		
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 741</i>	<i>1 249</i>	<i>1 301</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>140</i>		
<i>Virement</i>									
Sous/total opérations ordre	1 741	1 249	1 301	Sous/total opérations ordre	2	0	140		
TOTAL FONCTIONNEMENT	16 219	15 718	16 739	TOTAL FONCTIONNEMENT	22 873	23 642	23 777		
INVESTISSEMENT									
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019		
Reports				Résultat reporté (001)	153	2 085			
Résultat reporté (001)		12	772	Excédents capitalisés (1068)	1 269	0	3 120		
AP/CP	329	2 375	2 432	10	314	288	1 114		
20	0	8	6	16		0	0		
204	0	4	0	13	25	0	822		
21	2 042	1 389	2 533	204	3 850	0	0		
23	175	194	184	21 & 23		1	19		
16	2 719	413	283	26		1			
Sous/total opérations réelles (hors résultat antérieur)	5 264	4 383	5 438	Sous/total opérations réelles (hors résultat antérieur)	5 610	289	1 955		
				<i>Virement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>		
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>1</i>	<i>13</i>	<i>66</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>1</i>	<i>13</i>	<i>66</i>		
<i>Autres opérations</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>140</i>	<i>Amortissements</i>	<i>1 741</i>	<i>1 249</i>	<i>1 301</i>		
Sous/total opérations ordre	3	14	206	Sous/total opérations ordre	1 742	1 262	1 367		
TOTAL INVESTISSEMENT	5 267	4 409	6 416	TOTAL INVESTISSEMENT	7 352	3 637	6 441		

I – La section de fonctionnement

A – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 15 437 K€ et sont en hausse de 4,8 % par rapport au CA 2018.

- Les charges à caractère général : 3 337 103,43 € (contre 3 592 787,63 € au CA 2018 soit une baisse de 7,1 %).

Cette baisse de 256 K€ est à moduler selon les postes de dépenses. Certains font l'objet de diminutions conséquentes, telles que :

- Les fournitures non stockées pour 95 K€ (soit 319 K€),
- L'entretien du matériel roulant pour 77,4 K€ (soit 424 K€),
- Les assurances pour 14,5 K€ (soit 424 K€),
- Les remboursements au budget principal pour 74 K€ (soit 1 513 K€),

D'autres postes sont en hausse, tel que :

- Une augmentation des prestations de services de 30 K€ (soit 197 K€) notamment pour le verre, les emballages souillés, l'opération de récupération dans les communes du broyage des déchets verts et des composts.
- La location mobilière, essentiellement des fourgons liés à la distribution des bacs jaunes pour 27,5 K€ (164 K€),
- Les frais de télécommunication pour 24 K€ essentiellement dû à la location pour le fonctionnement et le matériel du système de porte à porte embarqué.

- Les charges de personnel : 8 003 459,57 € (contre 6 888 806,29 € au CA 2018 soit une hausse de 16,2 %).

Le budget RH est impacté par le plan d'optimisation des tournées et la mise en place du « fini-parti » régulé, qui devrait, à terme, permettre une baisse du recours aux contractuels, bien que ce poste soit en hausse pour cette période de transition. La mise en place de tournées hebdomadaires de ramassage pour la collecte sélective sur l'ensemble du territoire a eu un impact budgétaire avéré sur ces dépenses et des optimisations sont à l'étude pour contenir ce poste.

- Les autres charges de gestion courantes : 3 955 272,22 € (contre 3 422 800,28 € en 2019 soit une hausse de 16,2 %)

Cette hausse s'explique essentiellement par une majoration de 13 % de la participation de GrandAngoulême à CALITOM pour le traitement des ordures ménagères, soit 421 K€ de plus (3 716 K€ au CA 2019). (à noter : la participation pour 2020 est évaluée à 4 000 K€ soit + 7,6 % entre 2019 et 2020 et + 21,4 % entre 2018 et 2020).

Comme indiqué lors du BP 2020 et pour rappel l'augmentation est liée :

- *Au tarif UIOM : nous aurons en 2020 le même tarif que toute la Charente, soit environ 109 €HT/T. Malgré une baisse du gisement estimée par précaution à -5 %.*
- *A une baisse des recettes sur la vente des matériaux, estimée à -15 %.*

Ces deux dernières hausses qui peuvent se révéler comme étant structurelles sont atténuées par des baisses conjoncturelles qui sont enregistrées en 2019 du fait qu'aucune provision pour risque n'ait été faite (- 258 K€ par rapport à 2018) et la diminution de 167 K€ des intérêts de la dette.

B – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 23 777 K€ contre 23 642 K€ au CA 2018. Les recettes réelles, hors résultat antérieur reporté, progressent de 884 K€, soit près de 5 %, à 18 832 K€

Cette augmentation concerne :

- les produits des services pour 1 428 K€ constitués exclusivement de la redevance spéciale (+ 6,6 % par rapport à 2018 = + 89 K€),
- le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui s'établit pour 2019 à 16 541 884 € (soit une hausse de 1,5 % = +242 K€),
- les recettes de subvention de fonctionnement qui s'établissent à 590 K€ contre 104 K€ en 2018. Cette augmentation est due à un versement exceptionnel de l'organisme CITEO consacrant un soutien de 534 K€ au développement durable pour des réalisations relevant des années 2016 et 2017.

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 301 K€ et correspondent à la dotation aux amortissements et les recettes d'ordre à 140 K€.

II – La section d'investissement

A – Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 5 438 K€ (dont 5 155 K€ de dépenses d'équipement soit un taux de réalisation de 61,3 % par rapport aux inscriptions 2019 hors provision).

Les dépenses constatées liées à la programmation pluriannuelle des investissements s'élèvent à 2 432 K€ (soit un taux de réalisation de 77,3 %) et sont ventilées comme suit :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE après DM4 201	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/201	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP 3 - COLONNES ENTERREES	30201101	3 000 000,00	800 000,00	3 800 000,00	131 925,11	2 633 939,86	1 166 060,14	400 000,00	350 000,00	350 000,00	66 060,14
AP 4 - DECHETTERIE DE BREBONZAT	30201102	3 740 000,00		3 740 000,00	2 145 868,54	2 766 232,76	973 767,24	973 767,24	0,00	0,00	
AP 7 - CENTRE TECHNIQUE DE FREGENEUIL	30201602	843 500,00		843 500,00	154 251,66	830 334,35	13 165,65	13 165,65		0,00	

- L'autorisation de programme relative aux colonnes enterrées (AP3) dont le taux de réalisation n'est que de 37,69 % (soit 131 K€ sur les 350 K€ prévus) est amenée à s'étendre. Ce programme, initié en 2007, a pour but d'équiper les grands ensembles de collectifs ne pouvant recevoir de bacs jaunes afin de rendre accessible au plus grand nombre la collecte sélective. A ce jour, 550 colonnes enterrées sont en service sur l'agglomération mais des quartiers importants restent à équiper : la fin du quartier de Basseau et de la Grande Garenne ainsi que la fin de l'hyper centre d'Angoulême.
- La déchetterie de Brébonzat (AP4) a fait l'objet d'une livraison en 2019 et se trouve donc être opérationnelle : 2 146 K€ ont été versés (soit 81,64 % du prévisionnel). Reste la réception et le paiement des dernières factures, ce qui explique l'inscription sur 2020 de la totalité des crédits de paiement restant de l'opération.
- Il en va de même pour le centre technique de Frégeneuil (AP5) pour lequel 154 K€ ont été réalisés (soit 92,14 % du prévisionnel) le reliquat de 13,2 K€ a été inscrit en 2020.

Les dotations annuelles sont de 2 723 K€ au CA 2019 (soit 51,7% de réalisation si l'on exclue la provision inscrite pour l'équilibre)

- Au titre du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : 6 K€ dont 5 K€ pour l'acquisition d'une orthophotographie sur le GrandAngoulême.

- Au titre du chapitre 21 « acquisitions » 2 533 K€ ont été réalisés dont 1 902 K€ d'acquisition de véhicules dans le cadre du renouvellement régulier du parc de bennes à ordures, 537 K€ d'achats récurrents de bacs et de conteneurs.
- Au titre du chapitre 23 : les 184 K€ concernent essentiellement des interventions à Brie et Mouthiers pour des plateformes de compostage et de mise en place de compacteurs de cartons, 39 K€ sont cependant liés au démantèlement d'une cuve de gasoil sur une plateforme de compostage.

B – Les recettes d'investissement

Les recettes réelles, hors l'excédent de fonctionnement capitalisé, s'élèvent à 1 955 K€. Elles comprennent le FCTVA pour 1 114 K€ et la subvention d'équipement du Département de la Charente d'un montant de 821 622,99 € pour les travaux de la déchèterie de Brébonzat. Le reste, soit 19 K€ concerne des annulations de mandats.

A ces montants s'ajoute l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 3 120 K€.

Les recettes d'ordre d'investissement sont de 1 367 K€ et sont composées pour 1 301 K€ des amortissements et pour 66 K€ d'opérations patrimoniales.

En matière de dette, on peut noter qu'à fin 2019 le budget annexe Déchets ménagers ne supporte plus aucune dette.

CA 2019 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE ET GESTION IMMOBILIERE

Les réalisations budget annexe Gestion Immobilière et aménagement de zones s'élèvent à **12 108,6 K€ de dépense de fonctionnement** (soit un taux de réalisation d'environ 64,1 % des dépenses réelles) et à **17 905,4 K€ en dépenses sur la section d'investissement** (soit un taux de réalisation d'environ 81 % des dépenses d'équipement).

CA 2019 GESTION IMMOBILIERE & ZONES A AMENAGER							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
Résultat reporté (002)				Résultat reporté (002)			
Réinscriptions crédits 2016	31			Crédits nouveaux	2 821	1 668	1 517
Crédits nouveaux	1 184	926	1 192	Subv Budget principal	1 330	1 181	830
Sous/total opérations réelles	1 215	926	1 192	Sous/total opérations réelles	4 151	2 850	2 348
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 000</i>	<i>936</i>	<i>977</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>178</i>	<i>212</i>	<i>228</i>
<i>Opérations Stock</i>	<i>12 066</i>	<i>10 645</i>	<i>9 940</i>	<i>Opérations Stock</i>	<i>10 678</i>	<i>9 940</i>	<i>9 919</i>
<i>Virement</i>							
Sous/total opérations ordre	13 066	11 581	10 917	Sous/total opérations ordre	10 856	10 152	10 147
TOTAL FONCTIONNEMENT	14 281	12 507	12 109	TOTAL FONCTIONNEMENT	15 007	13 002	12 495
INVESTISSEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
Reports				Reports			
Résultat reporté (001)	4 650	3 373	3 758	Excédents capitalisés (1068)	1 026	726	495
AP/CP	600	949	2 671	Subventions AP/CP			724
Autres dépenses	275	270	109	Autorisation emprunt	0	0	
Remboursement dette	1 416	1 434	1 215	Autres	333	113	279
Sous/total opérations réelles	6 942	6 026	7 753	Sous/total opérations réelles	1 359	839	1 498
<i>Opérations Stock</i>	<i>10 678</i>	<i>9 940</i>	<i>9 919</i>	<i>Opérations Stock</i>	<i>12 066</i>	<i>10 645</i>	<i>9 940</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2</i>	<i>301</i>	<i>5</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2</i>	<i>301</i>	<i>5</i>
<i>Amortissements</i>	<i>178</i>	<i>212</i>	<i>228</i>	<i>Amortissements</i>	<i>1 000</i>	<i>936</i>	<i>977</i>
				<i>Virement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Sous/total opérations ordre	10 858	10 453	10 152	Sous/total opérations ordre	13 068	11 882	10 922
TOTAL INVESTISSEMENT	17 800	16 479	17 905	TOTAL INVESTISSEMENT	14 426	12 721	12 420

Ce budget annexe recouvre deux activités :

- l'aménagement de zones d'activité, qui fait obligatoirement l'objet d'un budget annexe

L'activité de loueur de bâtiments industriels et commerciaux, considérée comme un service public industriel et commercial obligatoirement assujéti à TVA et qui peut faire l'objet d'une gestion en budget annexe.

1. Aménagement de zones d'activités.

S	Se	Tyl	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F	D	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 498 593,78 €	10 426 202,97 €	9 939 781,18 €
Total O				10 498 593,78 €	10 426 202,97 €	9 939 781,18 €
		R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 311,42 €	7 947,65 €	76 063,82 €
Total R				75 311,42 €	7 947,65 €	76 063,82 €
Total D				10 573 905,20 €	10 434 150,62 €	10 015 845,00 €

Se	Tyl	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 051 796,81 €	9 939 781,18 €	9 918 809,73 €
Total O			10 051 796,81 €	9 939 781,18 €	9 918 809,73 €
	R	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	500 977,46 €	475 625,00 €	25 560,00 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		28 183,74 €	0,00 €
Total R			500 977,46 €	503 808,74 €	25 560,00 €
Total R			10 552 774,27 €	10 443 589,92 €	9 944 369,73 €

Le stock initial de terrains aménagés au début de l'exercice 2019 était de 9 939,8 K€, constituant les opérations d'ordre en dépenses de fonctionnement, et se décomposait ainsi :

- Euratlantic : 4 092,9 K€ (1 240,7 K€ tranche 1 et 2 852,2 K€ tranches 2 et 3)
- Bel Air : 4 231,4 K€
- Les Molines sud : 1 157,3 K€
- ZI n°3 : 103 K€
- ZE Les Rentes : 34,7 K€
- ZA de Dignac : 62,9 K€
- ZE Les Carrières (PESA) : 257,3 K€

Les dépenses réalisées pour l'aménagement des zones se sont élevées à 76 K€ et se répartissent ainsi :

- 44,7 K€ sur le parc Euratlantic pour les études préalables à l'aménagement de la 3^{ème} tranche

S	Se	Nature (Code)	Libellé du compte	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F	D	6015	TERRAINS A AMENAGER	0,00 €	0,00 €	
		60158	ZE LES CARRIERES TERRAINS A AMENAGER	12 307,72 €	0,00 €	
		6045	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES /TERRAIN	500,00 €	0,00 €	0,00 €
		60452	EURATLANTIC ACHATS ETUDES PREST		0,00 €	44 668,59 €
		60457	ZE LES RENTES ACHAT ETUDES PRESTATIONS	750,00 €	0,00 €	
		6052	EURATLANTIC 2 ET 3 ACHAT MATERIEL TRAV			2 657,36 €
		6053	PARC BELAIR ACHATS MAT. TRAVAU	44 466,32 €	1 112,45 €	10 431,47 €
		6057	ZE LES RENTES TRAVAUX	13 615,05 €	0,00 €	
		6082	EURATLANTIC FRAIS ACCESSOIRES		3 079,64 €	5 266,23 €
			VILLESECHE FRAIS ACCESSOIRES	769,51 €	0,00 €	
		6083	PARC BELAIR FRAIS ACCESSOIRES	1 007,67 €	3 273,62 €	
		6085	ZONE MOLINES SUD FRAIS ACCESSO	0,00 €	255,77 €	
		6087	ZE LES RENTES FRAIS ANNEXES	1 000,00 €	226,17 €	
		6088	ZE LES CARRIERES FRAIS ANNEXES			13 040,17 €
		6089	ZA DIGNAC FRAIS ET ACCESSOIRES	895,15 €	0,00 €	
Total D				75 311,42 €	7 947,65 €	76 063,82 €

-13 K€ de frais annexes sur le PESA à Roulet Saint Estèphe par rapport à l'implantation de la future base Intermarché (frais de bornage, division parcellaire, ...)

- 10,4 K€ de frais de bordures et d'aménagement d'espaces verts sur le parc Bel Air
- 5,3K€ de frais d'études (pollution sols, frais bornage) sur le parc Euratlantic

On retrouve ensuite en valeur de stock de sortie (9 918,8 K€), la valeur de stock de départ augmentée du coût des travaux et diminuée du montant des cessions, y compris les plus ou moins-values réalisées sur les diverses ventes.

Les cessions de terrains aménagés comptabilisés au cours de l'année 2019 se sont élevées à 25,6 K€ et ne concernent que la seule ZI n°3.

D'autres ventes ont été réalisées en 2019 mais ne seront comptabilisées que sur l'exercice 2020, dont la vente de terrains du PESA pour l'implantation de la base Intermarché et plusieurs lots de la zone Euratlantic.

2. Gestion Immobilière

Section de fonctionnement

En matière de gestion immobilière, les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 2 092 753,50 €, dont 977 051,91 € de dépenses d'ordre et 1 115 701,59 € de dépenses réelles.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F	D	O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 567 491,02 €	1 155 032,21 €	977 051,91 €
			Total O	2 567 491,02 €	1 155 032,21 €	977 051,91 €
		R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	882 154,78 €	776 632,95 €	828 850,01 €
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 106,88 €	12 321,63 €	197 007,73 €
			66-CHARGES FINANCIERES	195 564,85 €	115 212,48 €	89 843,85 €
			67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 654,27 €	14 060,93 €	0,00 €
			68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	31 771,77 €	0,00 €	
			Total R	1 121 252,55 €	918 227,99 €	1 115 701,59 €
			Total D	3 688 743,57 €	2 073 260,20 €	2 092 753,50 €

Les dépenses d'ordre, de 977 K€ correspondent pour 935 K€ aux dotations aux amortissements (pour mémoire les immeubles productifs de rapport sont amortissables) et pour 42 K€ à des écritures relatives à des cessions de biens immobiliers.

Les dépenses réelles, à hauteur de 1 115,7 K€, sont en hausse de 197,5 K€ par rapport à 2018 :

- un montant important de créances éteintes, soit 196,3 K€, essentiellement en lien avec la liquidation de First Labo et l'absence de recouvrement des créances des années 2010 à 2013
- une augmentation des charges à caractère général de 52,3 K€, dont près de 30 K€ de hausse des taxes foncières, en lien avec le lissage sur 10 années des conséquences de la revalorisation de la valeur locative des locaux professionnels (RVLLP) opérée en 2017 ainsi qu'une augmentation des frais d'entretien des terrains (+28,7 K€)
- une diminution des intérêts d'emprunt, en lien avec la baisse du capital restant dû et les taux toujours très bas des emprunts à taux variables sur ce budget (-25,4 K€)

Les recettes de fonctionnement sont de 2 451 K€, dont 229 K€ d'écritures d'ordre et 2 322,3 K€ d'écritures réelles.

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	804 245,96 €	212 372,61 €	228 189,68 €
		Total O	804 245,96 €	212 372,61 €	228 189,68 €
	R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €		
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES			634,74 €
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		37 042,81 €	13 756,82 €
		73-IMPOTS ET TAXES			0,00 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0,00 €	
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 668 126,86 €	2 076 287,86 €	2 007 845,04 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	951 425,34 €	218 602,18 €	66 632,93 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	11 511,07 €	14 186,87 €	233 278,98 €
		Total R	3 631 063,27 €	2 346 119,72 €	2 322 148,51 €
		Total R	4 435 309,23 €	2 558 492,33 €	2 550 338,19 €

Les écritures d'ordre correspondent à des reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles, de 2 322,3 K€, sont constituées essentiellement de :

- redevances de vente d'électricité produite par la centrale solaire photovoltaïque installée sur un bâtiment de la ZI n°3 à l'Isle d'Espagnac pour 13,8 K€
- le revenu des immeubles loués pour 735,1 K€, des locations de la pépinière du Grand Girac pour 273 K€ et de l'hôtel d'entreprises pour 103 K€.

Le solde des recettes est constitué par la prise en charge du déficit par le budget principal, à hauteur de 830,3 K€, contre 880 K€ en 2018. Cette diminution est essentiellement liée à la diminution de l'annuité d'emprunt (- 220 K€).

Le montant de cette subvention est ajusté aux besoins réels du budget annexe constaté en fin d'exercice.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de 4 228,3 K€, dont 233,5 K€ d'écritures d'ordre et de 3 994,8 K€ d'écritures réelles.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
			041-OPERATIONS PATRIMONIALES	1 710,00 €	300 553,93 €	5 267,52 €
			Total I	1 710,00 €	300 553,93 €	5 267,52 €
			040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	804 245,96 €	212 372,61 €	228 189,68 €
			Total O	804 245,96 €	212 372,61 €	228 189,68 €
			020-DEPENSES IMPREVUES	0,00 €		
			16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 416 195,62 €	1 434 469,77 €	1 214 799,63 €
			20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	801,00 €	439,36 €	0,00 €
			21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 109,60 €	2 754,82 €	16 678,64 €
			23-IMMOBILISATIONS EN COURS	111 976,18 €	266 582,52 €	92 698,78 €
			27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	154 000,00 €	0,00 €	
			AP 1-TECHNOPARC	126 418,02 €	207 706,07 €	2 300 224,21 €
			AP 2-PILE A HYDROGENE	412 173,00 €	658 851,94 €	233 467,26 €
			AP 3-DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	61 830,67 €	81 204,00 €	0,00 €
			AP 4-TRAVAUX BAT 6 RUELLE	0,00 €	0,00 €	
			AP 5-RENOVATION DU BATIMENT RUE DU CHAT		968,67 €	136 972,46 €
			AP 6-BATIMENT CHEZ NADAUD			0,00 €
			Total R	2 291 504,09 €	2 652 977,15 €	3 994 840,98 €
			Total D	3 097 460,05 €	3 165 903,69 €	4 228 298,18 €

Les écritures d'ordre, à hauteur de 233,5 K€, correspondent pour 228,2 K€ à des reprises de subventions transférables au compte de résultat et pour 5,3 K€ à des écritures patrimoniales (intégration de frais d'étude, régularisations d'avances, etc...). Ces dernières s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Les dépenses réelles, à hauteur de 3 994,8 K€ sont constituées principalement de :

- remboursement de capital de l'emprunt pour 1 215 K€
- divers achats de mobiliers pour l'Office du tourisme d'achats de terrains pour un total de 33 K€
- travaux à la Pépinière (47,3 K€) et au Pôle mécanique de la ZI n°3 (13,51 K€)

Le restant des travaux fait l'objet d'une gestion dans le cadre de la PPI :

- Les travaux sur le bâtiment Krysalid du Technoparc se sont poursuivis à un rythme soutenu pour 2,3 M€
- La pile à hydrogène avec 233,5 K€
- La rénovation du bâtiment de l'OTPA rue du Chat pour 137 K€

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022
AP 1 - TECHNOPARC	20201501	4 786 000,00	2 300 224,21	2 672 568,80	2 113 431,20	2 000 000,00	113 431,20	0,00
AP 2 - PILE A HYDROGENE	20201601	1 500 000,00	233 467,26	1 426 300,20	73 699,80	73 699,80		0,00
AP 3 - DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	20201602	144 730,67	0,00	143 034,67	1 696,00	1 696,00		0,00
AP 5 - RENOVATION BATIMENT RUE DU CHAT OTPA	20201801	230 000,00	136 972,46	137 941,13	92 058,87	92 058,87		0,00
AP 6 - BATIMENT CHEZ NADAUD	20201901	702 000,00	0,00	0,00	702 000,00	50 000,00	250 000,00	402 000,00

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement ont été de 2 480,2 K€, dont 982,3 K€ d'opérations d'ordre et 1 497,9 K€ d'opérations réelles.

Les opérations d'ordre sont constituées pour 5,3 K€ d'opérations patrimoniales, équilibrées en section d'investissement en dépense et en recettes, pour 935 K€ par les amortissements et pour 42 K€ par des écritures relatives aux cessions.

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	1 710,00 €	300 553,93 €	5 267,52 €
Total I			1 710,00 €	300 553,93 €	5 267,52 €
	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 567 491,02 €	1 155 032,21 €	977 051,91 €
Total O			2 567 491,02 €	1 155 032,21 €	977 051,91 €
	R	024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00 €	0,00 €	
		10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 025 949,44 €	725 952,25 €	494 671,43 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	74 547,59 €	14 994,24 €	240 000,00 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	6 416,28 €	9 571,58 €	8 229,97 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €		
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	190 003,88 €	0,00 €	
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	61 600,00 €	30 800,00 €	30 800,00 €
		AP 1-TECHNOPARC		57 521,22 €	724 195,02 €
		AP 2-PILE A HYDROGENE			0,00 €
Total R			1 358 517,19 €	838 839,29 €	1 497 896,42 €
Total R			3 927 718,21 €	2 294 425,43 €	2 480 215,85 €

Les opérations réelles, à hauteur de 1 497,9 K€ sont constituées par :

- les recettes de cofinancement, avec 716 K€ de FNADT et 240 K€ de subvention TEPCV pour la pile à hydrogène
- l'affectation du résultat antérieur pour 494,7 K€
- le remboursement d'une créance échelonnée pour la vente d'un bâtiment, à hauteur de 30 800 €
- l'encaissement de cautions pour 8,3 K€

CA 2019 - REALISATIONS RELATIVES A LA GESTION DE L'EAU

Les réalisations 2019 au titre de la thématique Eau relèvent de plusieurs compétences : la gestion des eaux pluviales urbaines, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et le service public de distribution d'eau potable.

Eaux pluviales (Budget principal)

Par délibération n°2018.12.406, le conseil communautaire a réaffirmé l'exercice de sa compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines, au titre d'une compétence facultative.

Au titre de cette compétence, GrandAngoulême assure les études hydrauliques, gère les travaux liés au transport et au traitement des eaux pluviales et urbaines, œuvre à la création d'ouvrages ainsi qu'à la réhabilitation des ouvrages existants.

Constats sur l'exécution budgétaire :

En section de fonctionnement, les dépenses constatées s'élèvent à 653 782,55 € avec un taux de réalisation par rapport au prévisionnel de 93%. Elles sont en diminution de 4,8 % par rapport à 2018 (686 850,48 €). Ce sont surtout les charges de personnel qui ont baissé d'environ 27 K€, l'équivalent d'un poste. Ces dépenses s'élèvent à 279 K€.

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont pour l'essentiel les frais d'entretien de voirie et de terrain (une augmentation de 30 K€ est prévue en 2020 car peu d'entretien était possible pour les espaces de délestages avec les crédits habituellement alloués ce qui peut causer des inondations), les frais de traitement des sables et sous-produits des eaux pluviales (environ 37 K€), l'entretien, la réparation et l'achat des pièces détachées de l'hydrocureuse et de la balayeuse (faible réalisation en 2019 soit 14 K€, une augmentation de 27 K€ en 2020).

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 356 435,75 € soit un taux de réalisation global de 57,2% qui peut être amené à 69,2% si l'on compte les crédits reportés sur 2020.

A- Elles concernent d'abord des dépenses issues des dotations annuelles :

Les réalisations 2019 concernent : une acquisition de terrain sur la rue de Bordeaux pour 3 K€ et plus de 295 K€ de travaux d'extension et de PPRI.

Ces derniers se sont répartis comme suit :

Étiquettes de lignes	Somme de Montant pour le C.A.
ANGOULEME	28 935,24 €
RUELLE S/ TOUVRE	1 974,34 €
CHAMPNIERS	55 525,32 €
GOND PONTOUVRE	85 743,88 €
LA COURONNE	394,03 €
L'ANGUIENNE	2 318,10 €
PUYMOYEN	103 489,09 €
GOND PONTOUVRE	9 498,58 €
CONSOLIDATION D'UN REGARD DE VISITE	7 536,00 €
Total général	295 414,58 €

B- Ce sont ensuite des dépenses issues des dotations pluriannuelles :

Le compte administratif 2019 constate une réalisation de 66 % de l'AP 38 et 22,57 % de l'AP 46, 101 075,52 € ont donc été transférés en 2020.

Intitulé	Opération AP	Montant AP/AE après DM4 20	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisé	REALISATIONS AU 31/12/20	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022
AP 38 - CANALISATION PLUVIALE BHNS	10201720	660 000,00		660 000,00	33 252,00	642 811,00	17 189,00	17 189,00		
AP 46 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	10201807	446 000,00		446 000,00	24 459,55	362 113,48	83 886,52	83 886,52		
AP 63 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2	10202004	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	0,00	0,00	1 900 000,00	250 000,00	1 650 000,00	
AP 67 - EAUX PLUVIALES	10202007	0,00	725 000,00	725 000,00		0,00	725 000,00	250 000,00	250 000,00	225 000,00

Pour rappel : deux nouvelles opérations pluriannuelles pour un montant de 2,6 M€ ont été créées au BP 2020. Celles-ci concernent des travaux d'eaux pluviales de la Grand Font à Angoulême pour 1,9 M€ ainsi que des travaux sur le réseau d'eaux pluviales de diverses communes de l'agglomération pour 725 K€. Les crédits de paiement 2020 de ces deux nouvelles opérations s'élèvent à 500 K€ et portent le montant total des CP à 601 075 €.

SECTION	SENS	CHAPITRE	SERVICE	CA 2017	CA 2018	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	BP 2020	REPORTS 2019
F	D	01	ASSAINISSEMENT							
			ATELIER MECANIQUE	23 419,75 €	27 175,84 €	40 203,00 €	34 703,00 €	14 199,21 €	40 800,00 €	- €
			COMMUNICATION							
			CONSEIL JURIDIQUE	2 101,26 €	1 119,92 €	- €	1 831,82 €	1 831,82 €	2 000,00 €	- €
			Eaux Pluviales	126 763,64 €	83 448,75 €	95 966,00 €	101 466,00 €	96 098,87 €	111 000,00 €	- €
			ESPACES PAYSAGERS							
			FINANCES	227 556,64 €	227 018,00 €	235 000,00 €	235 000,00 €	228 946,00 €		
			RESSOURCES HUMAINES	1 260,46 €	91,50 €	- €	- €	15,25 €	100,00 €	- €
			ESPACES PUBLICS	30 978,60 €	41 960,84 €	35 000,00 €	34 094,00 €	33 510,46 €	65 000,00 €	- €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	412 080,35 €	380 814,85 €	406 169,00 €	407 094,82 €	374 601,61 €	218 900,00 €	- €
		01	RESSOURCES HUMAINES	330 584,65 €	306 035,63 €	297 000,00 €	292 300,00 €	279 180,94 €	287 523,00 €	- €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASS	330 584,65 €	306 035,63 €	297 000,00 €	292 300,00 €	279 180,94 €	287 523,00 €	- €
		65	RESSOURCES HUMAINES	7 940,00 €					3 010,00 €	- €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURAN	7 940,00 €					3 010,00 €	- €
		Total D		750 605,00 €	686 850,48 €	703 169,00 €	699 394,82 €	653 782,55 €	509 433,00 €	- €
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	196,57 €	67,74 €					
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	196,57 €	67,74 €					
		70	ASSAINISSEMENT							
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		397 841,89 €	60 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €		
			Eaux Pluviales	43 226,53 €	39 210,55 €	45 000,00 €	45 000,00 €	37 767,73 €	45 000,00 €	- €
			FINANCES	286 730,00 €	58 642,00 €	300 000,00 €	313 500,00 €	313 370,00 €	291 000,00 €	- €
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE	329 956,53 €	495 694,44 €	405 000,00 €	418 500,00 €	351 137,73 €	336 000,00 €	- €
		74	FINANCES			- €	- €	3 945,00 €		
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			- €	- €	3 945,00 €		
		77	ASSAINISSEMENT							
			CONSEIL JURIDIQUE							
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS							
		Total R		330 153,10 €	495 762,18 €	405 000,00 €	418 500,00 €	355 082,73 €	336 000,00 €	- €
I	D	20	ASSAINISSEMENT	0,00 €						
			Eaux Pluviales	22 572,00 €	9 450,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €	4 734,00 €
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 572,00 €	9 450,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €	4 734,00 €
		21	ASSAINISSEMENT							
			Eaux Pluviales	0,00 €	137 200,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	3 309,62 €	15 000,00 €	- €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	137 200,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	3 309,62 €	15 000,00 €	- €
		23	ASSAINISSEMENT	0,00 €						
			Eaux Pluviales	1 123 375,52 €	296 579,86 €	559 000,00 €	414 562,48 €	295 414,58 €	585 000,00 €	69 973,41 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	1 123 375,52 €	296 579,86 €	559 000,00 €	414 562,48 €	295 414,58 €	585 000,00 €	69 973,41 €
		A4	Eaux Pluviales	1 930,80 €	607 628,20 €	50 441,00 €	50 441,00 €	33 252,00 €	17 189,00 €	- €
			Total AP 38-CANALISATION PLUVIALE BHNS	1 930,80 €	607 628,20 €	50 441,00 €	50 441,00 €	33 252,00 €	17 189,00 €	- €
		A4	Eaux Pluviales		337 653,93 €	108 346,07 €	108 346,07 €	24 459,55 €	83 886,52 €	- €
			Total AP 46-Eaux Pluviales - GRAND FONT		337 653,93 €	108 346,07 €	108 346,07 €	24 459,55 €	83 886,52 €	- €
		A4	Eaux Pluviales						250 000,00 €	- €
			Total AP 63-Eaux Pluviales - GRAND FONT 2						250 000,00 €	- €
		A4	Eaux Pluviales						250 000,00 €	- €
			Total AP 66-Eaux Pluviales SCHEMA RURAL						250 000,00 €	- €
		Total D		1 147 878,32 €	1 388 511,99 €	767 787,07 €	623 349,55 €	356 435,75 €	1 236 075,52 €	74 707,41 €
	R	13	ASSAINISSEMENT	0,00 €						
			Eaux Pluviales	0,00 €	201 506,40 €					
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REC	0,00 €	201 506,40 €					
		Total R		0,00 €	201 506,40 €					

GEMAPI (Budget principal)

1/ Domaine et définition de la compétence :

La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation.

La réforme concentre à l'échelle intercommunale des compétences précédemment morcelées. La communauté d'agglomération peut ainsi concilier urbanisme et prévention des inondations par une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire, notamment à travers les documents d'urbanisme et par la gestion des ouvrages de protection mais aussi concilier urbanisme et gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer

- La protection et la restauration des zones humides

Le volet « prévention des inondations » de la GEMAPI est plus particulièrement constitué par les actions de type « aménagement de bassins versants ».

Grand Angoulême a confié l'exercice de cette compétence aux trois syndicats de bassin œuvrant au niveau des différents bassins versants des cours d'eau traversant le territoire : le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB), le Syndicat du bassin versant du Né, le Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois (SYBRA). La portion de territoire de la commune de Dignac dépendant du bassin versant de la Dronne médiane est gérée en direct par GrandAngoulême.

Les dépenses au titre de cette compétence sont donc quasi exclusivement constituées par les contributions aux différents syndicats, qui ont fait l'objet d'une délibération lors de la session du mois de février 2019 (délibération n°2019.02.005).

Le financement de cette compétence est assuré par la taxe GEMAPI, dont le montant est strictement équivalent à celui des dépenses, taxe arrêtée par délibération et qui se compose d'un produit faisant l'objet d'une répartition par les services fiscaux sur la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises par application de la variation de taux nécessaire à l'obtention du produit supplémentaire recherché aux taux moyens pondérés de chacune de ces taxes.

Le **CA 2019** (Compte Administratif) est conforme au BP (Budget Primitif) réajusté par DM (Décision Modificative) après évaluation des besoins réels des syndicats. Les recettes transmises par les services fiscaux sont légèrement supérieures aux dépenses directes versées aux syndicats sans pour autant couvrir les dépenses indirectes de l'agglomération pour suivre les contrats et leur exécution ou les actions budgétaires. Les participations s'établissent à 259 793,39 € et se répartissent entre les syndicats de la façon suivante :

SECTION	SENS	CHAPITRE	SERVICE	CA 2018	BP 2019	BTV 2019	CA 2019	BP 2020
F	D	01	AUTRES RESTIT. AU TITRE DU DEGREV. SR	113,00 €				
			Total 014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	113,00 €				
		65	SIAH DU BASSIN DU NÉ	1 565,00 €	2 000,00 €	1 565,00 €	1 565,00 €	2 000,00 €
			SYBRA SYNDICAT BASSIN DES RIVIERES DE	223 080,67 €	223 000,00 €	221 355,69 €	221 355,69 €	240 000,00 €
			SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT - T	32 513,85 €	33 364,00 €	36 872,70 €	36 872,70 €	66 000,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURAN	257 159,52 €	258 364,00 €	259 793,39 €	259 793,39 €	308 000,00 €
			Total D	257 272,52 €	258 364,00 €	259 793,39 €	259 793,39 €	308 000,00 €
		73	TAXE PR LA GESTION DES MILIEUX AQUA. E	259 046,00 €	260 156,00 €	260 156,00 €	262 531,00 €	308 000,00 €
			Total 73-IMPOTS ET TAXES	259 046,00 €	260 156,00 €	260 156,00 €	262 531,00 €	308 000,00 €
			Total R	259 046,00 €	260 156,00 €	260 156,00 €	262 531,00 €	308 000,00 €

CA 2019 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

La compétence Eau potable, financée via une redevance, fait l'objet d'un budget annexe géré selon la nomenclature M49 applicable aux services publics locaux de distribution d'eau potable.

Les travaux annuels d'extension et remplacement de canalisations sont désormais proposés en gestion en AP/CP et intègrent ainsi la programmation pluriannuelle des investissements.

Les résultats de l'exercice 2019 (hors résultats antérieurs donc) du budget annexe Eau potable sont : excédentaire pour le fonctionnement de 3 244 K€ en section de fonctionnement et déficitaire de 1 209 K€ en section d'investissement.

CA 2019 EAU POTABLE							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
Réinscriptions crédits 2016	20			Résultat reporté (002)	2 225	2 662	3 835
Crédits nouveaux	697	872	755	Crédits nouveaux	1 955	2 764	5 136
Sous/total opérations réelles	717	872	755	Sous/total opérations réelles	4 180	5 426	8 971
<i>Virement</i>							
Dotations aux amortissements	1 163	1 200	1 462	Opérations ordre	67	188	326
Sous/total opérations ordre	1 163	1 200	1 462	Sous/total opérations ordre	67	188	326
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 880	2 072	2 217	TOTAL FONCTIONNEMENT	4 247	5 614	9 296
INVESTISSEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
Reports				Reports			
APCP	135	518	4 145	Résultat reporté (001)	1 139	1 386	1 443
Autres dépenses	1 055	837	218	Excédents capitalisés (1068)			
Provision travaux				Autres	66	520	2 060
Remboursement emprunt	91	141	106	Emprunt			64
Sous/total opérations réelles	1 280	1 497	4 469	Sous/total opérations réelles	1 205	1 906	3 566
				<i>Virement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Opérations patrimoniales	10	4	6	Opérations patrimoniales	10	4	6
Autres opérations	67	188	326	Amortissements	1 163	1 200	1 462
Sous/total opérations ordre	77	192	332	Sous/total opérations ordre	1 173	1 204	1 468
TOTAL INVESTISSEMENT	1 358	1 689	4 801	TOTAL INVESTISSEMENT	2 377	3 110	5 035

1. Section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 2 217 K€, en hausse par rapport aux exercices précédents. Cette hausse masque toutefois une double variation :

- Augmentation des opérations d'ordre en lien avec le travail réalisé sur l'actif et de sa mise à jour avec les revalorisations d'années antérieures,
- Diminution des opérations réelles. Ce sont surtout les charges de personnel qui baissent de 54 K€ ainsi que les dépenses exceptionnelles, aucune nouvelle provision pour risques et charges n'ayant été constituée.

Les dépenses des charges à caractère général sont principalement liées aux postes suivants :

- Convention avec le syndicat SUD CHARENTE : remboursement d'annuités d'emprunts pour participation sur des travaux (66 K€)
- Convention avec la communauté de communes du Rouillacais : remboursement d'annuités d'emprunts pour participation sur des travaux soit 12 K€
- Une convention de fin de contrat entre la Commune de Marsac et la SAUR : 13 K€
- Des participations et adhésion pour 83 K€ (dont : 22 K€ pour l'EPTB, 59,5 K€ Charente eaux).
- Des remboursements de frais aux Budgets principal et assainissement pour 213 K€
- L'impression de plaquettes et kakémonos pour la station du Pontil : 9,5 K€.

Le chapitre des charges exceptionnelles comprend un soutien d'environ 32 K€ pour un programme pédagogique (Fédération de la Pêche, Charente nature) en plus d'une charge exceptionnelle de 17 K€ liée à de la régularisation de TVA du Turonien exigée par la trésorerie de Barbezieux pour le SIAEP de la Boème.

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement concernent donc 1 462 K€ de dotations aux amortissements et comprennent une régularisation de 291 K€ au titre des années antérieures dans le cadre de l'opération d'ajustement de l'état de l'actif suite à la fusion.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019	
	F	D	O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 162 681,23 €	1 199 608,79 €	1 462 367,04 €
				Total O	1 162 681,23 €	1 199 608,79 €	1 462 367,04 €
			R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	427 244,59 €	449 299,47 €	440 253,31 €
				012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	250 556,20 €	276 922,96 €	222 542,99 €
				014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00 €		
				022-DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	0,00 €	
				65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	2 172,92 €	678,33 €
				66-CHARGES FINANCIERES	27 442,39 €	23 381,08 €	38 858,25 €
				67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 790,00 €	85 265,28 €	52 572,00 €
				68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		35 000,00 €	0,00 €
				Total R	717 033,18 €	872 041,71 €	754 904,88 €
				Total D	1 879 714,41 €	2 071 650,50 €	2 217 271,92 €

Les recettes de fonctionnement de l'année 2019 (donc hors résultat reporté) **s'établissent à 5 461 K€,** dont 325,5 K€ d'opérations d'ordre et 5 135,6 K€ d'opérations réelles.

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	67 499,99 €	187 741,53 €	325 547,66 €
		Total O	67 499,99 €	187 741,53 €	325 547,66 €
	R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 224 953,76 €	0,00 €	0,00 €
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES	47 370,44 €	53 824,73 €	16 904,86 €
		014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00 €		
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 892 303,33 €	2 706 379,96 €	3 119 194,38 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 000,00 €	0,00 €	
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	2,94 €
		76-PRODUITS FINANCIERS		548,72 €	1 998 010,00 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 069,05 €	1 019,30 €	760,95 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		2 165,42 €	677,08 €
		Total R	4 179 696,58 €	2 763 938,13 €	5 135 550,21 €
		Total R	4 247 196,57 €	2 951 679,66 €	5 461 097,87 €

Comme pour les dépenses, les opérations d'ordre qui concernent les reprises de subventions transférables au compte de résultat intègrent la mise à jour de l'actif et sont donc exceptionnellement majorées.

Les recettes réelles, à hauteur de 5 135,6 K€ comprennent :

- Des produits du service, pour 3 119 K€, dont :
 - la surtaxe reversées pour un montant de 2 994 K€, soit 1 468 K€ de la SEMEA et 1 526 K€ des délégataires AGUR, SAUR et VEOLIA.
 - des redevances pour utilisation accessoires des ouvrages pour 74,4 K€ ainsi que pour des antennes relais d'un total de 50,7 K€
- Un versement exceptionnel de dividendes par la SEMEA pour 1 998 010 €, soit 238 € pour chacune des 8 395 actions de GrandAngoulême. Cette recette constitue la contribution de la SEMEA au financement des travaux de l'usine du Pontil et permet d'augmenter d'autant l'autofinancement de cette opération.

Après retraitement de cette recette exceptionnelle, les recettes de fonctionnement pour 2019 sont donc de 3 463 K€.

L'excédent de recettes sur les dépenses s'établit à 1 246 K€ (hors recette exceptionnelle et résultat) et permet donc de couvrir le déficit d'investissement de l'année 2019 de 1 209 K€.

A ces recettes annuelles se rajoute :

- La reprise du résultat antérieur de fonctionnement reporté : 3 835 283,29 €.

2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 4 801 K€, dont 6 K€ d'opérations patrimoniales, 326 K€ d'amortissements et 4 469 K€ de dépenses réelles. Le taux de réalisation en dépenses s'établit globalement à 53 %, taux qui reste faible au regard du mode de gestion en AP/CP d'une part croissante de ces dépenses.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	9 928,84 €	4 320,00 €	5 970,80 €
			Total I	9 928,84 €	4 320,00 €	5 970,80 €
		O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	67 499,99 €	187 741,53 €	325 547,66 €
			Total O	67 499,99 €	187 741,53 €	325 547,66 €
		R	020-DEPENSES IMPREVUES	0,00 €		
			040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €		
			16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	91 331,71 €	141 331,71 €	106 227,90 €
			20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 250,00 €	2 070,00 €	5 696,67 €
			21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 300,00 €	239,87 €	1 257,00 €
			23-IMMOBILISATIONS EN COURS	1 051 090,69 €	835 048,84 €	211 163,08 €
			26-PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	0,00 €		
			27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €		
			AP 1-USINE DE PRODUCTION D EAU POTABLE DE TOUVRE	134 512,97 €	483 226,66 €	3 499 885,20 €
			AP 2-CANALISATIONS		34 620,96 €	357 359,92 €
			AP 3-CANALISATIONS EAU POTABLE 2019			287 535,68 €
			Total R	1 280 485,37 €	1 496 538,04 €	4 469 125,45 €
			Total D	1 357 914,20 €	1 688 599,57 €	4 800 643,91 €

Les dépenses d'ordre correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat (voir § recettes de fonctionnement) pour 326 K€. Les opérations patrimoniales, au sein de la section

d'investissement, s'élèvent à 6 K€ et correspondent au basculement des frais d'études en travaux, au remboursement d'avances,

Les dépenses réelles comprennent :

- le remboursement du capital de la dette, pour 106 K€
- des dotations annuelles à hauteur de près de 218 K€ dont 101 K€ pour les travaux d'abord des ouvrages d'eau potable et 110 K€ d'interventions sur les réseaux de Dignac pour l'essentiel puis Claix et Roulet.
- Les Autorisations de Programme (AP). Comme sus-indiqué il s'agit d'une présentation chiffrée des réalisations des crédits de paiement (CP) 2019 :

Le taux de réalisation de l'AP 2 portant sur le programme 2018 est de 67,4% par rapport au total budgété (29,4 % par rapport au BP).

Le taux de réalisation de l'AP 3 portant sur le programme 2019 est de 57,5% par rapport au total budgété (28,8 % par rapport au BP).

Lors du vote du BP 2020, il a été rappelé qu'il « *conviendra toutefois de veiller à réajuster chaque année le montant des AP antérieures aux montants des engagements effectivement entrepris* ».

Pour les travaux de la nouvelle **Usine du Pontil à Touvre**, cet équipement évalué à **25,5 M€** est budgétairement réalisé à environ 17%. Le taux de réalisation des CP de l'AP 1 est de 83,5% par rapport au total budgété (70 % par rapport au BP).

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE après DM4 20	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/20	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP 1 - USINE DE TOUVRE	37200901	25 500 000,00		25 500 000,00	3 499 885,20	4 343 380,56	21 156 619,44	12 000 000,00	6 224 000,00	1 432 504,64	1 500 114,80
AP 2 - CANALISATIONS 2018	37201801	1 300 000,00		1 300 000,00	357 359,92	391 980,88	908 019,12	735 380,00	172 639,12	0,00	
AP 3 - CANALISATIONS 2019	37201901	1 300 000,00		1 300 000,00	287 535,68	287 535,68	1 012 464,32	800 000,00	212 464,32	0,00	
AP 4 - CANALISATIONS 2020	37202001	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00	1 300 000,00	700 000,00	600 000,00		
AP 5 - SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE	37202002		200 000,00	200 000,00			200 000,00	50 000,00	150 000,00		
		28 100 000,00	1 300 000,00	29 400 000,00	4 144 780,80	5 022 897,12	24 377 102,88	14 285 380,00	7 209 103,44	1 432 504,64	1 500 114,80

Pour rappel, le BP 2020 a créé 2 nouvelles autorisations de programme :

- le programme 2020 d'extension et renouvellement de canalisations à hauteur de 1,3 M€
- l'établissement du schéma directeur eau potable, à hauteur de 200 K€, pour disposer d'un état des lieux précis dans la perspective de l'achèvement des contrats de DSP.

Les recettes d'investissement s'établissent à 3 592 K€, dont 1 468 K€ d'opérations d'ordre (amortissement des dépenses et virement de la section de fonctionnement et opérations patrimoniales) et 2 124 K€ de recettes réelles.

Ces dernières sont constituées pour :

- 2 011 K€ de subventions d'investissement pour l'usine du Pontil, dont 1 742 K€ de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (sur les 5,8 M€ - Décision n°2018/8692 en date du 26/12/2018) et 269 K€ de participation de la SEMEA.
- 48 K€ d'une subvention d'investissement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour le renouvellement des canalisations Bouëx, Garat, Dignac.
- 63 666,21 € d'avance remboursable de l'Agence de l'eau Adour Garonne

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	9 928,84 €	4 320,00 €	5 970,80 €
Total I			9 928,84 €	4 320,00 €	5 970,80 €
	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 162 681,23 €	1 199 608,79 €	1 462 367,04 €
Total O			1 162 681,23 €	1 199 608,79 €	1 462 367,04 €
R		001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 138 893,60 €	0,00 €	0,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €		
		10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €		
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	58 644,13 €	516 159,14 €	48 748,73 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	0,00 €	63 666,21 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €		
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	3 865,32 €	0,00 €
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 138,84 €	0,00 €	
		AP 1-USINE DE PRODUCTION D EAU POTABLE DE TOUVRE			2 011 323,09 €
Total R			1 204 676,57 €	520 024,46 €	2 123 738,03 €
Total R			2 377 286,64 €	1 723 953,25 €	3 592 075,87 €

CA 2019 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le 1er janvier 2018, GrandAngoulême exerce cette compétence en régie directe (compétence assurée par des agents de GrandAngoulême), pour les 29 communes suivantes : Angoulême, Bouex, Claix, Dignac, Dirac, Fléac, Garat, Gond Pontouvre, Isle Espagnac, La Couronne, Linars, Magnac sur Touvre, Mornac, Mouthiers sur Boeme, Nersac, Puymoyen, Ruelle sur Touvre, Saint Michel, Saint Saturnin, Saint Yrieix, Sers, Sireuil, Soyaux, Torsac, Touvre, Trois Palis, Voeuil et Giget, Vouzan.

Par délégation de service public cette compétence est assurée pour la commune de Roullet-Saint-Estèphe par la société AGUR et pour les communes d'Asnières-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac et Vindelle par la société VEOLIA.

Les réalisations budget annexe Assainissement collectif s'élèvent à hauteur de **12 191 K€ en dépenses de la section de fonctionnement** (soit un taux de réalisation d'environ 89 % des dépenses réelles) et de **13 495 K€ en dépenses de la section d'investissement** (soit un taux de réalisation d'environ 77 % des dépenses d'équipement).

CA 2019 ASSAINISSEMENT							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
Réinscriptions crédits 2016	384			Résultat reporté (002)	2 074	1 162	2 985
Crédits nouveaux	6 163	6 087	6 052	Crédits nouveaux	11 228	10 446	10 678
Sous/total opérations réelles	6 547	6 087	6 052	Sous/total opérations réelles	13 302	11 608	13 663
<i>Virement</i>							
Dotation aux amortissements	2 714	3 044	6 139	Opérations ordre	437	440	3 232
Sous/total opérations ordre	2 714	3 044	6 139	Sous/total opérations ordre	437	440	3 232
TOTAL FONCTIONNEMENT	9 261	9 130	12 191	TOTAL FONCTIONNEMENT	13 739	12 047	16 896
INVESTISSEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
Reports				Reports		0	0
Résultat reporté (001)		920		Résultat reporté (001)	826		985
				Réserves réglementées (1064)		1	2
APCP	326	4 502	7 670	Excédents capitalisés (1068)	1 027	3 316	0
Autres dépenses	3 447	2 364	1 106	Autres	319	2 353	942
Remboursement emprunt	1 595	2 559	1 486	Autorisation emprunt	0	3 000	3 000
Sous/total opérations réelles	5 368	10 344	10 261	Sous/total opérations réelles	2 172	8 670	4 928
<i>Virement</i>							
Opérations patrimoniales	40	40	1	Opérations patrimoniales	40	40	1
Autres opérations	437	440	3 232	Amortissements	2 714	3 044	6 139
Sous/total opérations ordre	477	480	3 234	Sous/total opérations ordre	2 753	3 084	6 141
TOTAL INVESTISSEMENT	5 845	10 824	13 495	TOTAL INVESTISSEMENT	4 925	11 753	11 069

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à **12 191 K€**, dont 6 139 K€ d'écritures d'ordre et 6 052 K€ d'écritures réelles.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F	D	O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 713 724,70 €	3 043 689,45 €	6 139 190,02 €
			Total O	2 713 724,70 €	3 043 689,45 €	6 139 190,02 €
		R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €		
			011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 252 077,85 €	2 689 657,03 €	2 804 293,53 €
			012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 522 416,84 €	2 543 842,26 €	2 595 242,82 €
			014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	29 275,00 €	46 400,00 €	35 926,00 €
			022-DEPENSES IMPREVUES	0,00 €		
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	70,00 €	6 501,04 €	17 214,81 €
			66-CHARGES FINANCIERES	651 440,24 €	610 645,19 €	526 159,94 €
			67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	91 746,83 €	110 603,94 €	72 853,61 €
			68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €	79 000,00 €	
			Total R	6 547 026,76 €	6 086 649,46 €	6 051 690,71 €
			Total D	9 260 751,46 €	9 130 338,91 €	12 190 880,73 €

Les dépenses d'ordre, d'un montant de 6 139 K€, sont supérieures à 2018 car des opérations d'ajustement de l'inventaire de l'ordonnateur avec l'actif du comptable ont nécessité un surplus de crédits.

Les dépenses réelles s'établissent à 6 052 K€, en baisse de 0,6 % par rapport à 2018. Cette baisse est à nuancer car les charges structurelles sont en augmentation, à commencer par les charges à caractère général qui sont en hausse de 4,3 %.

Cette hausse se concentre sur quelques postes, dont les énergies (eau, électricité et gaz) qui augmentent de 6,6%, passant de 665 K€ à 709 K€ (soit + 44K€), +15 K€ pour les pièces de rechange, + 46 K€ pour la maintenance (soit une hausse de 61,7%) et l'enlèvement des boues + 116 K€ qui passent à 567 K€ (soit + 26%).

D'autres postes de dépenses sont en diminution, comme la contribution du Budget Annexe au Budget Principal, soit environ – 51 K€ (-10,7%), les assurances qui diminuent de -11,5 K€ (- 28%) ainsi que les fournitures – 32,5 K€ (-10,7%).

Les charges de personnel sont en hausse de 2% (soit +51,4 K€)

Les atténuations de produits (remboursement de la redevance de modernité des réseaux) sont en baisse de 22,6 % (soit- 10,5 K€)

Les charges financières sont en baisse de 13,8 % (soit – 84,5 K€) grâce à une gestion active et au remboursement par anticipation des emprunts les plus onéreux. Toutefois l'encours de la dette augmente avec la souscription d'un contrat de 3 000 K€ auprès de la Société Générale, faisant passer l'encours de dette de 16,89 M€ fin 2018 à 18,42 M€ fin 2019.

A noter au chapitre des provisions une baisse de 79 K€ par rapport à 2018, aucune provision pour risque et charge n'ayant été faite en 2019.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice s'établissent à 13 910 K€, dont 3 232 K€ d'écritures d'ordre et 10 678 K€ d'écritures réelles.

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	436 864,46 €	439 856,82 €	3 232 368,60 €
Total O			436 864,46 €	439 856,82 €	3 232 368,60 €
R		002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 073 958,61 €	0,00 €	0,00 €
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES	58 949,27 €	54 826,65 €	40 976,55 €
		014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00 €		
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	10 559 588,45 €	9 887 838,20 €	10 265 779,59 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	549 500,91 €	494 013,00 €	348 877,42 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 009,25 €	0,00 €	2,17 €
		76-PRODUITS FINANCIERS	2 236,60 €	47,10 €	47,10 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 767,39 €	3 271,54 €	13 145,93 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €	5 676,90 €	9 196,26 €
Total R			13 302 010,48 €	10 445 673,39 €	10 678 025,02 €
Total R			13 738 874,94 €	10 885 530,21 €	13 910 393,62 €

Ainsi qu'indiqué précédemment, les recettes d'ordre ont été très impactées en 2019 par les écritures de régularisation à opérer suite à la reconstitution d'inventaire et à l'ajustement avec l'actif du comptable.

Les recettes réelles sont pour l'essentiel constituées du produit des diverses redevances ainsi que de participations croisées entre les différents budgets. Ces recettes ont progressé globalement de 3,8 % par rapport à 2018 et atteignent désormais 10 266 K€.

Dans le cadre de l'harmonisation des redevances émises auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif, il est proposé d'appliquer sur les communes du Grand Angoulême gérées en régie un tarif unique de la redevance assainissement depuis 2018 et de poursuivre une harmonisation de la redevance assainissement pour les autres communes. Le tarif appliqué, adopté par délibération a permis les réalisations suivantes :

- redevance assainissement collectif : 8 686 K€ en augmentation de 2,4 %
- taxe de raccordement : 937 K€ en augmentation de 15 % par rapport à 2018
- contrôle de branchement : 126 K€ en augmentation de 25,7 % par rapport à 2018
- redevance pour modernisation réseau : 41 K€ en augmentation de 13,5 %
- autres prestations de services : 94 K€ en augmentation de 19,7 % par rapport à 2018

Par ailleurs, le budget annexe assainissement bénéficie de flux croisés en provenance du budget annexe Eau potable pour 127 K€ ainsi que du budget annexe Assainissement non collectif pour 25 K€ pour tenir compte des salaires supportés par ce dernier à leur profit. Leur progression est de 0,8 %.

Depuis 2019, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a modifié l'attribution des primes épuratoires, ce qui s'est traduit par une très nette diminution pour GrandAngoulême : - 175 K€ (soit -35,5 %).

A ces recettes de l'exercice peut se rajouter, le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2018 pour 2 985 350,92 €.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement de l'année s'établissent à 13 495 073,83 €, dont 3 232 K€ d'écritures d'ordre de section à section, 1,4 K€ d'écritures patrimoniales au sein de la section d'investissement et 10 261 265,23 € d'écritures réelles.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
		I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	39 709,95 €	39 989,13 €	1 440,00 €
			Total I	39 709,95 €	39 989,13 €	1 440,00 €
		O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	436 864,46 €	439 856,82 €	3 232 368,60 €
			Total O	436 864,46 €	439 856,82 €	3 232 368,60 €
		R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			020-DEPENSES IMPREVUES	0,00 €		
			13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	90 064,00 €		
			16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 595 441,21 €	2 558 754,56 €	1 485 794,99 €
			20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 580,00 €	75 325,53 €	17 645,33 €
			21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	432 599,35 €	239 845,46 €	304 428,56 €
			23-IMMOBILISATIONS EN COURS	2 899 158,77 €	2 048 853,63 €	783 565,18 €
			27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	
			45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		0,00 €	
			AP 2-REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST	54 128,19 €	1 665 573,82 €	4 055 193,80 €
			AP 3-STEP MARSAC	270 660,70 €	869 241,83 €	786 704,09 €
			AP 4-FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE	720,00 €	247 213,23 €	18 149,43 €
			AP 4-NOUVELLE STATION D EPURATION FLEAC	0,00 €		
			AP 5-TRAVAUX STEP VINDELLE		21 870,00 €	0,00 €
			AP 6-SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT		900,00 €	184 032,55 €
			AP 7-TVX 2018 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES		1 697 133,84 €	1 827 587,58 €
			AP 8-TVX 2019 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES			798 163,72 €
			Total R	5 368 352,22 €	9 424 711,90 €	10 261 265,23 €
			Total D	5 844 926,63 €	9 904 557,85 €	13 495 073,83 €

Les écritures d'ordre de section à section sont constituées des reprises de subventions transférables pour 3 232 K€, leur montant élevé pour 2019 illustre le travail réalisé pour la mise à jour de l'actif (voir également le paragraphe recettes de fonctionnement).

Les dépenses réelles sont constituées de :

- remboursement du capital de la dette, pour 1 486 K€ (la forte diminution constatée entre 2018 et 2019 résulte du remboursement de capital opéré par anticipation en 2018)

- crédits de dotations annuelles, pour près de 1 106 K€ concerne pour l'essentiel des compresseurs ou pompes (205 K€), des branchements pour collecteurs existants (351 K€), des réfections de voiries (142 K€), des travaux de sécurité (90 K€), des travaux d'entretien de terrains et bâtiments (84 K€) et des extensions de réseau (59 K€).

- crédits en lien avec les opérations pluriannuelles, pour environ 7,7 M€ :

- Avec 4 055 K€ de réalisations en 2019, c'est la majeure partie de l'AP2, l'opération de travaux de délestage de la station de Gond Pontouvre, qui est réalisée.
- Il en est de même pour la station d'épuration de Marsac (AP3) avec 786,7 K€.
- Avec 18 K€ (l'AP5) c'est l'installation photovoltaïque sur la STEP de Fléac qui s'achève.
- Le schéma directeur d'assainissement est débuté avec les premiers crédits réalisés : 184 K€. L'AP est d'ailleurs redimensionnée au BP 2020 pour un montant prévisionnel désormais de 670 K€.
- les programmes 2018 et 2019 des travaux canalisations (extensions et réhabilitation) enregistrent pour 2,6 M€ de réalisations.

Le détail de ces opérations est repris ci-dessous :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE après DM4 2019	Variation BP 2019	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022
AP 2 - DELESTAGE STATION GD PONTOUVRE	35201401	6 595 223,00		6 595 223,00	4 055 193,80	5 884 072,54	711 150,46	711 150,46		0,00
AP 3 - TRAVAUX STEP MARSAC	35201702	2 200 000,00		2 200 000,00	786 704,09	1 926 606,62	273 393,38	273 393,38		0,00
AP 4 - FLEAC - PHOTOVOLTAÏQUES	35201701	266 183,23		266 183,23	18 149,43	266 082,66	100,57	100,57		0,00
AP 5 - TRAVAUX STEP VINDELLE	35201801	2 600 000,00		2 600 000,00	0,00	21 870,00	2 578 130,00	1 500 000,00	800 000,00	278 130,00
AP 6 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	35201802	420 000,00	250 000,00	670 000,00	184 032,55	184 932,55	485 067,45	370 000,00	115 067,45	0,00
AP 7 - TRVX 2018 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGES	35201803	4 200 000,00	-300 000,00	3 900 000,00	1 827 587,58	3 524 721,42	375 278,58	375 278,58		0,00
AP 8 - TRVX 2019 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGES	35201901	4 500 000,00	-1 000 000,00	3 500 000,00	798 163,72	798 163,72	2 701 836,28	2 200 000,00	501 836,28	
AP 9 - TRVX 2020 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS ET OUVRAGES	35202001	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	700 000,00	1 800 000,00	
AP 10 - REHABILITATION LES PLAINES / SAINT YRIEIX	35202002	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00	500 000,00	2 000 000,00	500 000,00
		20 781 406,23	4 450 000,00	25 231 406,23	7 669 831,17	12 606 449,51	12 624 956,72	6 629 922,99	5 216 903,73	778 130,00

Les recettes d'investissement, nécessaires à l'équilibre de ces dépenses, s'établissent à 10,8 M€, et se décomposent de la façon suivante :

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	39 709,95 €	39 989,13 €	1 440,00 €
		Total I	39 709,95 €	39 989,13 €	1 440,00 €
	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 713 724,70 €	3 043 689,45 €	6 139 190,02 €
		Total O	2 713 724,70 €	3 043 689,45 €	6 139 190,02 €
R		001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	826 168,49 €	0,00 €	0,00 €
		10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 026 637,94 €	3 316 746,34 €	2 274,60 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	311 796,76 €	2 345 631,80 €	937 613,75 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	261,02 €	0,00 €	4 084,44 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	7 113,77 €	5 733,57 €	0,00 €
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €		
		AP 3-STEP MARSAC		1 450,80 €	0,00 €
		AP 4-NOUVELLE STATION D EPURATION FLEAC	0,00 €		
		Total R	2 171 977,98 €	8 669 562,51 €	3 943 972,79 €
		Total R	4 925 412,63 €	11 753 241,09 €	10 084 602,81 €

Dans le cadre des extensions de réseaux réalisés dans les secteurs de Marsac et de Rouillet, 485 K€ de subventions ont été perçues de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Se rajoutent 451 K€ de subventions 2019 pour le transfert des effluents de Gond-Pontouvre vers la STEP de Fréguenil. Le montant de l'aide totale de l'Agence de l'Eau Adour Garonne étant de 3 957 133 €.

Un emprunt de 3 000 K€ a été contracté auprès de la Société Générale pour une durée de 25 ans d'un taux d'intérêt de 1,6 % pour notamment financer l'opération de travaux de délestage de la station de Gond Pontouvre.

CA 2019 - BUDGET ANNEXE Assainissement non collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de GrandAngoulême a pour missions de préserver l'environnement et la salubrité publique. De fait, il assure le contrôle obligatoire des installations neuves et des installations existantes mais il a également un rôle de conseil et d'information auprès des usagers (réglementation, technique, entretien et fonctionnement des installations...).

En, effet la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a fixé l'obligation aux collectivités de créer un service public d'assainissement non collectif au plus tard dès le 1^{er} janvier 2006.

Les réalisations du budget annexe Assainissement non collectif sont de **233 K€ en dépenses de la section d'exploitation** (soit un taux de réalisation d'environ 73 % des dépenses réelles), et de **18 K€ en dépenses de la section de fonctionnement** (soit un taux de réalisation de 56,8 % des dépenses réelles).

CA 2019 SPANC							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
				Résultat reporté (002)	436	497	559
Crédits nouveaux	190	196	229	Crédits nouveaux	253	262	289
Sous/total opérations réelles	190	196	229	Sous/total opérations réelles	690	759	848
<i>Virement</i>							
<i>Dotation aux amortissements</i>	3	4	4	<i>Opérations ordre</i>	1	1	1
Sous/total opérations ordre	3	4	4	Sous/total opérations ordre	1	1	1
TOTAL FONCTIONNEMENT	193	200	233	TOTAL FONCTIONNEMENT	690	760	849
INVESTISSEMENT							
	CA 2017	CA 2018	CA 2019		CA 2017	CA 2018	CA 2019
Reports				Reports			
				Résultat reporté (001)	24	24	27
				Excédents capitalisés (1068)	0	0	
Autres dépenses	6	0	17	Autres	0	1	
Sous/total opérations réelles	6	0	17	Sous/total opérations réelles	24	24	27
				<i>Virement</i>	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>				<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0
<i>Autres opérations</i>	1	1	1	<i>Amortissements</i>	3	4	4
Sous/total opérations ordre	1	1	1	Sous/total opérations ordre	3	4	4
TOTAL INVESTISSEMENT	7	1	18	TOTAL INVESTISSEMENT	28	28	31

Section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à **232 805,15 €**, en augmentation de près de 17 % par rapport au CA 2018.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019	
	F	D	O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 243,10 €	4 008,72 €	3 552,79 €
				Total O	3 243,10 €	4 008,72 €	3 552,79 €
			R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	90 199,81 €	50 004,02 €	50 687,07 €
				012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	98 922,01 €	130 805,72 €	172 437,17 €
				022-DEPENSES IMPREVUES	0,00 €		
				65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	217,50 €	3 246,11 €
				67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	980,00 €	3 082,09 €	2 882,01 €
				68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		12 000,00 €	0,00 €
				70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	0,00 €		
				Total R	190 101,82 €	196 109,33 €	229 252,36 €
				Total D	193 344,92 €	200 118,05 €	232 805,15 €

Le chapitre des charges à caractère général reste stable avec pour moitié la participation au BA Assainissement collectif, puis la maintenance du logiciel ANEMONE et les prestations dues pour la facturation des redevances par la SAUR et AGUR pour environ 8 K€.

Le chapitre des charges de personnel est en hausse à 172 K€, contre 131 K€ au CA 2018 (+ 31 % entre 2018 et 2019 et +74,3 % entre 2017 et 2019) avec la création de 2 postes supplémentaires, les effectifs s'établissant fin 2019 à 4 personnes.

Enfin 6 K€ de charges de gestion et de charges exceptionnelles sont à constater dont 4 K€ de créances irrécouvrables ou annulées.

Les opérations d'ordre sont constituées pour 3,6 K€ de la dotation aux amortissements.

Les recettes de fonctionnement de l'année s'établissent à 289 596,35 €, dont 805,33 € d'opérations d'ordre et 288 791,02 € d'opérations réelles.

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
R	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	883,00 €	805,53 €	805,33 €
		Total O	883,00 €	805,53 €	805,33 €
	R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	436 059,41 €	0,00 €	0,00 €
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES		410,56 €	0,00 €
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	253 397,09 €	227 815,70 €	265 831,70 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €	33 014,00 €	20 485,00 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			1,37 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	91,09 €	182,73 €	200,04 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		217,50 €	2 272,91 €
		Total R	689 547,59 €	261 640,49 €	288 791,02 €
		Total R	690 430,59 €	262 446,02 €	289 596,35 €

Les opérations d'ordre concernent les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles sont constituées :

- des redevances d'assainissement non collectif, des contrôles de conception / réalisation et des contrôles pour vente notaires pour 266 K€ (+ 16,7%)

A partir de 2020, l'Agence de l'Eau Adour Garonne n'octroie plus d'aide pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Le dernier versement est donc de 20,5 K€ en 2019.

A ces recettes annuelles il convient d'ajouter :

- la reprise par anticipation de l'excédent antérieur reporté, soit 559 413,64 €.

Ce montant est lié à la reprise des excédents de l'ensemble des budgets assainissement non collectif des 4 ex-EPCI fusionnés et notamment de l'excédent de la Vallée de l'Echelle (227,8 K€).

Il a été décidé en 2019 de financer à partir de cet excédent la hausse prévisionnelle des dépenses nécessaire pour la mise en place de contrôles réguliers sur tout le territoire et de ne pas augmenter le prix de la redevance. Le suréquilibre viendra donc compenser les déficits à venir jusqu'à épuisement de l'excédent antérieur avant qu'il ne soit nécessaire de procéder à une révision du montant des redevances.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 17 566,14 €, dont 805,33 € d'opérations d'ordre et 16 760,81€ de dépenses réelles.

S	Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019
⊖	I	⊖	O 040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	883,00 €	805,53 €	805,33 €
			Total O	883,00 €	805,53 €	805,33 €
		⊖	R 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 120,00 €	0,00 €	16 760,81 €
			23-IMMOBILISATIONS EN COURS			0,00 €
			Total R	3 120,00 €	0,00 €	16 760,81 €
			Total D	4 003,00 €	805,53 €	17 566,14 €

Les dépenses d'ordre correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat (voir recettes de fonctionnement).

La dépense d'investissement réalisée concerne l'acquisition d'un véhicule Peugeot Partner premium.

Les recettes d'investissement sur l'exercice 2019 s'établissent à 3 552,79 €, et correspondent uniquement aux opérations d'ordre (amortissement des dépenses).

A ces recettes il convient de rajouter les 27 243,80 € correspondant au résultat antérieur reporté d'investissement.

Se	Ty	Chapitre Voté	CA 2017	CA 2018	CA 2019	
⊖	R	⊖	O 021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 243,10 €	4 008,72 €	3 552,79 €
			Total O	3 243,10 €	4 008,72 €	3 552,79 €
		⊖	R 001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	24 288,71 €	0,00 €	0,00 €
			10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	511,80 €	0,00 €
			21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €		
			Total R	24 288,71 €	511,80 €	0,00 €
			Total R	27 531,81 €	4 520,52 €	3 552,79 €

CA 2019 – Annexe fiches équipements

SECT*	D/R	CHA NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
		ACCUEIL CAFÉ	960,00 €		
		ALIMENTATION		102,66 €	48,00 €
		ANNONCES ET INSERTIONS	5 496,10 €	5 352,96 €	4 276,08 €
		AUTRE ALIMENTATION	301,17 €	39,50 €	309,22 €
		AUTRES BIENS MOBILIERES	92,76 €		
		AUTRES DROITS	4 560,03 €	4 655,40 €	4 095,21 €
		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	3 431,24 €	2 161,40 €	1 946,69 €
		AUTRES FRAIS DIVERS	14 664,00 €		
		AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)			337,00 €
		AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	19 933,70 €	14 087,73 €	10 689,76 €
		AUTRES SERVICES EXTERIEURS	97 277,60 €	46 733,03 €	50 883,32 €
		AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES MUNICIPALES			1 166,43 €
		BATIMENTS PUBLICS	10 547,58 €	32 900,24 €	13 393,16 €
		CATALOGUES ET IMPRIMES	14 321,64 €	15 197,41 €	13 427,82 €
		COCKTAIL	1 069,99 €	900,00 €	750,00 €
		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	1 703,38 €	700,00 €	555,00 €
		CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	2 115,00 €	2 187,00 €	2 268,00 €
		DÉJEUNERS	126,00 €		
		DIVERS	3 040,00 €	2 063,40 €	3 070,24 €
		DPC-DOC.GENERALE ET TECHNIQUE	27 484,31 €	26 650,48 €	32 148,56 €
		EAU ET ASSAINISSEMENT	3 123,94 €	4 999,99 €	724,16 €
		ENERGIE - ELECTRICITE	56 309,04 €	71 120,90 €	61 776,06 €
		FETES ET CEREMONIES		300,00 €	
		FOIRES ET EXPOSITIONS	5 220,00 €	14 199,25 €	7 581,16 €
		FOURNITURES ADMINISTRATIVES	704,03 €	778,86 €	719,31 €
		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	5 487,65 €	3 954,03 €	7 415,32 €
		FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	10 403,04 €	3 247,56 €	2 699,04 €
		FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	5 320,73 €	5 174,55 €	4 356,70 €
		FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	366,00 €		444,00 €
		FRAIS DE DEMENAGEMENT	816,24 €		
		FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORE	67 930,83 €	43 000,27 €	66 356,10 €
		FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	147 041,68 €	129 355,01 €	115 449,16 €
		FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	14 895,44 €	6 041,73 €	9 990,10 €
		INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REC	72,26 €		66,00 €
		LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., M	927,53 €	194 731,58 €	181 001,03 €
		LOCATIONS MOBILIERES	2 769,60 €	1 581,60 €	1 800,00 €
		MAINTENANCE	53 864,90 €	86 889,04 €	84 564,18 €
		MATERIEL ROULANT	43,20 €	57,60 €	212,66 €
		MISSIONS	458,65 €	1 552,50 €	1 423,47 €
		MULTIRISQUES	7 601,88 €	7 315,88 €	5 380,06 €
		PRESTATION MEDIATION	11 200,00 €	-640,00 €	
		TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	2,76 €		
		TAXES FONCIERES	3 111,00 €	3 097,00 €	3 017,00 €
		TERRAINS	835,56 €	2 794,92 €	1 540,95 €
		TRANSPORTS COLLECTIFS	129,00 €		
		TRANSPORTS DE BIENS	4 206,40 €	5 416,54 €	3 493,99 €
		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FO	5 022,63 €	14 428,80 €	6 022,99 €
		VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 009,18 €		
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	616 997,67 €	753 128,82 €	705 397,93 €
		011-AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	925,51 €	3 625,30 €	
		AUTRES CHARGES	418,58 €		
		AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	6 876,81 €		
		AUTRES INDEMNITES		190 651,19 €	197 013,86 €
		COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	163 209,96 €	173 327,26 €	167 009,18 €
		COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	4 588,48 €	7 166,17 €	4 418,00 €
		COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES	3 441,99 €	3 259,76 €	3 381,89 €
		COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	278 932,67 €	268 143,02 €	276 092,84 €
		COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE	8 321,02 €	8 762,65 €	8 711,55 €
		COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PER	25 548,70 €	23 178,69 €	19 609,79 €
		COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	4 759,86 €	4 941,14 €	4 840,26 €
		EMPLOIS D'AVENIR	22 341,48 €	7 542,50 €	
		MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	3 555,49 €	3 559,00 €	6 800,50 €
		NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMN	21 098,12 €	20 990,38 €	21 906,04 €
		PART. PROTECTION SOCIALE TITULAIRES	5 875,04 €		
		PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	5 925,51 €		
		PRIME DE FIN D ANNEE	32 519,56 €		
		PRIMES DE FONCTION ET AUTRES	4 997,10 €		
		REGIME INDEMNITAIRE	149 863,57 €		
		REMUNERATION PRINCIPALE	858 456,54 €	815 197,78 €	847 579,44 €
		REMUNERATIONS DES APPRENTIS	14 388,24 €	13 375,53 €	13 326,97 €
		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	44 263,07 €	142 746,99 €	106 570,44 €
		VERSEMENT DE TRANSPORT	17 135,12 €	16 800,46 €	16 455,12 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	1 677 442,42 €	1 703 267,82 €	1 693 715,88 €
		65-C.A.S.	18 360,00 €	18 360,00 €	18 360,00 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	18 360,00 €	18 360,00 €	18 360,00 €
		INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SU	18 519,71 €		
		TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTER	80 335,72 €		
		Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	98 855,43 €		
		68-DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS			3 000,54 €
		DOT. AUX PROV. PR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS			62 535,72 €
		Total 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			65 536,26 €
		Total D	2 411 655,52 €	2 474 756,64 €	2 483 010,07 €
		01-R			
		RBT S/REMUNERATION PERSONNEL	81,60 €		
		RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL	706,48 €	577,79 €	122,39 €
		REMB.CONGES PATERNITE	433,90 €		
		REMB.SALAIRE.PERS.NON TITULAIR	104,92 €		
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	1 326,90 €	577,79 €	122,39 €
		74-AUTRES	5 000,00 €	7 095,00 €	6 000,00 €
		EMPLOIS D'AVENIR	13 903,93 €	3 694,90 €	
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	18 903,93 €	10 789,90 €	6 000,00 €
		75-PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		939,00 €	
		REVENUS DES IMMEUBLES		15 283,66 €	13 588,20 €
		Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		16 222,66 €	13 588,20 €
		77-AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.			
		DEDITS ET PENALITES PERCUES	112 974,12 €		
		MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		1 357,49 €	52,28 €
		PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	2 390,00 €	1 500,00 €	4 988,00 €
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	115 364,12 €	2 857,49 €	5 040,28 €

MEDIATHEQUE L'ALPHA

Section de Fonctionnement

MEDIATHEQUE L'ALPHA

Section d'Investissement

SECT°	D/R	CHA	NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	20	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		7 369,20 €	9 251,40 €
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		7 369,20 €	9 251,40 €
		21	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	162,00 €	5 576,24 €	34 818,62 €
			AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLE	165 317,17 €	2 195,13 €	5 031,89 €
			MOBILIER	30 052,06 €	7 798,29 €	21 143,20 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195 531,23 €	15 569,66 €	60 993,71 €
			CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE			4 200,00 €
			CONSTRUCTIONS	104 434,81 €	102 459,34 €	68 896,44 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	104 434,81 €	102 459,34 €	73 096,44 €
		AP	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	15 660,15 €		
			AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLE	23 390,45 €	14 601,48 €	
			CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	12 774,00 €	4 500,00 €	
			CONSTRUCTIONS	747 399,12 €	71 193,82 €	
			MOBILIER	35 834,03 €		
			Total AP 02-MEDIATHEQUE	835 057,75 €	90 295,30 €	
	Total D			1 135 023,79 €	215 693,50 €	143 341,55 €
	R	13	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	9 289,94 €		
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE	9 289,94 €		
	Total R			9 289,94 €		

SECT ^e	D/R	CHA/NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F	D	01 A D'AUTRES ORGANISMES	2 847,98 €	4 371,33 €	
		ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE	20 497,80 €		
		ALIMENTATION	5 317,66 €	2 627,42 €	2 856,00 €
		AUTRE ALIMENTATION		158,29 €	
		AUTRES BIENS MOBILIERS	196,56 €		
		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	442,82 €	1 784,11 €	1 648,03 €
		AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	821,71 €	280,97 €	1 709,85 €
		AUTRES SERVICES EXTERIEURS	65 839,91 €	72 312,98 €	10 717,79 €
		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP			1 400,00 €
		BATIMENTS PUBLICS	1 489,54 €	771,35 €	553,58 €
		CARBURANTS	1 175,68 €		
		CATALOGUES ET IMPRIMES	4 316,40 €		
		COCKTAIL		560,00 €	
		COMBUSTIBLES	1 651,23 €	1 349,34 €	
		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	338,30 €	359,55 €	235,00 €
		CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		42 021,95 €	38 652,66 €
		DIVERS		242,16 €	
		EAU ET ASSAINISSEMENT	1 510,83 €	2 221,93 €	-694,37 €
		ENERGIE - ELECTRICITE	1 720,38 €	2 500,00 €	7 541,86 €
		FOURNITURES ADMINISTRATIVES	927,16 €	201,01 €	181,82 €
		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 198,31 €	744,20 €	561,88 €
		FOURNITURES D'ENTRETIEN	969,41 €		
		FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 255,13 €	823,19 €	940,60 €
		FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	921,60 €	2 053,52 €	1 917,62 €
		INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REC	266,43 €	221,53 €	250,00 €
		LOCATIONS MOBILIERES	37,00 €		100,00 €
		MAINTENANCE	1 437,55 €	1 001,24 €	1 222,36 €
		MATERIEL ROULANT	217,72 €		110,14 €
		MISSIONS			125,44 €
		MULTIRISQUES	1 744,30 €	2 350,69 €	2 966,56 €
		SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	112,66 €	65,33 €	131,47 €
		TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	8,28 €	59,78 €	
		TERRAINS	1 050,00 €	1 400,00 €	2 325,96 €
		TRANSPORTS COLLECTIFS	15 464,39 €	16 092,03 €	6 927,07 €
		TRANSPORTS DE BIENS		3 987,86 €	
		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FO	6 125,75 €	1 604,37 €	
		VOYAGES ET DEPLACEMENTS	245,20 €		
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	140 147,69 €	162 166,13 €	82 381,32 €
		01 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	4 559,63 €	7 870,49 €	
		AUTRES EMPLOIS D'INSERTION		549,47 €	
		AUTRES INDEMNITES		10 639,19 €	18 319,96 €
		COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	36 049,61 €	38 503,43 €	41 851,29 €
		COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	6 694,80 €	4 393,65 €	3 959,05 €
		COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES	207,16 €	260,74 €	280,89 €
		COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	21 955,01 €	25 647,53 €	26 811,39 €
		COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE	1 363,47 €	1 405,53 €	1 522,85 €
		COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PER	1 880,21 €	1 853,37 €	1 498,81 €
		COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	885,74 €	865,63 €	816,30 €
		EMPLOIS D'AVENIR	27 083,47 €	3 243,72 €	
		MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	605,00 €	1 174,50 €	2 014,50 €
		NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMN	2 917,03 €	3 886,46 €	3 263,24 €
		PART. PROTECTION SOCIALE TITULAIRES	406,92 €		
		PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE	200 472,83 €	139 596,41 €	93 390,10 €
		PRIMES DE FONCTION ET AUTRES	1 917,42 €		
		REGIME INDEMNITAIRE	8 069,62 €		
		REMUNERATION PRINCIPALE	51 802,60 €	65 199,67 €	70 245,03 €
		REMUNERATIONS DES APPRENTIS	19 582,75 €	18 722,64 €	18 442,84 €
		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	82 485,30 €	87 431,91 €	89 623,13 €
		VERSEMENT DE TRANSPORT	3 188,08 €	2 933,61 €	2 784,70 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	472 126,65 €	414 177,95 €	374 824,08 €
		65 AUTRES GROUPEMENTS	27 670,00 €	27 670,00 €	
		C.A.S.		2 700,00 €	2 700,00 €
		COMMUNES MEMBRES DU GFP	110 330,00 €		
		EFFERVESCENTRE	584 935,00 €	585 735,00 €	
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	722 935,00 €	616 105,00 €	2 700,00 €
		67 INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SU	86,53 €		
		TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		455,00 €	
		Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	86,53 €	455,00 €	
		Total D	1 335 295,87 €	1 192 904,08 €	459 905,40 €
		R 01 RBT S/REMUNERATION PERSONNEL	176,20 €	1 225,81 €	49,05 €
		REMB.SALAIRE.PERS.NON TITULAIR	80,80 €		
		REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE		26,83 €	
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	257,00 €	1 252,64 €	49,05 €
		70 PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	57 706,80 €	62 411,20 €	
		REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIR	72 073,01 €	76 499,67 €	85 403,28 €
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	129 779,81 €	138 910,87 €	85 403,28 €
		74 AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIO	47 523,33 €	54 996,66 €	58 355,71 €
		AUTRES ORGANISMES	199 890,91 €	234 833,43 €	25 840,44 €
		DEPARTEMENTS	9 269,20 €	820,00 €	
		EMPLOIS D'AVENIR	14 062,53 €	15 602,86 €	
		SUBV REGION AIDE APPRENTISSAGE	1 000,00 €		
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	271 745,97 €	306 252,95 €	84 196,15 €
		77 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6,20 €	2,61 €	0,60 €
		DEDITS ET PENALITES PERCUES		4 165,00 €	
		MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		123,82 €	15,67 €
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	6,20 €	4 291,43 €	16,27 €
		Total R	401 788,98 €	450 707,89 €	169 664,75 €

ALSH ALVEOLE
Section de Fonctionnement

ALSH ALVEOLE

Section d'Investissement

SECT°	D/R	CHA NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	21 ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.			3 959,40 €
		AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE		190,20 €	
		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		218,36 €	647,89 €
		COPIEUR MULTIFONCTION - ALSH DIRAC			1 116,46 €
		MATERIEL DE TRANSPORT		20 314,49 €	
		MOBILIER	641,69 €		
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	641,69 €	20 723,05 €	5 723,75 €
		23 CONSTRUCTIONS		1 805,30 €	105,00 €
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS		1 805,30 €	105,00 €
		AP AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		16 116,00 €	
		AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE		524,04 €	
		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		879,34 €	4 095,54 €
		AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IM	2 646,18 €		
		CONSTRUCTIONS	368 639,86 €	1 017 708,69 €	123 045,05 €
		FRAIS D'INSERTION	864,00 €		
		MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 385,75 €		
		MOBILIER		12 060,60 €	9 077,33 €
		TERRAINS NUS	282,00 €		
		Total AP 33-ALSH	373 817,79 €	1 047 288,67 €	136 217,92 €
	Total D		374 459,48 €	1 069 817,02 €	142 046,67 €
	R	13 AUTRES		48 836,86 €	
		Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		48 836,86 €	
		23 CONSTRUCTIONS			33,66 €
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS			33,66 €
		AP ALSH - CAF			84 163,14 €
		ALSH - DEPARTEMENT CDD			119 160,00 €
		ALSH - ETAT DETR			230 840,00 €
		Total AP 33-ALSH			434 163,14 €
	Total R			48 836,86 €	434 196,80 €

SECT°	D/R	CHA NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F	D	01 ANNONCES ET INSERTIONS	357,60 €		
		AUTRES BIENS MOBILIERS			1 153,56 €
		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 438,22 €	503,77 €	366,33 €
		AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 047,98 €		
		AUTRES SERVICES EXTERIEURS	592,62 €	175,14 €	390,44 €
		BATIMENTS	1 639,39 €	10 951,33 €	3 623,00 €
		CATALOGUES ET IMPRIMES	442,80 €	741,60 €	418,80 €
		DIVERS	6 710,00 €	7 290,54 €	6 873,00 €
		EAU ET ASSAINISSEMENT	1 440,37 €	5 372,03 €	3 226,99 €
		ENERGIE - ELECTRICITE	13 289,44 €	19 293,58 €	9 862,59 €
		ETUDES ET RECHERCHES			7 488,00 €
		FOURNITURES ADMINISTRATIVES	26,40 €	229,28 €	330,30 €
		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	464,23 €	638,53 €	907,06 €
		FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		23,69 €	73,05 €
		FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		243,44 €	
		FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	633,82 €	1 655,07 €	1 124,70 €
		HONORAIRES			204,36 €
		INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REC	126,83 €	140,00 €	140,00 €
		LOCATIONS MOBILIERES	132,00 €		
		MAINTENANCE	2 764,90 €	4 096,57 €	8 495,37 €
		MULTIRISQUES	5 810,46 €	238,96 €	169,40 €
		SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		32,49 €	161,57 €
		TAXES FONCIERES	18 179,00 €		
		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FO	1 027,12 €	324,14 €	530,55 €
		VETEMENTS DE TRAVAIL		316,00 €	305,90 €
		VOYAGES ET DEPLACEMENTS		315,00 €	274,66 €
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	56 123,18 €	52 581,16 €	46 119,63 €
		01 AUTRES INDEMNITES		12 543,98 €	15 781,05 €
		COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	12 046,66 €	13 888,27 €	16 157,99 €
		COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	1 360,18 €	856,14 €	36,30 €
		COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES	243,11 €	225,47 €	298,71 €
		COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	20 803,62 €	19 840,82 €	24 895,96 €
		COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE	684,59 €	730,53 €	815,94 €
		COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PER	1 123,58 €	1 809,26 €	2 213,25 €
		COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	421,99 €	444,38 €	453,26 €
		EMPLOIS D'AVENIR	18 962,65 €	17 356,25 €	
		MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	181,50 €	302,50 €	332,50 €
		NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMN	3 127,38 €	3 127,50 €	3 146,56 €
		PART. PROTECTION SOCIALE TITULAIRES	445,34 €		
		PRIMES DE FONCTION ET AUTRES	302,10 €		
		REGIME INDEMNITAIRE	10 094,39 €		
		REMUNERATION PRINCIPALE	60 842,59 €	67 065,60 €	85 662,51 €
		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	2 476,62 €	452,57 €	814,74 €
		VERSEES DIRECTEMENT	898,38 €		
		VERSEMENT DE TRANSPORT	1 518,99 €	1 510,95 €	1 541,23 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	135 533,67 €	140 154,22 €	152 150,00 €
		65 C.A.S.		1 500,00 €	1 500,00 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 500,00 €	1 500,00 €
		68 DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS			16 797,74 €
		Total 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			16 797,74 €
	Total D		191 656,85 €	194 235,38 €	216 567,37 €
	R	01 RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL		4 495,40 €	
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES		4 495,40 €	
		70 A CARACTERE SPORTIF	55 174,30 €	53 708,80 €	56 298,15 €
		AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION			427,45 €
		AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES			1 316,27 €
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	55 174,30 €	53 708,80 €	58 041,87 €
		74 EMPLOIS D'AVENIR	11 102,00 €	19 376,03 €	
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	11 102,00 €	19 376,03 €	
		75 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANT	1 812,40 €	1 562,40 €	1 682,20 €
		REVENUS DES IMMEUBLES		36 507,46 €	17 142,39 €
		Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUP	1 812,40 €	38 069,86 €	18 824,59 €
		77 MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS			29,34 €
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS			29,34 €
	Total R		68 088,70 €	115 650,09 €	76 895,80 €

Centre sportif des Montagnes

Section d'Investissement

SECT°	D/R	CHA	NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	21	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE		807,36 €	1 144,20 €
			AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLE	260,12 €	12 390,17 €	549,00 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	260,12 €	13 197,53 €	1 693,20 €
		23	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE		1 336,78 €	
			CONSTRUCTIONS	8 787,17 €	31 901,19 €	26 711,96 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	8 787,17 €	33 237,97 €	26 711,96 €
	Total D			9 047,29 €	46 435,50 €	28 405,16 €
	R	13	DEPARTEMENTS	9 750,00 €		
			DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX		68 621,93 €	93 600,00 €
			REGIONS	66 500,00 €		
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE	76 250,00 €	68 621,93 €	93 600,00 €
	Total R			76 250,00 €	68 621,93 €	93 600,00 €

SECT°	D/R	CHA NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F	D	01 ACTION CULTURELLE			17 266,05 €
		ANNONCES ET INSERTIONS	1 995,24 €	3 304,80 €	3 184,80 €
		AUTRE ALIMENTATION	200,52 €	112,12 €	68,79 €
		AUTRES BIENS MOBILIERS			262,00 €
		AUTRES DROITS	2 536,62 €	87,74 €	227,49 €
		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	5 380,92 €	5 551,36 €	4 810,65 €
		AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)		2 489,60 €	2 395,80 €
		AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	3 005,25 €	1 205,40 €	2 786,45 €
		AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 303,19 €	17 051,30 €	5 335,79 €
		BATIMENTS PUBLICS	18 390,93 €	17 751,82 €	14 393,54 €
		CATALOGUES ET IMPRIMES	1 627,31 €	2 349,82 €	3 711,16 €
		COCKTAIL	422,40 €	1 458,80 €	
		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	753,00 €	773,00 €	600,00 €
		DÉJEUNERS			84,00 €
		DIVERS		875,76 €	3 384,00 €
		DPC-DOC.GENERALE ET TECHNIQUE	1 249,91 €	1 256,90 €	1 389,90 €
		EAU ET ASSAINISSEMENT	2 127,89 €	3 753,17 €	1 501,12 €
		ENERGIE - ELECTRICITE	51 419,56 €	45 000,00 €	56 577,01 €
		ENT.REP.INSTRUMENTS DE MUS.	13 789,84 €	13 457,42 €	12 904,28 €
		FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 586,13 €	2 123,13 €	1 275,78 €
		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	6 337,49 €	6 978,35 €	7 081,67 €
		FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	6 181,90 €	5 574,62 €	6 468,63 €
		FRAIS DE GARDIENNAGE			6 792,71 €
		FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORE	1 323,04 €	5 284,95 €	101,20 €
		FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	481,78 €		161,23 €
		FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 370,97 €	1 491,19 €	1 860,66 €
		INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REC	498,67 €	317,07 €	5 930,35 €
		JOURNEES NATIONALES ELECTRO		10 515,49 €	
		LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., M	298,66 €	776,27 €	
		LIVRES, DISQUES, DVD			477,90 €
		LOCATIONS IMMOBILIERES	14 417,03 €	15 327,44 €	12 911,52 €
		LOCATIONS MOBILIERES	1 743,11 €	1 992,00 €	2 639,53 €
		MAINTENANCE	12 456,42 €	12 540,57 €	14 869,25 €
		MATERIEL ROULANT	650,29 €	28,80 €	100,80 €
		MISSIONS	1 310,92 €	14 870,31 €	11 161,49 €
		MULTIRISQUES	8 613,76 €	8 329,43 €	8 215,02 €
		PARTITIONS	2 432,24 €	3 111,20 €	3 097,70 €
		SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			37,50 €
		TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	5,52 €		
		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FO	2 996,72 €	2 788,05 €	7 994,76 €
		VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 778,10 €	3 048,70 €	3 590,44 €
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	190 685,33 €	211 576,58 €	225 650,97 €
		01 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	11 739,42 €	6 859,56 €	5 914,83 €
		AUTRES CHARGES	14 164,35 €		
		AUTRES INDEMNITES		239 414,23 €	257 343,09 €
		COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	362 653,44 €	329 564,13 €	323 105,99 €
		COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	9 875,14 €	8 143,53 €	6 507,31 €
		COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES	6 802,45 €	6 564,45 €	6 616,48 €
		COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	556 942,20 €	525 639,26 €	529 352,67 €
		COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE	17 417,57 €	16 917,96 €	16 787,14 €
		COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PER	46 070,69 €	46 961,72 €	41 830,13 €
		COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	9 657,13 €	9 399,52 €	9 326,17 €
		MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 802,20 €	5 615,00 €	5 227,00 €
		NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMN	20 720,03 €	17 323,69 €	17 437,35 €
		PART. PROTECTION SOCIALE NON TITULA	310,00 €		
		PART. PROTECTION SOCIALE TITULAIRES	8 520,73 €		
		PRIME DE FIN D ANNEE	54 205,89 €	300,00 €	300,00 €
		PRIMES DE FONCTION ET AUTRES	43 879,51 €		
		REGIME INDEMNITAIRE	68 648,35 €		
		REMUNERATION PRINCIPALE	1 829 655,18 €	1 705 704,30 €	1 714 290,33 €
		REMUNERATIONS DES APPRENTIS			4 062,48 €
		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	158 834,09 €	171 624,13 €	147 303,28 €
		VERSEMENT DE TRANSPORT	34 764,80 €	31 955,65 €	31 709,83 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	3 259 663,17 €	3 121 987,13 €	3 117 114,08 €
		65 C.A.S.	35 230,00 €	35 230,00 €	35 230,00 €
		REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...			260,00 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	35 230,00 €	35 230,00 €	35 490,00 €
		67 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			373,00 €
		INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES			626,16 €
		TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTER	455,30 €	451,60 €	48,00 €
		Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	455,30 €	451,60 €	1 047,16 €
		Total D	3 486 033,80 €	3 369 245,31 €	3 379 302,21 €
		R 01 RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL	69 270,53 €	33 128,85 €	4 301,39 €
		REMB.SALAIRE.PERS.NON TITULAIR		34,69 €	
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	69 270,53 €	33 163,54 €	4 301,39 €
		70 ENTREES CONCERTS			475,00 €
		PRETS INSTRUMENTS MUSIQUE	20 444,39 €	18 968,28 €	19 998,40 €
		REDEVANCE CONSERVATOIRE	286 918,27 €	269 490,09 €	287 625,96 €
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	307 362,66 €	288 458,37 €	308 099,36 €
		74 AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS		1 000,00 €	
		AUTRES ORGANISMES			3 762,60 €
		SUBV.ETAT POUR CONSERVATOIRE	54 500,00 €	54 500,00 €	54 000,00 €
		SUBV.DEPARTEMENT CONSERVATOIRE	24 781,78 €	24 665,00 €	
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	79 281,78 €	80 165,00 €	57 762,60 €
		75 REVENUS DES IMMEUBLES	914,00 €	619,00 €	477,38 €
		Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	914,00 €	619,00 €	477,38 €
		Total R	456 828,97 €	402 405,91 €	370 640,73 €

Conservatoire Gabriel Fauré
Section de Fonctionnement

F° CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE					
SECT°	D/R	CHA NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	20	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES		
			CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 868,00 €	4 063,20 €
			FRAIS D'INSERTION	864,00 €	
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 732,00 €	4 063,20 €
		21	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	3 967,20 €	10 393,99 €
			AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE		189,24 €
			AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLE	21,17 €	5 309,99 €
			AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET O	8 246,00 €	9 461,80 €
			INSTRUMENTS DE MUSIQUE	31 704,65 €	35 087,03 €
			MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		11 251,05 €
			MOBILIER	4 429,92 €	2 992,46 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 368,94 €	74 685,56 €
		23	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE		893,62 €
			TVX CONSERVATOIRE G.FAURE	40 037,01 €	89 525,41 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	40 037,01 €	89 525,41 €
		AP	FRAIS D'ETUDES		14 640,00 €
			Total AP 43-CONSERVATOIRE		14 640,00 €
	Total D			92 137,95 €	182 914,17 €
	R	13	AUTRES	5 573,00 €	
			DEPARTEMENTS		2 490,00 €
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE	5 573,00 €	2 490,00 €
	Total R			5 573,00 €	2 490,00 €

CRECHE LES POUSSINS
Section de Fonctionnement

SECT*	D/R	CHA/NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F	D	01 ALIMENTATION	33 733,41 €	35 323,23 €	19 356,48 €
		AUTRES BIENS MOBILIERS	2 338,36 €	1 881,60 €	494,88 €
		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	15 364,87 €	14 186,57 €	9 526,94 €
		AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 763,74 €	2 361,81 €	1 542,90 €
		BATIMENT MODULAIRE DE LA CRECHE			15 501,25 €
		BATIMENTS PUBLICS	7 238,24 €	5 309,38 €	14 662,31 €
		CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE			3 956,07 €
		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)		331,00 €	
		DIVERS	202,40 €		18 174,00 €
		DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNI	308,78 €	135,14 €	211,00 €
		EAU ET ASSAINISSEMENT	4 555,60 €	4 219,67 €	3 395,76 €
		ENERGIE - ELECTRICITE	13 192,35 €	23 723,73 €	15 194,31 €
		FORMATIONS DÉPLACEMENTS	3 000,00 €		
		FOURNITURES ADMINISTRATIVES	693,26 €	543,33 €	491,38 €
		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	7 133,72 €	5 503,78 €	3 170,57 €
		FOURNITURES D'ENTRETIEN			504,61 €
		FOURNITURES SCOLAIRES			53,50 €
		FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	114,86 €	121,89 €	78,37 €
		FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORE	253,66 €	153,01 €	256,60 €
		FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 304,28 €	806,17 €	-283,80 €
		FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	4 386,64 €	923,45 €	2 681,81 €
		INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REG	320,00 €		212,45 €
		LOCATIONS IMMOBILIERES			193 668,77 €
		LOCATIONS MOBILIERES			118,90 €
		MAINTENANCE	10 890,72 €	9 258,77 €	10 169,56 €
		MISSIONS	17,00 €	277,00 €	639,25 €
		MULTIRISQUES	3 444,21 €	3 521,46 €	2 576,57 €
		RESTAURATION PETITE ENFANCE			9 317,25 €
		SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	224,97 €	105,01 €	261,29 €
		TERRAIN POUR MODULAIRE CRECHE			28 557,15 €
		TERRAINS	204,00 €		
		TRANSPORTS DE BIENS			5 112,00 €
		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FO	11 733,08 €	9 153,33 €	5 940,86 €
		VOYAGES ET DEPLACEMENTS	65,50 €	314,46 €	345,94 €
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	124 483,65 €	118 153,79 €	365 888,93 €
		01 AUTRES INDEMNITES		121 644,70 €	140 488,92 €
		COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	166 573,90 €	157 561,75 €	146 688,36 €
		COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	12 605,51 €	8 965,70 €	5 558,01 €
		COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES	2 360,55 €	2 332,09 €	2 492,17 €
		COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	196 866,87 €	210 659,69 €	213 527,22 €
		COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE	7 151,34 €	7 167,51 €	7 028,60 €
		COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PER	16 157,36 €	16 220,87 €	14 998,36 €
		COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	4 002,78 €	3 982,22 €	3 904,76 €
		ETUDIANTS	2 238,64 €	1 433,93 €	
		MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 935,56 €	4 118,19 €	2 995,98 €
		NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMN	10 038,82 €	7 087,52 €	8 959,28 €
		PART. PROTECTION SOCIALE NON TITULA	228,00 €		
		PART. PROTECTION SOCIALE TITULAIRES	4 817,12 €		
		PRIME DE FIN D ANNEE	24 394,26 €		
		PRIMES DE FONCTION ET AUTRES	11 364,02 €		
		REGIME INDEMNITAIRE	100 347,07 €		
		REMUNERATION PRINCIPALE	606 681,22 €	606 283,26 €	647 127,97 €
		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	179 329,78 €	194 436,94 €	133 422,69 €
		VERSEMENT DE TRANSPORT	14 409,53 €	13 538,49 €	13 276,31 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	1 364 502,33 €	1 355 432,86 €	1 340 468,63 €
		65 C.A.S.	17 370,00 €	17 370,00 €	17 370,00 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	17 370,00 €	17 370,00 €	17 370,00 €
		TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		4 260,99 €	200,88 €
		Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 260,99 €	200,88 €
	Total D		1 506 355,98 €	1 495 217,64 €	1 723 928,44 €
	R	01 RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL	60 637,29 €	36 958,56 €	21 979,74 €
		REMB.SALAIRE.PERS.NON TITULAIR		255,89 €	
		REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL			6 930,60 €
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	60 637,29 €	37 214,45 €	28 910,34 €
		REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A	244 442,51 €	213 148,06 €	206 432,72 €
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	244 442,51 €	213 148,06 €	206 432,72 €
		74 AUTRES ORGANISMES	599 825,01 €	584 324,30 €	615 732,27 €
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	599 825,01 €	584 324,30 €	615 732,27 €
		AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,56 €	11,25 €	4,95 €
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,56 €	11,25 €	4,95 €
	Total R		904 905,37 €	834 698,06 €	851 080,28 €

CRECHE LES POUSSINS

Section d'Investissement

SECT°	D/R	CHA NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	21 ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	1 294,80 €	793,50 €	
		AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE			645,05 €
		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLE	1 770,35 €	2 230,15 €	13 352,37 €
		MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		180,00 €	
		MOBILIER	1 251,31 €	6 038,72 €	1 789,89 €
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 316,46 €	9 242,37 €	15 787,31 €
		23 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		20 350,30 €	
		AUTRES TRAVAUX CRECHE	9 070,19 €	56 732,08 €	14 868,72 €
		AUTRES TRAVAUX SUR BATIMENTS		590,40 €	
		CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	205,46 €	9 391,81 €	1 903,20 €
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	9 275,65 €	87 064,59 €	16 771,92 €
		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			46 391,11 €
		CONSTRUCTIONS			56 187,44 €
		Total OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS			102 578,55 €
	Total D		13 592,11 €	96 306,96 €	135 137,78 €

ECOLE D'ARTS
Section de Fonctionnement

SECT°	D/R	CHA NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
≡F	≡D	≡01 ALIMENTATION	8,06 €	84,35 €	54,84 €
		ANNONCES ET INSERTIONS	1 483,80 €	1 064,88 €	1 525,80 €
		AUTRE ALIMENTATION	342,90 €	569,68 €	555,99 €
		AUTRES BIENS MOBILIERS		830,66 €	153,34 €
		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	677,00 €	3 787,41 €	1 023,12 €
		AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	9 476,07 €	17 383,18 €	25 716,86 €
		AUTRES SERVICES EXTERIEURS	75 172,94 €	61 844,87 €	14 081,40 €
		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP			700,00 €
		BATIMENTS PUBLICS	5 344,96 €	3 794,42 €	15 654,36 €
		CATALOGUES ET IMPRIMES	2 238,64 €	6 406,89 €	2 004,86 €
		COCKTAIL	100,00 €	393,50 €	
		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	1 154,00 €	995,00 €	795,00 €
		DIVERS		2 997,86 €	584,40 €
		DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNI	928,91 €	1 060,63 €	337,50 €
		EAU ET ASSAINISSEMENT	842,98 €	1 411,77 €	939,49 €
		ENERGIE - ELECTRICITE	25 206,28 €	30 369,24 €	11 478,45 €
		FOURNITURES ADMINISTRATIVES	787,31 €	609,99 €	72,00 €
		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 765,99 €	930,26 €	5 834,77 €
		FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	906,60 €	1 121,32 €	394,89 €
		FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORE	192,40 €	204,81 €	101,20 €
		FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 842,19 €	3 691,97 €	7 928,18 €
		INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS		625,00 €	492,24 €
		LOCATIONS IMMOBILIERES	270,00 €		
		LOCATIONS MOBILIERES	48,70 €	22,50 €	
		MAINTENANCE	3 599,04 €	4 217,97 €	3 942,70 €
		MISSIONS	511,67 €	1 490,04 €	2 673,40 €
		MULTIRISQUES	3 022,20 €	3 734,94 €	1 357,99 €
		TERRAINS	1 400,00 €	700,00 €	
		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FO	587,50 €	41,67 €	1 323,00 €
		VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 319,48 €	758,04 €	978,26 €
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	142 229,62 €	151 142,85 €	100 704,04 €
		≡01 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	8 516,77 €		
		AUTRES CHARGES	188,85 €		
		AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	216,00 €		
		AUTRES INDEMNITES		32 317,27 €	60 774,68 €
		COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	74 611,78 €	81 583,94 €	84 742,69 €
		COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	9 500,80 €	8 099,01 €	7 335,18 €
		COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES	446,22 €	533,56 €	476,55 €
		COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	53 185,84 €	61 203,31 €	57 803,87 €
		COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE	2 642,17 €	2 959,73 €	3 008,73 €
		COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PER	3 715,24 €	4 002,87 €	4 190,87 €
		COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	1 467,97 €	1 644,40 €	1 671,45 €
		MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	605,00 €	1 295,50 €	952,50 €
		NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMN	895,73 €	1 714,44 €	1 764,58 €
		PART. PROTECTION SOCIALE NON TITULA	488,00 €		
		PART. PROTECTION SOCIALE TITULAIRES	839,28 €		
		PRIME DE FIN D ANNEE	7 459,48 €		
		PRIMES DE FONCTION ET AUTRES	5 589,04 €		
		REGIME INDEMNITAIRE	19 898,85 €		
		REMUNERATION PRINCIPALE	132 867,37 €	153 409,53 €	147 236,90 €
		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	137 930,01 €	166 360,60 €	149 327,44 €
		VERSEMENT DE TRANSPORT	5 284,43 €	5 590,55 €	5 683,44 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	466 348,83 €	520 714,71 €	524 968,88 €
		≡65 C.A.S.	5 460,00 €	6 060,00 €	6 060,00 €
		REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...			884,76 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	5 460,00 €	6 060,00 €	6 944,76 €
		TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTER	182,16 €		204,40 €
		Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	182,16 €		204,40 €
		Total D	614 220,61 €	677 917,56 €	632 822,08 €
		≡R			
		≡01 D'APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES			205,75 €
		RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL	202,87 €	593,40 €	
		REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE		38,44 €	
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	202,87 €	631,84 €	205,75 €
		≡70 REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES	10 417,00 €	12 505,00 €	
		REDEVANCES ECOLE D ARTS DU GRAND A	96 857,34 €	94 390,67 €	101 229,74 €
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	107 274,34 €	106 895,67 €	101 229,74 €
		≡74 AUTRES		19 000,00 €	587,00 €
		DEPARTEMENTS	6 000,00 €	7 900,00 €	7 700,00 €
		EMPLOIS D'AVENIR		100,00 €	
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	6 000,00 €	27 000,00 €	8 287,00 €
		DEDITS ET PENALITES PERCUES		4 731,00 €	
		PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	150,00 €		
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	150,00 €	4 731,00 €	
		Total R	113 627,21 €	139 258,51 €	109 722,49 €

ECOLE D'ARTS

Section d'Investissement

SECT°	D/R	CHA	NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	20	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES			
			CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	10 176,00 €	13 124,54 €	16 593,80 €
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 176,00 €	13 124,54 €	16 593,80 €
		21	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	10 908,00 €	364,50 €	9 853,21 €
			AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLE	196,26 €		
			AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET O	2 597,80 €		6 526,93 €
			MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		6 181,31 €	
			MOBILIER		609,17 €	131,04 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 702,06 €	7 154,98 €	16 511,18 €
		23	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE		781,68 €	
			CONSTRUCTIONS		5 949,87 €	2 399,49 €
			GROSSES REPARATIONS		2 331,17 €	
			TVX ECOLE D ARTS DU GRAND ANGOULEME		52 232,80 €	5 128,26 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS		61 295,52 €	7 527,75 €
		AP	TRAVAUX LOCAUX PR ECOLE D ART			1 395,74 €
			Total AP 06-ORU - HABITAT			1 395,74 €
		OP	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLE	1 255,70 €	3 946,99 €	680,30 €
			Total OP EPIPHYTE	1 255,70 €	3 946,99 €	680,30 €
	Total D			25 133,76 €	85 522,03 €	42 708,77 €

SECT*	D/R	CHA NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F	D	01 ADHESION SYND. NAT. PATINOIRES	350,00 €	350,00 €	350,00 €
		ALIMENTATION	41,68 €	286,35 €	1 306,61 €
		ANNONCES ET INSERTIONS	3 658,32 €	3 767,04 €	7 595,28 €
		AUTRE ALIMENTATION	2 736,98 €	4 208,57 €	1 271,60 €
		AUTRES BIENS MOBILIERES	574,80 €	813,98 €	421,40 €
		AUTRES BIENS MOBILIERES HT	1 763,75 €	384,98 €	1 401,61 €
		AUTRES DROITS	5 145,81 €	2 849,18 €	3 907,01 €
		AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES			34 807,50 €
		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	43 564,55 €	31 742,32 €	36 392,79 €
		AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)		32,00 €	
		AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 767,70 €	28 483,77 €	23 754,81 €
		BATIMENTS PUBLICS	92 471,09 €	61 791,73 €	97 219,11 €
		CATALOGUES ET IMPRIMES	3 566,11 €	5 294,14 €	3 307,14 €
		COMBUSTIBLES	1 719,83 €	1 774,14 €	15 723,21 €
		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	492,69 €		
		CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	2 019,24 €	1 466,33 €	1 365,93 €
		DIVERS	4 188,80 €	12 554,67 €	7 694,44 €
		DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNI	1 283,91 €	123,00 €	1 793,35 €
		EAU ET ASSAINISSEMENT	118 701,81 €	91 261,06 €	139 351,85 €
		ENERGIE - ELECTRICITE	442 568,44 €	558 981,01 €	545 706,30 €
		ENTRETIEN BATIMENTS HT	290,00 €	435,00 €	4 595,68 €
		FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 868,26 €	4 472,20 €	5 366,86 €
		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	46 861,75 €	23 512,97 €	20 255,09 €
		FOURNITURES D'ENTRETIEN	216,96 €	317,92 €	866,36 €
		FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	16 172,54 €	12 300,00 €	15 444,00 €
		FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	790,44 €	834,45 €	957,22 €
		FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES		590,00 €	290,00 €
		FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORET	39 832,96 €	33 235,63 €	50 094,72 €
		FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	273 648,36 €	236 497,08 €	217 313,84 €
		FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 878,07 €	9 438,26 €	13 089,24 €
		INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REG	1 152,89 €	935,93 €	1 253,75 €
		LOCATIONS MOBILIERES	2 271,21 €	5 332,44 €	7 214,30 €
		MAINTENANCE	264 404,57 €	224 953,44 €	180 400,26 €
		MATERIEL ROULANT	3 973,90 €	2 940,52 €	77,28 €
		MISSIONS	15,25 €	1 465,13 €	1 866,39 €
		MULTIRISQUES	9 122,25 €	13 297,45 €	9 667,22 €
		PETITS DEJEUNERS	1 808,40 €	1 554,87 €	1 082,25 €
		PRESTATION MEDIATION	75,00 €		6 800,00 €
		SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 586,47 €	2 656,62 €	2 680,64 €
		TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	8,28 €	240,26 €	
		TAXES FONCIERES	4 446,00 €	4 633,00 €	3 442,00 €
		TERRAINS	2 845,71 €	3 068,76 €	994,80 €
		TRANSPORTS DE BIENS			1 260,00 €
		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FO	17 946,62 €	1 336,60 €	12 640,11 €
		VETEMENTS DE TRAVAIL	8 030,87 €	5 893,74 €	6 718,75 €
		VOYAGES ET DEPLACEMENTS	790,15 €	26,00 €	106,24 €
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 457 652,42 €	1 396 132,54 €	1 487 846,94 €
		AUTRES INDEMNITES		228 054,42 €	281 774,85 €
		COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	262 626,65 €	260 037,65 €	250 729,17 €
		COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	28 867,50 €	21 847,83 €	17 033,31 €
		COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES	2 936,98 €	2 939,13 €	3 029,80 €
		COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	256 247,64 €	257 141,78 €	264 877,06 €
		COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE	10 647,55 €	10 835,14 €	10 721,65 €
		COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PER	19 503,25 €	19 207,15 €	18 620,59 €
		COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	5 999,24 €	6 105,71 €	5 944,47 €
		MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	6 705,00 €	10 099,79 €	7 849,50 €
		NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMN	21 787,64 €	21 058,46 €	21 284,98 €
		PART. PROTECTION SOCIALE NON TITUL	150,00 €		
		PART. PROTECTION SOCIALE TITULAIRES	5 052,00 €		
		PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	349,64 €		
		PRIME DE FIN D ANNEE	29 474,79 €		
		PRIMES DE FONCTION ET AUTRES	66 034,18 €		
		REGIME INDEMNITAIRE	137 928,48 €		
		REMUNERATION PRINCIPALE	734 233,74 €	734 118,85 €	757 373,38 €
		REMUNERATIONS DES APPRENTIS	21 493,53 €	21 450,11 €	21 861,35 €
		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	411 854,93 €	451 823,48 €	380 503,08 €
		VERSEMENT DE TRANSPORT	21 598,14 €	20 762,54 €	20 209,42 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	2 043 490,88 €	2 065 482,04 €	2 061 812,61 €
		65 C.A.S.	18 358,00 €	18 358,00 €	18 358,00 €
		SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATION	17 579,90 €		33 155,80 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	35 937,90 €	18 358,00 €	51 513,80 €
		AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	116,50 €		
		TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTER	2 892,78 €	406,10 €	822,86 €
		Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 009,28 €	406,10 €	822,86 €
		Total D	3 540 090,48 €	3 480 378,68 €	3 601 996,21 €
		R			
		01 RBT S/REMUNERATION PERSONNEL	6 566,42 €	10 163,61 €	3 970,56 €
		REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE		24,18 €	
		REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL			1 231,54 €
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	6 566,42 €	10 187,79 €	5 202,10 €
		70 AFFUTAGE PATINS	236,60 €	447,20 €	213,50 €
		AUTRE PRESTATIONS NAUTILIS	15 455,45 €	12 036,70 €	11 899,20 €
		AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION			4 962,25 €
		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP		3 144,00 €	
		DROIT CARACT. LOISIR PATINOIRE	100 904,10 €	98 548,30 €	85 856,60 €
		DROIT CARACT. LOISIR PISCINE	964 285,45 €	971 413,35 €	916 454,90 €
		DROIT CARACT.SPORTIF PATINOIRE	1 770,80 €	1 209,40 €	895,70 €
		DROITS CARACT. SPORTIF PISCINE	173 711,85 €	163 548,40 €	159 158,78 €
		LOCATION DE PATINS	64 242,80 €	59 755,80 €	44 446,30 €
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	1 320 607,05 €	1 310 103,15 €	1 223 887,23 €
		75 LOYER BARS, RESTAURANT		14 458,21 €	
		PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANT	7 967,03 €		
		Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	7 967,03 €	14 458,21 €	
		DEDITS ET PENALITES PERCUES			4 916,67 €
		MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANT	492,00 €	240,47 €	3 324,79 €
		PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISAT	10,00 €		
		PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	2 100,29 €	13 370,24 €	

NAUTILIS
Section de Fonctionnement

NAUTILIS

Section d'Investissement

SECT°	D/R	CHA NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	16 DEPOTS ET CAUTIO. REÇU			
		FRAIS D'INSERTION	864,00 €		
		Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	864,00 €		
		21 ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	20 619,66 €	22 318,67 €	26 231,56 €
		AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE			421,92 €
		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLE	38 653,67 €	24 605,66 €	51 871,02 €
		AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET O	16 093,27 €	37 985,45 €	85 926,95 €
		MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		2 089,05 €	
		MOBILIER	6 665,15 €	5 503,51 €	1 782,08 €
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	82 031,75 €	92 502,34 €	166 233,53 €
		23 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE T	15 538,93 €	19 342,38 €	11 839,44 €
		AUTRES TRAVAUX SUR BATIMENTS	45 198,31 €	117 202,06 €	195 973,02 €
		CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE		50 324,93 €	5 116,07 €
		CONSTRUCTIONS		4 467,99 €	5 974,74 €
		ELEMENTS MOBILES	32 005,02 €	10 200,00 €	
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	92 742,26 €	201 537,36 €	218 903,27 €
		AP CONSTRUCTIONS		43 008,00 €	20 374,16 €
		FRAIS D'INSERTION			1 296,00 €
		Total AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAÏQUE		43 008,00 €	21 670,16 €
		AP CONSTRUCTIONS	38 240,00 €	1 462,50 €	
		Total AP 37-NAUTILIS - TOITURE	38 240,00 €	1 462,50 €	
	Total D		213 878,01 €	338 510,20 €	406 806,96 €
	R	13 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX			44 771,61 €
		Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			44 771,61 €
	Total R				44 771,61 €

STADE D'ATHLETISME
Section de Fonctionnement

SECT°	D/R	CHA NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
		AUTRE ALIMENTATION	93,26 €		
		AUTRES BIENS MOBILIERS	2 985,72 €		781,04 €
		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	4 124,25 €	2 915,38 €	3 119,48 €
		AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 009,40 €	36,00 €	358,80 €
		BATIMENTS PUBLICS			73,85 €
		CONTRAT PRESTATIONS PPP	112 895,44 €	114 869,12 €	110 358,06 €
		EAU ET ASSAINISSEMENT	4 711,09 €	7 899,02 €	1 536,00 €
		ENERGIE - ELECTRICITE	13 140,55 €	23 448,88 €	16 046,45 €
		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	5 736,67 €	4 876,69 €	2 473,80 €
		FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	25,82 €	5,65 €	92,85 €
		FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORET)	315,05 €	204,68 €	412,03 €
		FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 642,88 €	2 532,36 €	3 047,17 €
		MAINTENANCE	1 550,91 €	1 431,84 €	1 350,91 €
		MATERIEL ROULANT			119,49 €
		MISSIONS			422,00 €
		MULTIRISQUES	1 324,75 €	2 030,87 €	791,94 €
		TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	5,52 €	68,76 €	
		TERRAINS		384,00 €	
		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FO	1 739,20 €		2 234,70 €
		VOYAGES ET DEPLACEMENTS	15,25 €		
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	152 315,76 €	160 703,25 €	143 218,57 €
	01	AUTRES INDEMNITES		25 177,47 €	28 161,48 €
		COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	9 356,04 €	12 740,73 €	15 378,36 €
		COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	2 777,50 €	967,69 €	355,02 €
		COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES	147,98 €	263,89 €	326,12 €
		COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	13 752,13 €	21 886,32 €	26 335,24 €
		COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE C	584,17 €	717,26 €	817,45 €
		COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PER	629,91 €	1 357,79 €	2 739,34 €
		COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	410,36 €	431,78 €	454,22 €
		EMPLOIS D'AVENIR	40 032,20 €	15 010,67 €	
		MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	228,20 €	242,00 €	246,00 €
		NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMN	575,78 €	1 428,46 €	3 157,48 €
		PART. PROTECTION SOCIALE NON TITULA	30,00 €		
		PART. PROTECTION SOCIALE TITULAIRES	334,00 €		
		PRIME DE FIN D ANNEE	2 444,46 €		
		PRIMES DE FONCTION ET AUTRES	4 028,98 €		
		REGIME INDEMNITAIRE	9 682,23 €		
		REMUNERATION PRINCIPALE	37 387,73 €	65 832,60 €	81 499,71 €
		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	6 165,22 €	4 530,01 €	7 514,60 €
		VERSEMENT DE TRANSPORT	1 477,50 €	1 468,26 €	1 544,13 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	130 044,39 €	152 054,93 €	168 529,15 €
	65	C.A.S.	1 490,00 €	1 490,00 €	1 490,00 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	1 490,00 €	1 490,00 €	1 490,00 €
	66	AUTRES	19 351,20 €	19 351,20 €	19 351,20 €
		INTERETS PPP	172 477,18 €	173 077,66 €	172 476,34 €
		Total 66-CHARGES FINANCIERES	191 828,38 €	192 428,86 €	191 827,54 €
	Total D		475 678,53 €	506 677,04 €	505 065,26 €
	R	01 D'APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES			206,82 €
		RBT S/REMUNERATION PERSONNEL			3 844,52 €
		RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL	2 217,15 €	5 966,57 €	
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	2 217,15 €	5 966,57 €	4 051,34 €
	74	EMPLOIS D'AVENIR	13 248,39 €	5 581,79 €	4 563,64 €
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTI	13 248,39 €	5 581,79 €	4 563,64 €
	75	REVENUS DES IMMEUBLES	3 947,00 €	2 525,80 €	4 352,70 €
		Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	3 947,00 €	2 525,80 €	4 352,70 €
		DEDITS ET PENALITES PERCUES			2 575,00 €
		PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	280,06 €		
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	280,06 €		2 575,00 €
	Total R		19 692,60 €	14 074,16 €	15 542,68 €

STADE D'ATHLETISME

Section d'Investissement

SECT°	D/R	CHA/NATURE	CA 2017	CA 2018	CA 2019
I	D	16 DETTES AFFERENTES AUX M.E.T.P. et P.P	175 103,26 €	174 502,73 €	175 104,10 €
		Total 16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	175 103,26 €	174 502,73 €	175 104,10 €
		21 ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.			502,80 €
		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLE	2 199,14 €	30 010,70 €	4 754,40 €
		AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET O	3 428,40 €		
		MOBILIER	749,08 €		413,76 €
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 376,62 €	30 010,70 €	5 670,96 €
		23 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		17 091,60 €	4 302,00 €
		CONSTRUCTIONS	3 900,00 €		
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	3 900,00 €	17 091,60 €	4 302,00 €
	Total D		185 379,88 €	221 605,03 €	185 077,06 €